



HAL
open science

L'espace public dans les pays de la Loire au contact de l'Islam

Anne Bossé, Elisabeth Pasquier

► **To cite this version:**

Anne Bossé, Elisabeth Pasquier. L'espace public dans les pays de la Loire au contact de l'Islam. [Rapport de recherche] Région des Pays de la Loire. 2013. hal-01915555

HAL Id: hal-01915555

<https://hal.science/hal-01915555>

Submitted on 7 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'espace public dans les Pays de Loire au contact de l'islam

recherche financée par la Région des Pays de Loire

Anne Bossé, Elisabeth Pasquier
laboratoire LAUA – ensa Nantes
Avec la collaboration de Adelaïde Piveteau

Janvier 2013



L'ESPACE PUBLIC DES PAYS DE LA LOIRE AU CONTACT DE L'ISLAM.

Résumé :

La recherche financée par la Région des Pays de la Loire intitulée *L'espace public des Pays de la Loire au contact de l'islam* s'est donnée comme objectif principal de dévoiler et d'analyser les processus de négociations engagés par les musulmans pour se faire une place dans les villes de Nantes, Angers et Saint-Nazaire et les manières d'y répondre chez ceux qui sont en charge de ces villes. Ces trois villes du fait de leur histoire migratoire voient émerger assez récemment la demande de constructions de lieux de culte musulmans par rapport à d'autres villes françaises, ce qui a permis une recherche sur le processus de construction en train de se faire.

La complexité de ces processus de négociations tient à la dimension mondialisée de l'islam et à ses effets, et à l'intrication des questions politiques, migratoires et religieuses qui se rejouent sans cesse au niveau national et local. La naissance du champ associatif musulman est liée aux premières vagues migratoires. Sa consolidation s'est opérée ensuite dans le giron des quartiers d'habitat social et les processus en cours attestent de la diffusion de l'islam sur d'autres territoires révélant d'une part les logiques d'intégration qui agissent sur le système d'acteurs et de leadership, et d'autre part un double processus de diversification de l'islam et de structuration à l'échelle régionale.

Du côté des Villes, ce sont souvent au départ des parcours personnels qui font que ces individus s'engagent pour accompagner les premières demandes d'espaces culturels. Puis, une à une, les Villes construisent une expertise basée sur leur interprétation de la loi de séparation de 1905 plaidant plutôt pour favoriser l'accompagnement de la construction de l'islam mettant en avant le principe de l'égalité ou s'y refusant au nom de la légalité. Plus récemment, on constate une volonté au niveau du Parti Socialiste d'unifier des réponses relevant de « bonnes pratiques » mises à l'épreuve dans les villes pionnières. La visibilité de l'islam dans l'espace public s'impose à travers la construction de mosquées, chaque fois il s'agit d'une aventure longue et complexe qui oblige les musulmans comme leurs interlocuteurs au niveau des villes à entrer dans des échanges cadrés par la loi et la réglementation urbaine, et à apprendre à circuler entre des ensembles de références culturelles nouvelles. La mondialisation des formes architecturales participe à l'émergence de régimes urbains de plus en plus cosmopolites.

La pratique de l'islam dans une ville qui s'est dotée de lieux de culte à caractère patrimonial peut correspondre à une sorte d'aboutissement dans un parcours citoyen et citoyen normalisé, quand le repli intégriste sur la religion pratiquée dans des lieux retirés et incontrôlables est souvent un espace compensatoire où se fabrique du ressentiment contre la société qui n'a pas fait la place. Autour des pratiques culturelles liées à l'islam, se rejouent les transactions entre l'appartenance communautaire et l'affirmation de l'autonomie individuelle, qui ne concernent pas aujourd'hui que les musulmans. La mise à l'écart des femmes dans les associations musulmanes alors même qu'elles sont souvent centrales dans les autres domaines associatifs, les risques de la construction d'un islam à deux vitesses sont des points sur lesquels les politiques et les chercheurs devraient continuer à s'interroger. Pour autant dans cette recherche on montre paradoxalement que la construction de l'islam participe au « vivre ensemble » en tant que fabrique d'une ville plurielle.

Sommaire

L'ESPACE PUBLIC DES PAYS DE LA LOIRE AU CONTACT DE L'ISLAM.	1
INTRODUCTION.....	3
1 Les associations musulmanes et leurs interlocuteurs dans la cité	8
1.1 L'international et le local, l'islam mondialisé	8
1.2 Le rôle de la recherche et des médias	11
1.3 Questions religieuses et questions migratoires : les enjeux complexes de l'hospitalité	13
1.3.1 Des villes aux histoires contrastées	14
1.3.2 La cité et la question musulmane. Positions municipales et engagements personnels	17
1.4 L'histoire de la structuration du champ associatif musulman.....	20
1.4.1 Les associations de migrants.....	20
1.4.2 Retours sur des histoires spécifiques aux quartiers	21
1.4.3 Diffusion de l'islam dans l'espace faubourg et périurbain	27
1.4.4 Renouvellement des responsables et dissociation entre espaces résidentiels et culturels	30
1.5 Conclusion : les spatialités complexes de la construction de l'islam	33
2 Se faire une place pour les adeptes de l'islam	34
2.1 Les grands outils et cadres de régulation.....	34
2.1.1 Faire avec la loi 1905 : un cadre juridique interprétable et finalement facilitateur.....	34
2.1.2 Les deux régimes associatifs : 1901 et 1905.....	37
2.1.3 L'établissement d'une doctrine municipale et l'émergence de bonnes pratiques révélées par le PS	39
2.1.4 Le conseil régional du culte musulman : l'échelle régionale de la régulation.....	40
2.2 Les négociations pas à pas	43
2.2.1 L'entrée en négociation : la question de la place des morts	43
2.2.2 Les demandes de mosquées : entre nécessité et visibilité.....	45
2.2.3 « Equiper » les villes de mosquées.....	47
2.2.4 Confiance/défiance au cœur des rapports entre acteurs	50
2.2.5 Les enjeux du temps du projet	53
2.2.6 Faire une mosquée ici : une architecture hybride.....	55
2.2.7 Médiation, domination... : les rapports sociaux dans le projet	58
2.3 Conclusion : les lieux de culte comme marques d'une intégration ?.....	60
3 Conclusion : Islam et « vivre ensemble » dans l'ouest	62
4 Annexes	68
4.1 Travail cartographique et série de planches photographiques.....	68
4.2 Liste des personnes rencontrées - séances de terrain	68

INTRODUCTION

La présente recherche financée par la Région des Pays de la Loire intitulée *L'espace public des Pays de la Loire au contact de l'islam* a comme objectif principal de dévoiler et d'analyser les processus de négociations engagés par les musulmans pour se faire une place et les manières d'y répondre chez ceux qui se trouvent en charge de ces projets dans les villes concernées. Elle se concentre donc sur les associations musulmanes et la construction des mosquées. L'espace public est un terme polysémique qui désigne à fois l'ensemble des espaces matériels de passage et de rassemblement qui est à l'usage de tous (soit qu'ils n'appartiennent à personne (en droit par ex.), soit qu'ils relèvent du domaine public), et tout autant un espace métaphorique, l'espace public est alors synonyme de sphère publique ou de débat public, intégrant par exemple les différents médias, la structuration d'organes de discussions et de débats. Il s'agit donc d'aborder l'espace public comme une double scène de rencontre avec l'altérité, interrogeant le droit à la ville pour tous, aussi bien dans la pratique d'espaces partagés que dans des systèmes d'acteurs qui se reconfigurent constamment. La construction de l'islam dans l'espace public au sens symbolique, identitaire et culturel est principalement renseignée¹ dans ce travail à partir des lieux de prière, des mosquées et des espaces culturels, soit des objets architecturaux qui sont considérés comme des révélateurs de ces négociations et du niveau d'intégration des musulmans dans l'espace urbain. Il s'agit donc de renseigner le paysage associatif musulman dans les pays de la Loire, c'est-à-dire les commanditaires et bénéficiaires de ces demandes et projets en cours ou achevés, ainsi que d'analyser autour et à l'occasion des projets, ce qui permet de réguler les jeux d'acteurs (lois, règles urbaines...), les points principaux des négociations et les effets sur les différents participants et leurs rapports à la ville.

Les villes de Nantes, Angers et Saint-Nazaire ainsi que dans les communes qui composent leurs périphéries immédiates sont les principaux terrains d'enquête. Ces trois villes du fait de leur histoire migratoire voient émerger assez récemment la demande de constructions de lieux de culte musulmans par rapport à d'autres villes françaises, ce qui permet une recherche sur le processus de construction en train de se faire, même si cette relative « actualité » ne doit pas masquer le temps déjà long d'échanges, d'expérimentations et de tâtonnements ayant précédé ces nouveaux chantiers. L'essentiel de travail de terrain² est basé sur des entretiens, une trentaine au total : élus et techniciens des villes ; responsables d'associations musulmanes ; architectes et urbanistes concernés par les projets de constructions neuves. Des séances d'observation sur le terrain sont venues compléter ce corpus de discours : temps rituels et festifs, prêche du vendredi, visites organisées. Ces observations sont moins nombreuses que nous l'envisagions au moment d'entamer ce travail de terrain. La temporalité de cette recherche, d'une année civile, a révélé l'importance de la connaissance du calendrier musulman comme des lieux dédiés au culte afin de réussir à participer à des temps d'observation, il ne s'agit donc pas d'une étude sur les pratiques des fidèles. Un travail de recension bibliographique a été effectué au début de l'enquête, afin d'asseoir nos analyses sur un mode cumulatif avec des travaux effectués par des spécialistes de l'immigration et des religions, enquêtes souvent menées dans des territoires concernés plus tôt par ces phénomènes. Un travail sur la presse locale et une analyse des sites Internet des associations complètent le travail documentaire.

1 La visibilité de l'islam dans l'espace public ne se réduit pas aux lieux de culte, d'où une attention portée également au marché halal et ses espaces d'inscriptions qui traduisent la structuration plus générale de l'islam en France. C'est un aspect évidemment plus mineur de cette recherche.

2 La liste détaillée des personnes interviewées et des séances de terrain se trouve en annexe.

Il est important de rappeler que cette étude s'appuie sur une phase d'enquête menée précédemment par Elisabeth Pasquier au cours de laquelle elle a rencontré plusieurs interlocuteurs³ pour certains réentendus dans cette enquête. Ses activités de recherche menées depuis longtemps sur Nantes permettent une très bonne connaissance des acteurs locaux et une facilité à les mobiliser conduisant pour partie à ce que Nantes soit parfois plus renseignée (le suivi de la presse s'est trouvé facilité sur Nantes, localité de vie des chercheuses). Les travaux précédents d'Anne Bossé sur la coproduction de la forme architecturale conduisent à étudier concrètement le déroulement des projets en partant du principe qu'ils obligent les acteurs à faire ensemble. Cette posture conduit ainsi à s'attacher à ce qui rend possible ou non les collaborations et étudier leurs effets. Enfin, il faut souligner la collaboration d'Adélaïde Piveteau, étudiante à l'Ensa Nantes, qui a participé au travail de terrain et réalisé le travail cartographique disponible en annexes.

Ce travail sur l'islam a révélé à divers moments de l'enquête un redoublement des situations d'altérités, à travers le malaise des acteurs des villes interrogés contrôlant leurs propos pour éviter des dérapages vis-à-vis de l'autre dont il est difficile de parler, ainsi que celui des représentants locaux du culte musulman se saisissant de cette enquête financée par la Région pour modifier un système de représentations... Ce malaise, les deux chercheuses ayant produit ce travail, n'en sont pas exclues, d'autant que ce sont les hommes les seuls interlocuteurs, ce qui a redoublé au niveau du genre, les effets de distanciation autour de phénomènes culturels et religieux posant déjà une extériorité certaine. L'analyse approfondie du déroulé de l'enquête n'est pas le propos de ce rapport de recherche, il y sera toutefois fait mention à quelques reprises car il ne faut pas oublier qu'ils conditionnent les résultats, ce qui peut être dit à deux sociologues questionnant pour Mr Auxiette... Il nous faut rappeler en effet le statut particulier de ce travail. Il a été commandé pour éclaircir une situation complexe qui est celle de la place de l'islam et de ses pratiquants dans les Pays de la Loire, tenter de démêler les discours des représentations, les instrumentations des besoins, les peurs des réalités. Nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé la compréhension d'un sujet aussi complexe et dont les contenus et les limites ne cessent de se déplacer. Il reste à la Région de choisir les utilisations qui peuvent en être faites au niveau des deux types d'acteurs concernés, les associations musulmanes d'une part, et les acteurs en charge de ces questions dans les villes d'autre part. Le chercheur s'interroge, explique, et enrichit la réflexion du citoyen, mais ne se questionne pas sous l'angle de, ni ne dit, ce que devrait être la politique.

Des précisions, dès cette introduction, sont importantes. D'une part, le manque d'un intérêt scientifique et intellectuel pour l'islam conforte trop souvent l'idée d'une communauté compacte et homogène, le terme communauté lui-même étant abusif du fait des diversités des origines nationales et de ses références socioculturelles, des différences importantes de comportements entre générations et de tous les processus de différenciations qui s'accroissent au fil du temps. Gérard Noiriel, un des initiateurs de l'histoire de l'immigration en France, est aussi l'un des premiers chercheurs à avoir pris ses distances avec la notion d'« identité » pour s'intéresser aux processus et aux mécanismes de l'« identification » : *le concept d'identification permet de mettre en relief les processus d'emprunt, d'échange, de modification, et d'insister sur le fait que chaque individu aujourd'hui combine un grand nombre d'identités, mais qu'il s'agit d'« identités latentes », c'est-à-dire des éléments identitaires que les gens ont en eux, mais qui sont à l'arrière-plan, jusqu'à ce qu'ils soient réactivés par ceux que j'appelle les « professionnels de la parole publique ».*⁴ On va voir que la consommation alimentaire halal peut ainsi se lire comme un de ces mécanismes

³ On trouvera des précisions en annexe également.

⁴ Cf « Parler d'autres langages que celui de la science », entretien avec Gérard Noiriel par Nicolas Delalande & Ivan Jablonka : *La vie des idées.fr*, [08-01-2008]

d'identification, comme peut l'être le ramadan et qu'il ne doit pas toujours être interprété comme une preuve supplémentaire d'une tendance communautariste. Cette recherche a comme enjeu de déconstruire cette question de l'identité qui paralyse analyses et actions d'où l'importance de ne pas systématiquement utiliser le terme de musulmans pour parler des membres des associations, nous lui avons souvent préféré l'expression « adeptes de l'islam » pour préciser qu'il s'agit d'un aspect d'identités plus complexes. Alors même que cette recherche concerne la construction de cette religion dans l'espace public, il convient d'avoir en tête que si c'est à ce titre que nous avons rencontré ces personnes, elles jouent de très nombreux autres rôles et occupent des places très diversifiées en tant que citoyens de ces trois villes. De plus, ces responsables d'associations sont des militants engagés dans ces processus de constructions, on peut faire l'hypothèse que la place du religieux dans la vie des autres fidèles est moindre sans pour autant d'ailleurs juger de la question de la croyance elle-même. La dimension anthropologique de la problématique de recherche est évidente. Elle soumet l'analyse du centre, c'est-à-dire de la société française à l'éclairage d'un phénomène qui survient de la périphérie et met en crise la notion de l'universalité. Il existe en effet d'autres consciences du monde, voire d'autres universalismes produits ailleurs et la tradition arabo musulmane en est aussi une mais qui n'est pas équivalente quand elle s'exprime ici, du fait du rapport de forces historiquement déterminé, Mondher Kilani⁵ considère même que le débat entre islam et occident est le terrain idéal pour travailler cette question puisque les deux se disputent sur ce terrain de l'universalisme. La notion d'altérité est au cœur de ce travail. Le modèle d'intégration des étrangers en France est un modèle culturel fondé sur l'idée de l'unicité de la nation française et face à cette homogénéité, l'étranger doit comme « naturellement » abandonner sa culture, sa religion, sa langue, les signes de sa différence, pour se fondre dans le moule de l'Etat Nation et des ses valeurs républicaines et laïques, l'expression des différences n'étant possible que dans l'intimité de la sphère privée.⁶ Aussi, les manifestations récentes dans l'espace public, telles que le voile, les mosquées, l'abattage rituel, la nourriture halal, sont autant de signes hétéroclites considérés par Mondher Kilani comme expression d'une « identité islamique ». Selon lui la question de la construction de l'islam révélerait deux positions paradoxales qui émergent en France entre universalisme assimilationniste et relativisme différentialiste. L'universalisme égalitaire aurait perdu de sa force révolutionnaire, de sa portée critique pour être une norme consensuelle et les défenseurs de la laïcité peuvent devenir aussi intolérants que ceux qu'ils dénoncent. Le relativisme opposerait la prescription de l'égalité dans la différence, mais là il s'agirait aussi pour lui d'une profession de foi, car elle n'évite pas la hiérarchie, toute différence s'interprétant comme différence de valeur, donc comme hiérarchie explicite ou implicite. Ce discours émane aussi des milieux xénophobes et racistes de la droite et de l'extrême droite car le discours raciste se déplace du plan de la race à celui de la culture ou récemment des civilisations⁷.

5 Cf en particulier l'ouvrage de Mondher Kilani, *L'invention de l'autre. Essais sur le discours anthropologique*. Payot Lausanne, 1994 et en particulier le chapitre 12 : « La France et le voile islamique. Universalisme, comparaison, hiérarchie. »

6 Christine Delphy, chercheuse au CNRS spécialiste des études de genre et directrice de la revue *Nouvelles Questions féministes*, s'est impliquée dans le débat autour du voile, en argumentant à de nombreuses reprises contre la loi interdisant le port du voile, elle a notamment mis en question cette notion de sphère privée, cf « La religion, une affaire privée ? Réfutation d'une idée reçue », Article extrait de l'ouvrage : *Un universalisme si particulier. Féminisme et exception française (1980-2010)*, Editions Syllepse, Paris 2010.

7 Cf Les déclarations du 4 février 2012 du ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, au congrès annuel de l'association étudiante de droite UNI et le débat polémique qui s'en est suivi.

D'autre part, Il est important de noter que si l'islam est bien une religion en expansion dans la Région, elle n'est pas la seule manifestation de la relance du champ religieux. La forte poussée des Evangélistes et des Pentecôtistes, la légitimation des Témoins de Jéhovah sont des faits à prendre en compte ainsi que les différentes formes de renouvellement du catholicisme qu'elles s'expriment sur le mode culturel ouvert (Passage Sainte Croix à Nantes ou encore campagne d'affiches par le diocèse de Nantes pour sensibiliser aux dons)⁸ ou sous des formes radicales et intégristes (rosaires dits de réparation organisés par S.O.S. Tout-Petits, mouvement anti avortement, sur le parvis de Saint Nicolas accompagné chaque fois d'un important déploiement policier, lancement d'un projet de construction d'un lieu de culte à Nantes par la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X qui organise la résistance au modernisme de Vatican II depuis plus de trente ans à Nantes)⁹. Au-delà, l'essor du marché du spirituel en prise avec des écoles orientales, la célébration de l'individu tout autant que la nature posée en vertu suprême sont des manifestations contemporaines de l'enjeu du sacré qui, si elles ne doivent pas être confondues avec le divin ne sont pas non plus totalement dissociées¹⁰. Certains lieux de mémoire (le mémorial nantais contre l'esclavage) créent des espaces de sacralisation de l'espace laïc instituant de nouveaux rituels. Isoler l'islam des autres religions et du renouvellement des formes du sacré, serait renforcer une dimension d'altérité et omettre des enjeux contextuels. En effet ces formes originales de religiosité, émergentes révèlent des recompositions du croire (une individualisation et subjectivation du croire) mais ne doivent pas faire oublier le constat global d'une baisse générale de la pratique religieuse, de la sécularisation croissante liée à la modernité¹¹. La place du sacré dans les sociétés post industrielles et celle de l'identité dans le cadre institutionnel de l'Etat Nation se trouvent reposées par l'installation durable des personnes issues de l'immigration extra-européenne sur le sol, les nombreux débats mais aussi controverses sur la culture, la langue, les institutions politiques, l'école, la mémoire collective en sont autant de manifestations.

Dans ce rapport de recherche, les effets de contexte qui agissent sur ces négociations sont particulièrement pris en compte. En effet les modes de gestion de la question musulmane s'activent sur le spectre du communautarisme de plus en plus associé à l'islam dans un contexte national où les relations se sont tendues sur fond de crise internationale¹². Les acteurs politiques concernés dans les villes étudiées appartiennent majoritairement au parti socialiste, le contexte politique national (la fin du mandat président de Nicolas Sarkozy) les mobilise donc de manière spécifique. Tous s'interrogent sur les réponses à apporter à des demandes face auxquelles ils se sentent souvent en déficit d'expertise et sur des sujets toujours rapportés comme difficiles puisqu'ils peuvent masquer ou révéler des questions complexes renvoyant à des enjeux sociaux, identitaires et politiques à des échelles qu'ils ne maîtrisent pas. La visibilité de l'islam en ville, notamment avec la construction de mosquées, est source d'interrogations voire d'inquiétudes sur ce qui apparaît comme une multiplication des lieux de prières, rendant publiques des pratiques jusqu'alors cachées et relançant donc les relations entre collectivités, laïcité et religion. Mentionnons d'ailleurs la satisfaction de

8 Quatre affiches associant chacune un visage et une phrase composent la campagne démarrée le 5 Février 2012 : « Je crois que l'Église a quelque chose d'essentiel à dire au monde d'aujourd'hui » ; « J'espère que l'Eglise continuera à transmettre ses valeurs aux jeunes générations » ; « Je cherche et l'Eglise m'aide à trouver un sens à ma vie » ; « Je prie pour que l'Eglise puisse toujours aider ceux qui frappent à sa porte ».

9 CF *Ouest-France*, 5 Mars 2012 : « Les intégristes veulent construire une église à Nantes », Joël Bigorne.

10 Cf Regis Debray, *Jeunesse du sacré*, Gallimard, 2012.

11 Bobineau, Tank-Storper, *Sociologie des religions*, Paris : Armand Colin, 2007.

12 Vincent Geisser a analysé comment les attentats terroristes du 11 septembre ont vu se développer une peur de l'islam entraînant le rejet de ceux qui le pratiquent. On pense aussi au Front national, aux déclarations de membres du gouvernement et du chef de l'Etat, mais aussi aux sites web identitaires comme « Riposte Laïque », « Bloc identitaire » et sa version locale « Bloc identitaire de l'Anjou ».

nombre des personnes rencontrées de pouvoir parler de ce sujet, saluant l'initiative de cette recherche et souhaitant être tenues au courant de ses résultats.

Le mémoire va se développer en deux parties. La première analyse les différents effets de contexte, qu'il s'agisse de la dimension mondialisée de l'islam et des relations complexes entre champ politique et religieux au niveau national et bien sûr local. La reprise des histoires migratoires concernant l'islam, permettra de décrire la naissance et le développement du champ associatif des populations migrantes et d'analyser comment des personnes qu'elles appartiennent à la sphère politique ou technique, se sont trouvées en position de devoir répondre aux demandes concernant la construction de l'islam. La seconde partie porte sur les négociations autour des premiers lieux de prière, des espaces d'inhumations, de la négociation d'espaces municipaux à des fins culturelles et culturelles. Les interprétations de la loi de séparation de 1905, socle de ces premières négociations, seront analysées pour l'ensemble des acteurs impliqués. L'analyse détaillée des processus de négociation autour des constructions neuves va permettre de renseigner un jeu d'acteurs élargi aux architectes et urbanistes et de travailler sur les processus d'acculturation et l'émergence de « régimes urbains cosmopolites »¹³, une hypothèse travaillée par le géographe Ola Soderström afin de désigner l'importance dans le fonctionnement de la gouvernance locale des flux de capitaux, personnes et idées liant l'espace urbain local à d'autres villes ou régions. Ainsi, l'étude de la mondialisation ou cosmopolisation peut se faire par l'étude des formes construites (des types architecturaux qui s'actualisent) faisant converger des investissements politiques et économiques, comme des pratiques et des usages.

13 Conférence donnée par Ola Soderström à l'ensa Nantes dans le cadre du séminaire organisé par le LAUA en janvier 2011.

1 Les associations musulmanes et leurs interlocuteurs dans la cité

1.1 L'international et le local, l'islam mondialisé

Les croisements entre champ politique et champ religieux se jouent sur des registres et à des échelles qui ne cessent d'interférer. Nous allons reprendre ici des exemples qui d'une manière ou d'une autre ont agi sur notre terrain d'enquête et qui révèlent que les aléas de la construction de l'islam localement sont pour partie liés à la composante mondialisée de cette religion, ce qui provoque chez les acteurs le sentiment qu'ils ne peuvent totalement maîtriser ces questions qui pour partie leur échappent. Les grands conflits internationaux peuvent agir sur des situations micro-locales : un climat se détériore, des confiances se fissurent ou à l'inverse des rapprochements s'opèrent. Le débat au sein même de l'Europe n'est pas non plus sans effet. Toutefois, si l'on se réfère à la thèse d'Olivier Roy¹⁴, c'est bien le passage à l'ouest de l'islam qui serait partie prenante de cette mondialisation, écartant donc les visions culturalistes souvent invoquées. Il n'y aurait pas de géostratégie de l'islam, car il n'y aurait plus ni de terre d'islam ni de communauté musulmane, mais une religion qui a appris à se désincarner et des populations qui négocient leurs nouvelles identités, y compris dans les conflits et dans les contextes où elles ont pris place.

Tous les grands événements peuvent apparaître en toile de fond des discussions engagées sur l'islam et les mosquées en France. L'histoire du terrorisme et en particulier le 11 septembre 2001 ont bien sûr produit des effets sur la construction de l'islam impliquant des confusions entre islam et intégrisme, même si bien des acteurs locaux ont mesuré combien les musulmans allaient être les premiers à souffrir des conséquences de ces événements. Le vote Suisse en novembre 2009 fait partie également de cette histoire particulière. L'interdiction de nouveaux minarets sur le territoire de la Confédération révèle une position de défense identitaire, les minarets servant assez nettement de défouloir à la question migratoire. Le débat est repris en France autour des enjeux entre islam et islamisme, et tout autant autour des tables où sont en train de se dessiner des projets de mosquées, sur l'enjeu de leur visibilité et de la hauteur des minarets en particulier. Mentionnons également la guerre du Golfe car l'histoire entre autres des négociations autour d'un premier lieu de prière de Nantes nord s'est inscrite dans ce contexte. Les éducateurs de prévention ont nettement ressenti à l'époque dans les quartiers nord de Nantes une plus grande difficulté à travailler avec les jeunes issus de l'immigration maghrébine. Et c'est à partir de ce constat qu'un dialogue a été engagé avec les pères les plus influents et qu'un premier lieu de prière a été négocié. Le conflit israélo-arabe également peut à tout moment relancer des conflits en France : la situation a pris localement un tour nouveau au moment de l'envoi des troupes par Israël dans la bande de Gaza début 2009 ; des manifestations importantes ont été co-organisées à Nantes par un collectif impliquant pour la première fois les associations musulmanes, contactées par un ancien élu militant pro-palestinien, qui les avaient connus au cours de son action municipale¹⁵. Les différentes manifestations dans l'espace public ont révélé aux yeux des Nantais ces nouvelles organisations liées aux mosquées, des musulmans toutes générations confondues défilaient derrière les banderoles des différentes

14 Cf *L'islam mondialisé*, Seuil, 2002 ; *La sainte ignorance : le temps de la religion sans culture*, Seuil, 2008.

15 Dans les réunions unitaires de préparation, étaient réunis aux côtés de France Palestine Solidarité, le parti socialiste et le parti des travailleurs, la ligue des droits de l'homme, le secours catholique, artisans du monde....

associations musulmanes, y compris les Turcs venus avec leur drapeau rouge marqué d'un croissant, ce sont les associations musulmanes qui assuraient le service d'ordre. Les manifestations n'ont pas connu de dérapages mais des prières dans l'espace public étaient entamées par certains jeunes en solidarité avec la résistance palestinienne au moment de la dislocation des manifestations. Une banderole portait mention du collectif de quatorze mosquées de la Région des Pays de Loire dans une nouvelle manifestation en Juin 2010 contre le blocus de Gaza. Ces événements révèlent la force d'organisation politique sur la base religieuse de ces populations qui peut se déclencher à l'occasion d'un conflit politique extérieur au champ local, tout comme le fonctionnement en réseau au niveau régional. La construction de l'identité musulmane est exacerbée par ces conflits et se pose de plus en plus en figure de la résistance du Sud vis-à-vis du Nord et/ou de l'Occident. Olivier Roy pointe également les effets complexes de ces conflits sur une partie des forces de gauche en France, qui peuvent se mobiliser contre les interventions américaines (Irak, Afghanistan) et se mobiliser sur la défense de la laïcité, il nomme ainsi « les combats à fronts renversés » qui contribuent à brouiller les références politiques en Europe même.

La question aujourd'hui brûlante entre la France et la Turquie à propos de la loi punissant la négation des génocides et en particulier celui des Arméniens de 1915, loi qualifiée de raciste par le premier ministre turc, est reprise par les associations turques. Ce débat, en pleine campagne électorale, n'est pas sans effet sur leurs positions politiques vis-à-vis des élus socialistes de l'ouest, alors même que la question ne se joue pas à un niveau intercommunautaire localement. Les villes sur lesquelles nous travaillons n'ont pas été des lieux d'installation de la diaspora arménienne, concentrée à Marseille, dans le sud-est et dans l'agglomération parisienne mais les Turcs vivant à Nantes suivent cette actualité avec une très grande attention et en tirent des conséquences sur leurs attitudes à avoir dans le champ politique, y compris sur le fait de demander ou non leur naturalisation. Il est évident que pareillement la question kurde peut à tout moment agir, les Kurdes de Turquie étant eux bien présents dans l'agglomération nantaise. Les révolutions arabes déplacent également les contours de la construction de l'islam en France dans un double mouvement contradictoire en termes d'altérité lié d'une part à la reconnaissance d'une attente démocratique dans les pays arabes qui va évacuer un temps la question religieuse (les leaders politiques occidentaux soutenant des dictateurs mis à mal n'est pas neutre non plus dans cette oscillation) et d'autre part à la construction d'un islam politique, autour des processus électoraux, qui même dans sa composante modérée, trouble la ligne entre démocratie et laïcité¹⁶. Le rôle d'Al-Jazira (chaîne satellitaire du Qatar) très regardée dans ces moments de conflits internationaux, participe de la construction d'une « identité arabe » où la place de l'islam est bien présente¹⁷, la position d'Al-Jazira reste dans l'ensemble assez indéchiffrable, soutenant d'un côté les mouvements démocratiques arabes, mais liée d'autre part à un émirat allié des Etats-Unis, l'élargissement de son auditoire *via* le foot et les investissements dans les banlieues françaises y compris dans les lieux de culte musulmans, est une nouvelle étape de cette conquête multi-face.

L'aide financière apportée par les pays d'origine aux constructions de mosquées est un autre aspect de ces enjeux internationaux, déniée par les fidèles, elle relance régulièrement le débat sur l'enjeu que l'Etat français s'en mêle. De loin en loin, des politiques en viennent à évoquer le réaménagement de la loi de 1905 pour le rendre possible légalement, mais seule la défiscalisation des dons des fidèles semble ouverte au débat. L'Etat français impose une

16 Le taux de participation de la diaspora tunisienne en France a été de 40% (Isie). Le score du parti islamiste Ennahda chez les Tunisiens de France a été de plus de 30 % des suffrages . Soit 4 des 10 sièges réservés aux Tunisiens de France dans l'Assemblée constituante.

17 Rappelons que ces pays ne sont pas composés que d'Arabes, la population berbère d'origine migrante est importante dans l'ouest, et que l'islam n'y est pas la seule religion.

limite de 15% à la part de financement en provenance des pays étrangers, principalement du Maroc et de l'Arabie saoudite. Avec la structuration de l'islam autour des imams, qui intervient souvent après les constructions de mosquées, un nouveau volet financier s'ouvre. Longtemps bénévoles, les fidèles en appellent de plus en plus à des imams formés qu'il faut rémunérer. Les imams qui dépendent de la mosquée de Paris sont financés par l'Etat algérien, c'est également le cas pour les imams des mosquées turques, nommés par la fondation religieuse étatique qui s'occupe de leur formation, de leur rétribution et dicte pour une bonne part leur prêche. L'histoire entre l'Etat turc et l'islam est particulièrement complexe mais il est certain que le projet kémaliste, sous sa forme laïque dure, n'est plus de mise, l'Etat turc est désormais un espace politique musulman. Ce qui spécifie la construction de l'islam turque en France, tient à une histoire différente des pays du Maghreb, la Turquie moderne construite sur les restes de l'Empire ottoman est animée d'un nationalisme fort et les Turcs vivant à l'étranger sont particulièrement porteurs de cette fierté, la construction des mosquées est une manière de l'affirmer, y compris comme on le verra dans des attributs architecturaux remarquables. En tout état de cause, l'équilibre entre la volonté de plus en plus affichée des autorités françaises de limiter le financement étranger et la demande pressante des fidèles sur la dignité des lieux de culte au nom de la loi 1905, tient pour une bonne part au jeu des relations diplomatiques internationales dans leur double jeu du montré-caché, du dit et du non-dit, de l'officiel et de l'officieux.

Quant aux groupuscules islamistes supposés installés dans l'ouest, il est bien difficile d'avoir des renseignements en dehors des sites tenus par eux-mêmes, dont la vocation première est de manipuler l'information ou par leurs opposants tout aussi peu fiables que sont les sites des organisations identitaires proches de la droite extrême. De fait, ces groupes agissent dans une vision brouillée de la relation entre le proche et le lointain, les protagonistes affichant des comportements fondamentalistes, fortement appuyés sur la construction de silhouettes renvoyant à l'ailleurs (vêtements, barbe...) alors même qu'ils ont souvent grandi ici. Sur ce point, c'est l'histoire de Lies Hebbadj et de ses épouses portant le niqab qui localement vient alimenter ce dossier, l'une d'elles étant une convertie. Le soutien de Mohammed Achamlane à Lies Hebbadj le 21 novembre 2011 devant le tribunal de Nantes lors de la convocation de deux des femmes à propos du Niqab, a mis en évidence la présence locale du groupuscule Forsane Alizza (Les cavaliers de la fierté). L'homme qui se fait appeler Abou Hamza (du nom du chef islamiste égyptien, chef d'Al-Quaïda en Irak, tué en 2010) habiterait une commune du sud de l'agglomération nantaise. Ce même 21 novembre, comparait devant le tribunal correctionnel d'Angers, le leader du « Bloc identitaire Anjou », Benoît Couetoux du Tertre, pour avoir incité des jeunes à porter des masques de cochons et à perturber le conseil municipal d'Angers le 8 Avril marquant ainsi de manière violente et raciste leur hostilité au projet de construction de la mosquée. Le hasard des calendriers renvoie ce jour-là dos à dos les extrêmes, créant chez les acteurs bien décidés à avancer, un trouble pas si simple à analyser et donc à évacuer. Lies Abbadj serait un adepte du tabligh et des salafistes seraient dans l'agglomération nantaise, prêts à mettre la main sur des croyants fragilisés et en manque de reconnaissance. Si l'on s'en tient aux aspects physico-vestimentaires (longues barbes, khamiss pakistanais ou plus souvent gandouras blanches et longues, taguilla sur la tête et reebok aux pieds), un repérage peut se faire dans l'espace public. Certains entretiennent parfois à dessein la confusion avec les images télévisées d'islamistes radicaux. Si les mouvements intégristes se nourrissent tous des phénomènes de stigmatisation et de rejet social de la jeunesse, il est important de faire des distinctions notamment autour des conséquences politiques. Moussa Khedimella a travaillé il y a une dizaine d'années sur le Taglish¹⁸, mouvement spirituel radical poussant à la dépolitisation totale, qui correspondrait

18 Cf Moussa Khedimellah, « Jeunes prédicateurs du mouvement Tabligh », *Socio-anthropologie* [En ligne], N°10 | 2001, mis en ligne le 15 janvier 2003, Consulté le 15 mars 2012. URL : <http://socio-anthropologie.revues.org/index155.html>

souvent à une phase dans le parcours de certains jeunes passés par des étapes de vie désorganisée (drogue, délinquance) et qui traverseraient ensuite une phase de *forcing religieux*, avant souvent de se réinvestir dans la société une fois retrouvée une capacité à inverser les stigmates dont ils étaient l'objet. La période d'hypervisibilité par le corps autant que par le discours peut tenir à une période d'engagement quasi-total, elle peut aussi être une manière de provoquer, sentant le potentiel de peur que leur aspect génère. Nous avons recueilli quelques témoignages allant dans ce sens. Le salafisme jihadiste est bien différent, puisqu'il prône une action politique radicale contre l'Occident. Les meurtres en série de Mohamed Merah interviennent alors que nous bouclons ce rapport de recherche brouillant une nouvelle fois les pistes sur les profils des jeunes jihadistes nés en France, il est trop tôt pour évoquer plus avant cette actualité. Mais les interpellations dans les milieux islamistes radicaux effectuées huit jours après la mort de Mohamed Mérah par la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) et la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) afin de démanteler des filières, ont eu lieu entre autres dans la région nantaise et le leader du groupe dissous Forsane Alizza, Mohammed Achamlane figure bien parmi les 19 personnes interpellées. Notons enfin que si des politiques et des commentateurs continuent à associer « menace islamiste » et banlieue, il semble bien que les intégristes prennent plutôt refuge dans les zones pavillonnaires péri urbaines qui facilitent le fait de se tenir à l'écart de toute vie sociale.

1.2 Le rôle de la recherche et des médias

Il ne nous est pas possible de savoir à quelles sources les acteurs locaux s'alimentent, même si certaines références semblent partagées. C'est le cas des travaux plusieurs fois cités de Gilles Kepel¹⁹, de ceux d'Olivier Roy, spécialiste de l'islam, mais aussi des expertises en politiques publiques et en management de la diversité d'Omero Marongiu-Perria, sociologue de l'ethnicité et des religions ou de celles de Dounia Bouzar, anthropologue du fait religieux et ancienne éducatrice, auteur de plusieurs ouvrages, qui après sa démission du CFCM, a monté un cabinet d'études Cultes et Cultures pour aider les collectivités territoriales et les entreprises à gérer la diversité religieuse et appliquer la laïcité au quotidien. Nous reviendrons dans la seconde partie sur le résultat de sa dernière recherche action commandée par le groupe parlementaire socialiste.

Le travail collectif sous la direction de Gilles Kepel²⁰ est une enquête commandée par l'Institut Montaigne, réalisée dans la zone de Clichy/Montfermeil. Elle analyse la façon dont s'imbriquent les variables comme la relégation et l'enclavement spatial, les problèmes de l'éducation et de l'emploi, de la sécurité, pour générer une émeute qui s'est répandue dans l'ensemble du pays. Les résultats de cette enquête révèlent la façon dont la référence à l'islam a pénétré l'espace social de ce territoire très spécifique. Les chercheurs prennent toujours la précaution de le préciser mais les analyses sont parfois vite réinterprétées en dehors de ce contexte. L'article de Luc Bronner, titrant « La place croissante de l'islam en banlieue »²¹, paru dans *Le Monde*, le 4 octobre 2011 en est un exemple. Même si le

19 Depuis *Les banlieues de l'islam* (1987) jusqu'au récent dossier, *Banlieue de la République : Société, politique et religion à Clichy-sous-Bois et Montfermeil* (2012)

20 Cf Quatre-vingt-treize et Banlieue de la République, sous la dir de Gilles Kepel avec la collaboration de Leyla Arslan et Sarah Zouheir, Gallimard, 2012 ; Gilles Kepel, Quatre-vingt-treize, Hors série Connaissance, 2012.

21 On ne peut s'empêcher face à l'actualité récente de s'interroger sur cette cristallisation sur la banlieue quand le périurbain semble bien plus le refuge des radicaux (cf. les arrestations récentes du groupe Forza Alliza)

journaliste prend soin de resituer ces résultats, les passages de l'article analysant la dimension compensatoire de l'islam au sentiment d'indignité sociale, politique et économique, parlent à beaucoup d'acteurs. Les résultats de cette recherche qui révèle que la "piété exacerbée" serait un symptôme de la crise des banlieues et non sa cause, comme si l'islam s'était développé en l'absence de la République et comme si les valeurs de l'islam avaient pour fonction de remplir un vide laissé par les valeurs républicaines, résonnent bien sûr au-delà du terrain d'enquête où tous les indices sont multiples.

L'analyse assez largement partagée sur le rendez-vous manqué de la gauche avec les populations issues de l'immigration crée également chez certains élus de gauche une raison suffisante pour s'intéresser à la construction de l'islam, dans une période où le désir est grand de se démarquer des positions du gouvernement²². Les déclarations du ministre des Affaires étrangères, au début de la révolution tunisienne, proposant à l'assemblée nationale le savoir-faire français à la police tunisienne pour éviter que les manifestations se déroulent dans des conditions dangereuses pour le peuple tunisien, tendant à assimiler les pays arabes aux banlieues françaises ont encore radicalisé les analyses critiques vis-à-vis du gouvernement Sarkozy.

On l'a vu, les travaux des chercheurs sont souvent lus à travers les synthèses qu'en font les journalistes, en particulier dans *Le Monde* et *Le Monde Diplomatique*. *Le Monde* oscille entre le désir de relativiser l'importance de l'islam et celui de lui faire une place, ce débat porte en partie sur la question du dénombrement (4 millions, estimation de l'enquête « Trajectoires et origines », INED-Insee, 2008). Les chiffres permettent d'écarter l'idée de l'islamisation de la France mais si l'on regarde de plus près la dynamique démographique des personnes de religion musulmane, leur concentration dans les grandes villes facilitant leur mobilisation et les mouvements de sécularisation concernant les catholiques et les protestants, l'islamisation de la question religieuse est avancée par des chercheurs comme Michèle Tribalat démographe, qui ne cache pas par contre son inquiétude autour des effets de l'islam dans le domaine de la liberté d'expression. *Le Monde diplomatique*, dont la ligne éditoriale s'est nettement réorientée à partir des années soixante dix, a pour particularité de laisser une bonne place à des articles écrits par des journalistes indépendants et des intellectuels. Alain Gresh, directeur adjoint insiste quant à lui sur la dimension fantasmée de la « menace » islamique, niant la dérive totalitaire de l'islamisme aux côtés des Frères musulmans et proposant une vision laïque et rationnelle du fait musulman, pris dans sa diversité. Ses articles démontrent que les polémiques sur l'islam visent surtout à détourner l'opinion des problèmes réels de la société.²³ Plus controversé, le lien entre Alain Gresh et Tariq Ramadan avec qui il a organisé de nombreuses conférences devant des publics très différents, se battant pour lui ouvrir les portes de la gauche. Ils ont à plusieurs reprises écrit ensemble et en particulier l'ouvrage, *L'islam en question*.²⁴ Cette alliance a été bien sûr critiquée et en particulier par Caroline Fourest dans *Frère Tariq* (2004). Nous n'entrons pas dans l'histoire de ces échanges, mais dans ce paragraphe où nous souhaitons dire combien les analyses et les débats d'idées pèsent sur des prises de décision au niveau local, la figure de Tariq Ramadan est bien celle à laquelle le plus grand nombre fait référence et cette fois autant du côté des membres des associations musulmanes que des responsables politiques ou techniques locaux. Il est indéniable que Tariq Ramadan touche les musulmans de France et trouble ceux qui sont en charge de la construction de l'islam en France. Petit fils du fondateur

22 L'ouvrage d'Olivier Masclat : *La gauche et les cités, enquête sur un rendez-vous manqué*, La dispute, 2003 est celui qui est le plus centré sur cette problématique, mais localement les travaux de Stéphane Beaud sur les transformations des milieux populaires et en particulier de la situation des jeunes ont aussi une portée certaine liée à la période où il a enseigné à l'Université de Nantes.

23 Cf Gresh A., *L'islam, la République et le Monde*, Fayard, 2004.

24 Ouvrage publié en 2002 par Farouk Mardam-Bey dans la collection Babel d'Actes Sud.

des frères musulmans, universitaire, européen intégré, il est devenu un modèle pour de nombreux musulmans européens et un interlocuteur privilégié des pouvoirs institutionnels. Au-delà des débats contradictoires le concernant dans les médias, le seul fait de convoquer un savoir sacralisé pose problème, ainsi d'ailleurs que sa volonté de vouloir conjuguer orthodoxie et modernité, pensée parfois tellement paradoxale que des personnes aux positions opposées peuvent s'y référer.²⁵ Ce qui est sûr c'est que bien des musulmans et sans doute au-delà, bien des personnes issues de l'immigration maghrébine semblent le suivre parce qu'il leur donne un espoir de retrouver une position respectable, Tariq Ramadan sachant particulièrement jouer avec le retournement du stigmat. Les échanges contradictoires autour d'éventuelles consignes de vote au moment des présidentielles de 2012 formulées – ou non – par Tariq Ramadan vérifient d'une part son rôle politique en France et créent d'autre part l'idée fautive selon laquelle être musulman entraînerait un positionnement politique commun.

En fonction des parcours personnels et des analyses sur lesquelles les acteurs politiques des villes de l'ouest s'appuient, on distingue deux tendances : accompagner la construction de mosquées devient pour certains une manière de ne pas faillir au devoir d'hospitalité, mis à mal par la fragilisation économique de ces populations et par les défaillances du système scolaire quant à l'intégration des enfants des classes populaires ; durcir les positions laïques en renvoyant les musulmans à une organisation sur le seul versant privé revient pour d'autres à l'inverse, à défendre le modèle républicain, rempart contre les communautarismes.

1.3 Questions religieuses et questions migratoires : les enjeux complexes de l'hospitalité

Les Pays de la Loire ont longtemps été comme la Bretagne une terre d'émigration, alimentant notamment la région parisienne. Région majoritairement rurale, seule une faible immigration de travailleurs étrangers s'est installée dans quelques centres industriels comme Nantes, Saint-Nazaire, Angers, Le Mans et Cholet. En 1975, année de l'arrêt de l'immigration massive de main-d'œuvre en France, la Région comptait à peine 1,2 % d'immigrés. Puis le regroupement familial et l'immigration pour motifs politiques vont prendre le pas. L'attractivité objective de la région se renforçant peu à peu, les immigrés seront 1,9 % en 1999. Les principaux groupes d'immigrés sont les Portugais, les Marocains et les Algériens, mais aussi des ressortissants de l'ancienne Indochine française et des Africains noirs ; parmi les Européens, notons l'existence d'un courant notable d'origine britannique (plus ou moins 200 immigrants par an). Actuellement, c'est l'immigration de conjoints étrangers venus rejoindre un(e) citoyen(ne) français(e) qui est la catégorie principale, elle représente 64 % des arrivées en Pays de la Loire hors Europe²⁶. Compte tenu du faible nombre d'étrangers dans la Région, le nombre de mariages mixtes est très élevé en Pays de la Loire, ce qui correspond aux nouvelles tendances de l'immigration régionale où on assiste à une fusion rapide des étrangers au sein de la société.

La question musulmane est imbriquée dans ces questions migratoires et dans les enjeux politiques qui y sont liés. Ce sont les histoires migratoires liées au travail qui ont dicté des vagues migrantes liées à l'islam, ce qui explique que des villes aient pu être très vite

25 Cf L'analyse qu'en fait Majida Dabbagh dans le numéro 37 du *Monde des Religions*.

26 Cf INSEE Pays de la Loire – Etudes – Renouveau de l'immigration n°42, Janvier 2005.

concernées par ces questions quand d'autres n'ont été impliquées que plus récemment et de manière plus marginale. Une à une, ces mêmes villes misent sur les valeurs républicaines du « vivre ensemble » et de l'hospitalité qu'ils mettent en acte et en scène à travers un ensemble de dispositifs d'intégration et des manifestations multiculturelles qui prennent des dimensions festives, documentaires, voire plus politiques.

La question religieuse musulmane est avant tout politique dans le cas des Algériens.²⁷ Il faut en effet compter avec la place occupée par les Algériens dans l'immédiat après guerre qui correspond souvent pour l'Ouest à la première vague migratoire. Le gouvernement français issu de la Résistance leur a accordé la citoyenneté française et leur libre-circulation dans la métropole, l'administration les classant dans la catégorie « Français musulmans d'Algérie ». Certains se sont impliqués syndicalement, voire politiquement et l'islam va rester cantonné pour eux au seul espace privé. La question de l'islam va apparaître à partir du regroupement familial en 1975, les migrants pratiquant l'islam devenant plus visibles à travers la présence des femmes et des enfants. L'histoire des harkis a aussi marqué l'organisation associative, ce qui peut du fait de la limitation évidente de la taille de ce groupe au fil du temps, expliquer la plus grande difficulté des Algériens à s'organiser sur base nationale. De nouveaux types de migrants quittent l'Algérie pour la France dans les années quatre-vingt-dix. Parmi eux, des étudiants, des diplômés et des femmes militantes. Leurs départs résultent de conditions de vie économiques et sociales difficiles, mais surtout des menaces qui pèsent sur leur vie du fait du terrorisme, conséquences de l'intégrisme religieux, ceux qui se sont engagés dans le domaine associatif (en particulier les femmes), l'ont fait avant tout sur base laïque²⁸.

1.3.1 Des villes aux histoires contrastées

Nous n'allons pas faire une histoire migratoire dans les villes considérées mais nous allons reprendre les faits saillants de ces histoires révélés par l'enquête afin de mieux saisir les négociations liées à l'installation durable de populations arrivées dans des contextes et à des périodes différents, explicatifs de la nature des mobilisations citoyennes et politiques.

Nantes est un port qui a servi de cadre au commerce triangulaire. Jusque dans les années 1990 un véritable tabou collectif a pesé sur cette histoire et un travail de dévoilement et de retournement en composante positive de la place des étrangers dans la ville s'est opéré sous l'effet de groupes de pression et de la volonté d'universitaires engagés. L'inauguration récente du mémorial nantais à l'abolition de l'esclavage est l'aboutissement de ce long processus. Le travail des historiens s'est prolongé dans un ouvrage et une exposition en 2011 : *Nantais venus d'ailleurs*²⁹. Nantes n'a pas connu de révolution industrielle massive, ni de spécialité agricole qui aurait attiré les étrangers en grand nombre, elle se trouve loin des frontières continentales, par contre la proximité de la mer a longtemps joué un rôle dans ces flux de populations. D'une part, l'histoire de l'immigration est ancienne, d'autre part il n'existe pas de communauté particulière et l'arrivée d'étrangers très divers à Nantes s'est faite de manière régulière. L'édit de Nantes de 1598, malgré sa relecture récente en termes de tolérance, n'a de nantais que le lieu de sa signature, réalisée dans un climat réel

27 Cf Benjamin Stora, *Les immigrés algériens en France, une histoire politique*, Hachette, 2009.

28 Cf Yamina BETTAHAR, « Les "nouveaux migrants" algériens des années quatre-vingt-dix », *Revue Hommes et migrations*. Article issu du N°1244, juillet-août 2003 : Français et Algériens.

29 Cf *Nantais venus d'ailleurs*, *Histoire des étrangers à Nantes des origines à nos jours*, Baudry P., Bergerat A., Croix A. et alii, P.U.R., 2007. L'exposition au Château des ducs de Bretagne a eu lieu entre Avril et Novembre 2011.

d'intolérance. Le rôle de l'argent demeure longtemps fondamental dans les logiques d'intégration et le rejet des pauvres le plus souvent venus d'ailleurs, est une constante de l'histoire de la ville, les historiens évoquant la notion de « xénophobie sociale ». Le tournant des Trente Glorieuses voit passer le nombre d'étrangers de 1612 en 1956 à plus de 5000 en 1975, essor rapide correspondant également à une transformation forte de cette présence étrangère : Marocains, Tunisiens, Turcs, et plus encore Portugais et Algériens arrivent en nombre, passant des quartiers misérables du centre-ville aux nouvelles cités HLM. Le rapport à l'étranger se diversifie et se banalise comme partout ailleurs mais ce qui spécifie un temps la ville c'est l'ambition affichée par la municipalité d'être une ville de la tolérance, représentation relevant pour une bonne part de la production d'une image culturelle, l'attention aux migrants étant surtout le fait de militants structurés en associations. L'espace international municipal cosmopolis existe toutefois, il propose de nombreuses manifestations, certaines sont coproduites par la Maison des Citoyens du Monde, collectif d'associations de solidarité internationale, de droits humains et citoyenneté. L'association Tissé Métisse connue par la fête annuelle au Palais des Congrès mais qui développe toute l'année des actions autour de l'accès à la culture, des discriminations, du vivre ensemble et de l'engagement citoyen, a pour particularité d'être née de la rencontre des comités d'Entreprise (CFDT), avec les structures de l'Education populaire et des collectifs artistiques et culturels. Jean-Marc Ayrault ne manque jamais de rappeler cette histoire dans les bilans de ses mandats, preuve ainsi donnée que toute la vie culturelle n'est pas réduite à la scène nationale du Lieu Unique dont le manifeste repose aussi sur le métissage mais prioritairement des formes artistiques même si les cultures du monde ont souvent été valorisées, la grande nuit soufie est un bon exemple récent, qui touche la question du courant mystique de l'islam mais de manière essentiellement culturelle. La municipalité a modifié sa politique en 2001, un adjoint dédié à la question de l'accueil des populations étrangères est nommé et une mission politique d'intégration est créée, nouvelle politique publique qui a fait l'objet d'une contractualisation avec toutes les directions municipales, position volontariste d'accueil visant à neutraliser les écueils du dispositif étatique. L'accès de tous aux droits et aux services publics et le dialogue entre cultures sont jugés prioritaires. La pierre angulaire de l'action municipale dans ce domaine est le conseil nantais pour la citoyenneté des étrangers. Le soutien aux « sans papiers » à partir des réseaux scolaires (enseignants et parents d'élèves) et plus récemment à l'Université, est actif depuis de nombreuses années (Enfants Etrangers Citoyens Solidaires, Réseau d'Education Sans Frontières...).

Saint-Herblain du fait de l'existence du Sillon de Bretagne voulu à l'origine par les promoteurs du projet comme lieu du regroupement familial a vu s'installer dès les années soixante-dix une population en provenance du Maghreb et en particulier des familles tunisiennes à l'origine du premier lieu de prière de l'agglomération nantaise, situé dans un local technique à rez-de-chaussée de l'immeuble. La ZUP de Bellevue à cheval sur Nantes et Saint-Herblain va devenir également un quartier où des questions migratoires vont entraîner des tensions à caractère racistes dans les rapports de sociabilité, mais aussi une dynamique bien réelle dans la vie associative (sport, activités autour des femmes, loisirs des enfants...). A partir de ces ancrages initiaux, l'histoire ne cesse de se réécrire, ainsi dernièrement des Tunisiens originaires de la ville sinistrée de Redeyef ont trouvé refuge au Sillon, avant la chute du président Ben Ali, avant d'être arrêtés par la police, placés en centre de rétention à Rennes puis expulsés en Tunisie en octobre 2010.

Rezé, à l'inverse, va connaître plus tardivement ces phénomènes migratoires et en conséquence, ne va pas développer une expertise et se trouver moins armée quand les demandes vont être formulées : « Il faut se souvenir qu'il y a vingt ans, la Loire était une totale frontière entre le nord et le sud de l'agglomération avec un seul point de passage, Pirmil et du coup les 2/3 de l'industrie de la Basse Loire étant au nord, tous les travailleurs immigrés se sont installés au nord et à Rezé, on a eu l'exode rural venant de Vendée et un

peu du Poitou. Jusqu'à une date récente les familles maghrébines à Rezé, même si on n'a pas de statistique puisqu'on n'a pas le droit, ces familles étaient en nombre faible, elles étaient inférieures en nombre aux gens du voyage, donc on a développé une expertise sur les gens du voyage »³⁰. Si on ajoute pour cette ville, l'importance de la laïcité comme facteur de cohésion de l'équipe municipale et le fait que les premiers musulmans demandeurs ont fait la « une » des médias autour de délinquances diverses associées à des formes d'intégrisme affichées, on comprend qu'il soit plus difficile de faire avancer le dossier des lieux de culte. La volonté de « faire la place » a été par contre affirmée par cette ville revendiquant une image positive de ville de banlieue ancrée à gauche de longue date, autour notamment de l'accueil et de l'accompagnement des gens du voyage.

Saint-Nazaire est une ville dont l'histoire est fortement marquée par l'histoire du port, de l'industrialisation à partir du XIX^e et par les luttes sociales liées aux Forges de Trignac et aux chantiers navals. Le cosmopolitisme de la ville est lié aux conflits armés, lieu de débarquement des troupes américaines pendant la première guerre mondiale, puis ville occupée par les unités allemandes entraînant sa destruction à 80% par les alliés. Les conflits sociaux marquent ensuite la vie politique de la ville qui vit au rythme des chantiers. Récemment, ce sont les effets de la sous-traitance (entreprises polonaises et lituaniennes qui prennent les marchés à des coûts très bas) qui ont posé problème et la ville s'est mobilisée autour des droits des travailleurs des chantiers navals, de plus en plus travailleurs déplacés et étrangers. Les conflits les plus durs concernaient les Grecs, les Indiens, les gens originaires des Pays de l'Est, ils ont mobilisé le MRAP et l'association Label Gauche qui a présenté une liste aux dernières municipales, mais ces travailleurs ne posaient pas la question de l'islam et le religieux est resté hors champ. Par contre les spécificités de l'enseignement supérieur (DUT, master professionnels ingénierie) ont vu arriver des jeunes issus du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest qui se sont installés et se sont engagés dans les associations musulmanes.

Angers a connu une histoire migratoire liée aux ardoisières, situées sur différents sites de production dont celui de Trélazé qui va s'affirmer comme le centre le plus important. Trélazé accueille des travailleurs venus d'ailleurs³¹, qui seront très longtemps des Bretons, puis l'appel aux Espagnols à partir de la Première Guerre Mondiale restera une solution secondaire et il faut attendre les années soixante pour qu'arrivent en plus grand nombre les Portugais, puis les Turcs et les Magrébins. Pour certains ce ne fut qu'une étape vers d'autres lieux (France et Amérique du sud) mais des travailleurs migrants s'installent durablement, les femmes trouvant des emplois de bonnes à tout faire, dans la corderie Bessonneau, la fonderie de Montreuil-Juigné ou dans l'agriculture. Angers est une ville où de nombreux militants sont engagés de longue date sur les questions d'intégration, c'est le cas en particulier de l'APTIRA (association pour la promotion et l'intégration dans la région d'Angers), elle-même héritière de l'association pour la promotion des travailleurs immigrés, dans laquelle plusieurs élus ont milité ou travaillé. Le phénomène croissant des demandeurs d'asiles à la fin des années 90 va provoquer la rencontre d'associations existantes et l'émergence de nouvelles associations autour de la création d'un lieu d'accueil et de l'organisation d'une plateforme pour traiter efficacement la question, elle regroupe l'Aptira, la ligue des droits de l'homme, le secours catholique, le FNARS, le réseau éducation sans frontières.... La Ville et le Conseil Général ont collaboré mais la peur de favoriser une filière de sans papier est venue perturber le débat. Nombre de ces militants sont des chrétiens et la place de l'islam reste une question qui n'est pas traitée comme prioritaire. La municipalité s'est dotée d'un conseil pour la citoyenneté des étrangers (CCEA) qui a notamment proposé

30 Extrait d'entretien, J-Y Cochet, DGA, Ville de Rezé.

31 Cf, Aptira, *Mémoire de migration à Trélazé. De la fin du siècle dernier à aujourd'hui*, (préface de J. Thomé), Geslin Claude, Annales de Bretagne et des pays de l'ouest, 1997, volume 104.

une exposition sur le thème « Parcours de migrants », avec pour objectif d'enrichir les projets associatifs en matière d'inter culturalité, de diversité et d'altérité.

1.3.2 La cité et la question musulmane. Positions municipales et engagements personnels

Cette recherche sur l'islam permet de révéler des caractéristiques propres aux socialistes en charge des métropoles de l'ouest. Les filières chrétiennes de gauche à l'origine de l'engagement politique de certains de ces élus et l'effet de la génération 1977 de militants issus du moule laïque, pèsent dans les manières d'interpréter la loi de 1905. Entre la nécessité pour certains de donner encore et toujours des gages sur la défense de la laïcité et la capacité pour d'autres à intégrer le fait religieux dans la cité, liée à leurs propres parcours et/ou à la reconnaissance de l'importance du militantisme chrétien dans les luttes sociales et urbaines (syndicat, militants du cadre de vie, vie associative), les positions diffèrent. De fait, les catholiques de gauche ont disparu en tant que force organisée, la perte de l'influence de l'Eglise est réelle et l'articulation entre foi et politique ne se pose plus aujourd'hui³². Par contre, les catholiques et les chrétiens sont souvent nombreux dans les organisations et dans des associations ouvertes sur l'accueil des étrangers même si ce sont les engagements citoyens qu'ils mettent en avant comme moteur de leur engagement. De fait, on constate une asymétrie de la dynamique entre islam et catholicisme. Le catholicisme est devenu une affaire privée au moment où l'islam sort du domaine privé. Dans tous les cas, les maires, qu'ils soient hostiles à la prise en charge du culte musulman ou qu'ils soient plutôt favorables à cette prise en charge, ont pris la mesure de la dimension politique du dossier, du fait du poids électoral que représentent ces populations mais presque autant des risques de manipulations politiques soit, d'une trop visible prise en charge du culte musulman dans la cité (critiques par les milieux de droite, d'extrême droite et de tous ceux qui font de la laïcité, une composante identitaire majeure) soit, d'une insuffisante prise en charge (critiques des forces de gauche au nom de l'hospitalité et de l'égalité).

Parmi les acteurs qui s'engagent dans l'accompagnement de la construction de l'islam en assumant une position laïque, des personnes issues elles-mêmes de ces vagues migratoires et qui se mettent au service de leurs compatriotes, qu'ils agissent en tant qu'élu et/ou professionnel dans le domaine du droit des étrangers, de la cohésion sociale, de la vie associative ou en charge de la médiation et de la citoyenneté. Parmi eux, certains ont grandi dans les grands ensembles et ont participé très jeunes à la vie associative de leur quartier (sport, équipements socio-éducatifs et culturels...). Des architectes d'origine migrantes s'engagent aussi pour faciliter le dialogue avec les associations et garantir l'aboutissement des projets de construction de mosquées. Certains élus d'origine étrangère bien que sollicités pour servir d'intermédiaires, se refusent à aller sur la question de l'islam, mettant en avant que leur engagement politique ne les y prédispose pas plus que n'importe quel élu, voire moins. Ils appartiennent à une génération qui a intégré la critique de l'invention républicaine de la question musulmane et leur entrée en politique s'est faite par l'engagement dans le domaine associatif laïc, auquel ils tiennent.

Suivant les villes, les personnes qui sont interlocutrices des associations musulmanes autour des projets de construction d'édifices culturels ou de pratiques culturelles propres à l'islam peuvent être plutôt du côté des élus, des techniciens ou dans une alliance des deux même si toujours revient le fait que le maire et son cabinet sont en veille sur le sujet et qu'ils reprennent la main quand le dossier du religieux redevient politique ou quand les membres des associations musulmanes eux-mêmes leur font appel. Au-delà des deux versants de

32 Cf *Place Publique* N°30, Novembre-Décembre 2011, « Le socialisme à visage urbain » et en particulier l'article de Yvan Tranvouez : « Les chrétiens de gauche ont disparu »

l'interprétation du modèle républicain, les trajectoires individuelles et les expériences personnelles comptent. Dans le cas de certaines villes retenues pour ce travail, la prise en charge de la question de l'islam a été au départ le fait de personnes (techniciens, élus) ayant construit leurs parcours dans des quartiers populaires et qui ont donc côtoyé des populations migrantes dans la première période de leur engagement. Aussi, il n'est pas inintéressant de revenir plus en détail sur quelques parcours individuels.

Le parcours de Jacques Auxiette, Président de la Région des Pays de Loire à l'initiative de cette recherche, peut pour une part s'analyser de cette manière. C'est en tant qu'ancien maire de la Roche-Sur-Yon et que proviseur de lycée qu'il a été impliqué dans des débats croisant laïcité et islam, et en tant qu'ancien coopérant en Tunisie, qu'il a développé une sensibilité à la culture liée au Maghreb et à ses populations. C'est le cas également de Jean-Marc Ayrault, ancien habitant du Sillon de Bretagne, mais aussi de Marc Goua député-maire de Trélazé ou encore de techniciens en charge de questions associatives, des dispositifs de prévention de la délinquance, de politiques publiques liées à la politique de la Ville ou de cohésion sociale. Il semble bien que le côtoiement de populations musulmanes entraînant des relations personnelles protège des dramatisations et des peurs irrationnelles, les analyses se construisant dans l'échange direct avec des personnes adeptes de l'islam mais non réductibles à cette seule composante. Des parcours professionnels et politiques s'amorcent sur ce sujet, ce qui entraîne une expertise progressive et un engagement aux côtés des personnes concernées, l'entrée peut être liée à un territoire, à la question migratoire ou la question religieuse elle-même.

A Nantes, Patrick Rimbart, aujourd'hui premier adjoint à la mairie de Nantes et vice président de Nantes Métropole était adjoint aux travaux et à la vie quotidienne quand il fut interpellé autour des travaux de la mosquée de Malakoff mais c'est surtout en tant que conseiller général à partir de 1992 et encore avant en tant que membre du CA de APS (Association de Prévention), qu'il a été concerné par la question musulmane sur le grand quartier de Nantes Nord. François Preneau, dans la liste « nouvelle gauche » du premier mandat de Jean-Marc Ayrault a été un des premiers élus à devoir agir face à la question de l'islam, puisqu'il était en charge de l'accueil et de l'insertion des Nantaises et Nantais issus de l'immigration. Daniel Asseray y était confronté au titre de la Politique de la Ville (et pour avoir porté une période clef de l'histoire du Sillon de Bretagne) et en tant que socialiste ne masquant pas sa foi catholique et donc en position favorable pour accompagner les relations entre le champ politique et le champ religieux. Au niveau des services, c'est Guy Boré, directeur de la vie associative, qui a porté au quotidien, le dialogue et fait avancer les dossiers avec détermination, son expertise est aujourd'hui valorisée par des interlocuteurs d'autres villes.

Franck Sina, aujourd'hui DGA développement urbain de la Ville de Saint-Herblain du fait des questions de délivrances de permis de construire, de l'occupation du domaine public et du projet de renouvellement urbain du Sillon de Bretagne en est en charge en lien avec le maire, mais c'est aussi parce que ce dossier prend assez naturellement la suite de son ancienne charge autour du dispositif de prévention de la délinquance, où il a été en contact avec des familles musulmanes, avec lesquelles il a gardé des liens, et c'est tout autant son engagement dans le domaine associatif sportif qu'il a noué des relations privilégiés avec des jeunes aujourd'hui adultes.

L'existence de deux églises contemporaines à Rezé a posé très vite l'enjeu du patrimoine culturel dans cette ville. Jean-Yves Cochais, DGA Solidarité et Affaires Générales, s'y est particulièrement intéressé et ce « détour » l'a conduit à se trouver confronté aux nouvelles demandes d'espaces culturels qui ont émergé sous des formes très diversifiées : témoins de Jéhovah, évangélistes (inauguration en 2011 d'un nouveau lieu de culte) et musulmans. Son

implication autour des gens du voyage met également en évidence l'enjeu privilégié de l'hospitalité de la municipalité.

Marc Goua, député-maire de Trélazé, rappelle que quand les Marocains et les Turcs sont arrivés pour travailler aux ardoisières, il lui semblait normal de leur permettre d'exercer dignement leur foi. Son implication dans le domaine sportif associatif lié aux différents quartiers d'habitat social dans lesquels il a lui-même habité l'a ouvert à ces questions, une fois élu, il a embauché des gens d'origine étrangère dans les services, a veillé à ce que des représentants originaires de ces communautés (Maroc, Turquie, Afrique Subsaharienne) fassent partie du conseil municipal. Il a mis en place un conseil des étrangers pour favoriser les échanges, points de départ du dialogue avec les associations musulmanes autour d'un lieu de prière.

A Angers, Rachida Ouattara, directrice d'APTIRA (association pour la promotion et l'intégration dans la région d'Angers) et conseillère municipale, est vue comme une des personnes clefs autour de cette expertise liée aux populations maghrébines incluant les enjeux de la construction de l'islam. Jean-Luc Rotureau a lui-même longtemps travaillé dans cette association, ce qui explique la confiance donnée par l'équipe municipale à sa directrice.

A Saint Nazaire enfin, face à un maire, Jean-Joël Batteux campant sur des positions laïques radicales toutes religions confondues, c'est Eric Provost, élu notamment à la culture, aux coopérations et aux relations internationales qui fait avancer doucement les choses, en se référant au modèle nantais qu'il connaît bien. Mme Peuziat, salariée au Pôle solidarités/Citoyenneté, service politiques éducatives et jeunes, est au contact des jeunes des quartiers ouest de la Ville, dans les lieux de rencontres y compris les maisons de quartiers. Son histoire personnelle la prédisposait à s'inquiéter du mauvais accueil fait aux populations trop différentes, les jeunes maghrébins s'adressent volontiers à elle pour faire avancer les choses autour de la demande de lieux de cultes. « Je ne suis pas de Saint-Nazaire, moi qui arrive, je trouve que Saint-Nazaire est une ville de paradoxes, c'est une ville ouverte avec son port et tout ce que ça a pu amener et puis, avec la laïcité, cette réticence à l'ouverture, à l'islam... Qu'est ce qui dérange tant que ça dans la religion ? Est-ce qu'on a peur que la religion prenne le pas sur la politique et la laïcité ? Est-ce que ne pas entendre, ne pas voir, ne pas écouter, c'est le meilleur moyen de tout arrêter ? ».

On voit comment des contextes spécifiques et des parcours individuels peuvent créer des relations personnelles avec des personnes engagées dans la construction de l'islam qui donnent le courage d'agir dans le cadre légal, voire à prendre quelques risques pour lancer la dynamique, qui finit par être reprise par d'autres. Ces histoires montrent que les relations de confiance ou de défiance vis-à-vis des populations musulmanes constituent un point clef du démarrage des processus de négociations, la confiance se construit dans un rapport privilégié avec des personnes, ce qui explique l'importance des trajectoires résidentielles et le rôle des acteurs de terrain, autour de territoires partagés. Les professionnels engagés sur le terrain dans la dynamique des années soixante-dix auprès des classes populaires à partir de motivations politiques fortes vont être déterminants dans ces premières négociations en particulier dans les métiers de l'animation et de la prévention. Le renouvellement à ces postes par des personnes formées à l'université conduit sans doute à des positions plus frileuses ou à des pratiques plus institutionnelles qui permettent moins d'atteindre les personnes qui ne franchissent pas la porte des équipements³³. Nous verrons que le processus de dissociation entre l'islam et les quartiers populaires supprime parfois ces corps intermédiaires, qui ont comme avantage de pouvoir agir sur les aspects éducatifs et culturels

33 Cf Pasquier, E., Devisme, L. « Chargé de quartier à Nantes, un métier spatialisé », LAUA, Juillet 2008.

et de faciliter le fonctionnement de groupes hétérogènes, ce qui, dans les deux cas, évite d'isoler le fait religieux.

1.4 L'histoire de la structuration du champ associatif musulman

Les associations musulmanes en charge des projets de constructions de mosquées, objets de cette recherche, sont héritières de plusieurs histoires, liées aux primo-migrants constituées dans la perspective d'un retour et donc d'une présence provisoire en France, puis celles liées à la sédentarisation des populations issues de l'immigration à laquelle la demande culturelle participe.

1.4.1 Les associations de migrants

Les villes étudiées comme le reste du territoire français ont connu une modification de la place des religions du fait de l'arrivée de plusieurs vagues migratoires d'origine étrangère (Maghreb, Afrique Noire, Turquie) dont certains membres sont adeptes de l'islam. C'est l'offre de logements spécialisés (foyers, HLM) qui a dicté la répartition spatiale de ces nouveaux habitants. Cela explique que la question de la construction de l'islam est fortement imbriquée avec celle des quartiers d'habitat social : Sillon de Bretagne à Saint-Herblain, Nantes Nord, Malakoff, ZUP Bellevue, Nantes Est à Nantes, la Roseraie à Angers, le secteur des Plaines à Trélazé, la Bouletterie à Saint-Nazaire... Jusque dans les années soixante-dix, les besoins d'espaces culturels des adeptes de l'islam ne sont pas exprimés. Les hommes célibataires venus d'Algérie, de Tunisie et du Maroc se sont souvent placés en position de retrait dans la société française y compris sur le registre religieux. Du fait de la situation coloniale ou post-coloniale de leur pays d'origine, leur séjour était alors vécu comme une période à part dans leur vie. Cette position s'est prolongée dans les premières années du regroupement familial dans les grands ensembles HLM où la religion demeurait une pratique privée.

Les premières associations sont nées dans les années soixante et sont liées aux pays d'origine, agissant pour certaines comme relais gouvernementaux : Amicale des Algériens de France (AAF), Amicale des Tunisiens de France, Amicale des Marocains de France, quand d'autres se sont construites à l'inverse en opposition des régimes en place, comme l'Union générale des travailleurs tunisiens ou l'Amicale des Marocains en France. L'AAF agit en lien avec le consulat et aide aux démarches auprès des autorités françaises, elle est très liée avec le nouveau pouvoir né de l'indépendance. Les amicales qui concernent essentiellement les hommes célibataires, ont existé dans les villes de Nantes et d'Angers. Elles vont perdre petit à petit de l'importance avec le vieillissement des membres de cette première vague migratoire. La question religieuse n'est pas centrale dans cette histoire associative, les pratiques religieuses restant alors privées. Trois histoires associatives pionnières émergent par exemple à Nantes dans les années soixante et soixante-dix respectivement liées aux harkis, aux travailleurs célibataires logés dans les foyers Sonacotra, aux premières organisations dans les grands ensembles, comme au Sillon de Bretagne du fait de l'histoire de peuplement spécifique déjà abordée. Dans le cas des harkis, le lien institutionnel avec la France leur donne une reconnaissance particulière, des cérémonies avec drapeaux et médailles sont organisées par la Préfecture, ils négocient ce lien sur le mode clientéliste avec

le pouvoir en place (qui changera plusieurs fois de bord politique) : aides aux études pour les enfants et accès aux emplois municipaux. L'histoire politique avec les anciennes colonies françaises et les foyers de travailleurs migrants se prolongent à travers l'histoire des anciens combattants algériens et marocains (une centaine). Ils doivent vivre en France neuf mois sur douze pour toucher leur pension, et pour certains finissent leur vie dans un foyer Adoma à Nantes (ex Sonacotra), le conseil nantais pour la citoyenneté des étrangers et la direction municipale des personnes âgées ont pris en charge ce dossier.

1.4.2 Retours sur des histoires spécifiques aux quartiers

Dans les années quatre-vingt, une nouvelle vague d'associations se crée autour des problématiques d'intégration, l'arrivée de la gauche au pouvoir favorise leur multiplication. Parmi elles, des associations socioculturelles nées dans la tradition de l'éducation populaire et/ou le giron de la politique de la ville et donc reliées à des territoires de type grand ensemble, base d'un territoire partagé expliquant l'hétérogénéité de l'origine des adhérents, elles relèvent de la loi de 1901. Dans l'ouest, la vie associative est très dynamique, elle a été fortement encouragée par les municipalités, comme forme loyale de participation à la vie de la cité et comme moyen pour les autorités d'avoir des interlocuteurs et de contrôler le jeu d'acteurs. Cette volonté de n'échanger qu'avec des interlocuteurs connus, respectés et appuyés par des relais dans le tissu social, qu'il soit professionnel ou associatif, peut se lire à Nantes comme une culture politique locale basée sur des réseaux avec sa possible dérive clientéliste dans le cas de la succession de plusieurs mandats politiques.

Composée de quelques membres dans les années 70, l'Association musulmane du quartier de Malakoff est déclarée en 1980 auprès de la préfecture de la Loire Atlantique et permet à un petit groupe de fidèles d'obtenir un local (Mosquée El Forqane), c'est la première de la Ville. Il s'agit de l'ancienne Chapelle St Christophe, notons que ce type de transfert d'un culte à l'autre demeure très rare. L'association est liée au regroupement résidentiel de fidèles installés dans le grand ensemble de Malakoff, l'affiliation postérieure avec l'UIOF dans la mouvance des Frères musulmans expliquera l'arrivée de fidèles d'autres quartiers sur la base de ce courant religieux et l'appellation de l'association : A.I.O.F. La Ville va entamer un moment une réflexion avec l'AIOF autour de l'option d'une grande mosquée, la position assez centrale de Malakoff dans l'agglomération étant mise en avant. Au moment de la guerre du Golfe, la mosquée de Malakoff est jugée radicale, la préfecture fait des rapports, les RG sont en veille et les prêches sont analysés. Au début de son second mandat, Jean Marc Ayrault invite à Nantes Alil Boubakeur en lien avec l'AIOF, qui est depuis 1992 recteur de l'Institut musulman de la mosquée de Paris, mais l'échange avec le maire, son cabinet et les élus, laissera une mauvaise impression, Alil Boubakeur expliquant de façon assez brutale la manière de recruter les imams algériens et de les contrôler politiquement, de plus il s'appuie localement essentiellement sur les harkis. Jean-Marc Ayrault organise alors une journée de séminaire en invitant Olivier Roy, chercheur spécialiste de l'Islam, il s'agit de se former, de prendre du recul pour dédramatiser. En 1998, la commémoration des 400 ans de l'Edit de Nantes va rendre visible la place des musulmans à Nantes. Le Maire crée un comité de pilotage scientifique autour de Madeleine Rebérioux et invite tous les cultes à être représentés, la question de qui inviter se pose pour l'islam. Les Catholiques ont un évêque, les Protestants et les Israélites, un président, mais dans leur cas l'existence de plusieurs associations trouble. L'AIOF est finalement invitée, étant alors la plus grosse association, c'est la première fois qu'ils sont associés à une commémoration publique.

La montée assez massive de la pratique religieuse chez les jeunes de la seconde génération ou primo arrivants va ensuite prendre le pas sur les associations. La création des Jeunes Musulmans de France (JMF), une des actions lancées par l'UIOF, confirme cette tendance, notamment sur le quartier de Bellevue. Les JMF essaient de gagner des fidèles en s'appuyant sur les structures associatives existantes et les centres sociaux. Farid Abdelkrim y joue un rôle central, il est né à Nantes de parents algériens et est un des fondateurs des JMF avant de devenir membre de l'UIOF, il a réussi un cursus universitaire et revendique d'être musulman, ce qui trouble les acteurs de la vie sociale et politique qui avaient imaginé que la deuxième génération allait se construire sur de toutes autres références. Il va prendre ensuite ses distances avec les instances officielles de l'islam de France et participer à des débats télévisés sur l'islam avant de créer en 2008, l'association Focusdoc qui réalise le documentaire « Tareq Oubrou, un imam dans tous ses états ». Il donne depuis des sortes de « one man-show » ou « stand up » toujours suivis de débats, dont le premier « Je vous déclare la paix... » a été donné au Sémaphore à Nantes en octobre 2010. Quand les membres de l'association de Malakoff ont fait le choix de l'AIOf ça n'était pas tant par choix idéologique qu'une recherche de structuration mais une fois le choix fait, ils se sont retrouvés pris dans un courant d'islam politique qui va se rendre visible par ces Journées annuelles des JMF qui vont se tenir à la Cité des Congrès. Les JMF ont les moyens de payer et à ce titre, ils sont traités comme n'importe quel congrès. François Preneau y assiste, aucun autre élu ne veut y aller. Il garde un souvenir très fort de l'intervention de Tarik Ramadan, intellectuel et universitaire suisse d'origine égyptienne, réclamant le droit d'être « musulman européen » alors interdit de séjour en France. Ces Journées vont connaître un développement important pendant quelques années. Jean Marc Ayrault y assiste en 2001 et fait une intervention devant 1500 personnes, on est à quelques mois des élections municipales. Il est convaincu que la seule réponse politique est de permettre qu'il y ait des lieux de culte, et qu'à partir de là seulement, la laïcité pourra l'emporter. Jean Marc Ayrault est bien sûr sensibilisé par la portée nationale du sujet et il comprend qu'il doit donner justement une réponse de portée nationale à la situation nantaise. Quand les associations musulmanes de Nantes organisent un tournoi de football au stade Marcel Saupin, il vient en personne donner le coup d'envoi mais demande à la presse de ne pas relayer le fait. Les articles dans la presse locale tirent souvent sur le sensationnel avec le désir/risque de mobiliser négativement les Nantais. Ensuite une partie de la jeunesse va prendre ses distances et de plus en plus de personnes vont se vivre comme musulmans mais dans un rapport distancié.

Nantes Nord est un quartier composite comprenant une très forte proportion de logements sociaux répartis entre plusieurs grands ensembles et cités HLM. Dans les années 90-91, on l'a vu, la deuxième guerre du Golfe est une période où les problèmes de délinquance des jeunes se posent de manière complexe : les actes de délinquance sont réels et les discours stigmatisants visent particulièrement les jeunes Maghrébins. Des inscriptions à la gloire de Saddam Hussein fleurissent alors sur les murs du quartier et les travailleurs sociaux se sentent de plus en plus démunis. L'équipe d'éducateurs de l'Association de prévention spécialisée propose un travail élargi dans le quartier de la Petite-Sensive. Elle réalise des entretiens auprès des pères sur le mode du récit de vie et découvre de riches parcours migratoires, des personnes avec un fort niveau de réflexion dont certaines ont exercé des responsabilités politiques dans leur pays d'origine au moment de leur décolonisation, des salariés stables engagés syndicalement. Et pourtant le discours ambiant se résume à dénoncer la démission éducative des parents. Les professionnels sont alors invités à une réunion collective. Vingt-cinq hommes (Marocains, Tunisiens, Algériens et Sénégalais) déclarent ce jour-là par leur porte-parole qu'ils sont d'accord pour aider les travailleurs sociaux mais à une condition, celle d'obtenir un lieu de culte qui sera également un lieu de vie sociale. « Dans notre culture d'origine, le religieux, le politique et le social ne font qu'un. Quand on a un problème on peut le régler facilement à la mosquée, il y a une facilité, un mode de vie qu'on a toujours gardé en mémoire, basé sur les anciens, les gens âgés, donc

où les réunir, ces gens-là? Dans une mosquée ! »³⁴. Depuis longtemps, ces pères de famille songeaient à faire cette demande, mais craignaient les réactions négatives. Le marché paraît équitable aux éducateurs de l'Association de prévention spécialisée qui acceptent de servir d'intermédiaires auprès de la mairie. Ce groupe d'hommes a la confiance des travailleurs sociaux. Le constat de non prosélytisme, la composante pluri-ethnique (Algériens, Marocains, Tunisiens, Sénégalais), leur obédience malékite, un sunnisme tolérant ouvert sur le monde, l'attachement au quartier sous toutes ses formes : tout cela conforte l'image d'un groupe ouvert, prêchant la tolérance et l'harmonie entre les peuples et les religions. Ce groupe, dont les hommes arrivent aujourd'hui à l'âge de la retraite, se révélera remarquablement stable. Certains de ses membres vont s'impliquer dans d'autres instances, comme les conseils de quartier et en particulier celui du Bout des Pavés, une autre cité de Nantes Nord. L'attribution d'un local relève de la volonté d'une réponse digne et d'une meilleure visibilité aussi de ce qui s'y déroulera, double enjeu de l'hospitalité et d'une forme de contrôle, ou du moins de droit de regard, sur ce qui est en train de se construire. Concrètement le local des Gerbes est proposé, les services municipaux font les premiers travaux, ce sont les membres de l'association qui financeront et construiront à l'avenir les adaptations nécessaires. Du côté des musulmans, la logique de la laïcité est parfois difficile à saisir. La Ville les incite à se constituer en association afin de pouvoir être subventionnés sur la partie culturelle de leurs actions. Les statuts de l'ACMNN (association culturelle musulmane de Nantes Nord) sont déposés en 1992, l'objet en est de « rassembler les personnes de confession musulmane, de créer un lieu de prière, d'organiser des fêtes et des réunions culturelles ». Il est précisé que l'association ne pourra en aucun cas avoir un but politique. Les réactions à ce premier acte officiel sont parfois réticentes y compris de la part de militants de gauche. Quand les membres de l'ACMNN vont mettre l'accent sur les problèmes du collège et proposer du soutien scolaire, les professeurs vont être majoritairement hostiles au nom du principe de la laïcité. Il semble que ce principe soit parfois un masque cachant des inerties institutionnelles et la difficulté d'inventer des pratiques adaptées aux situations diverses des populations auxquelles elles s'adressent. Le local des Gerbes est définitivement mis à disposition de l'ACMNN le 4 mai 1994. Une convention précise que les activités seront de l'ordre de l'entraide auprès des familles en difficulté et des rencontres culturelles. Une deuxième salle est réservée aux rencontres culturelles, mais « celles-ci ne sauraient toutefois conférer au local le caractère sacré d'une mosquée ». L'inauguration a laissé un souvenir vif chez les professionnels invités, un des moments les plus forts de leur parcours professionnels. Le processus d'intégration de l'association dans le quartier de Nantes Nord va ensuite se consolider à travers des temps festifs et très vite l'ACMNN va devenir l'association la plus importante du quartier. La question des nuisances dans l'espace public pendant le ramadan et la demande de lieux de rencontres pour les jeunes à la même période se posent ainsi que la demande de grandes salles pour la rupture du jeûne. Les élus, eux, ont du mal à trancher sur le motif culturel mais tout autant culturel de ce type de demandes. La saturation du local à l'heure des prières et des cours d'arabe va entraîner extensions et aménagements. La hantise des agressions est forte, les réflexions racistes existent, quelques dégradations aussi, d'où la volonté de discrétion du local (haies, clôtures, affichages peu visibles). Il va finalement devenir véritablement insuffisant et l'association va obtenir d'autres locaux, mais l'idée d'un projet de construction neuve commence à s'imposer. L'association mosquée Arrhama (loi 1905) sera créée en 2005 pour la construction de la mosquée, chantier qui va mobiliser fortement les fidèles, des problèmes financiers vont repousser le moment de la construction du centre culturel. Puis l'ACMNN va obtenir un bureau dans la nouvelle Maison de Quartier de Nantes Nord (MANO) où l'association poursuit très activement de nombreuses actions qu'ils revendiquent relever « du vivre ensemble ». Des activités sportives, scientifiques et culturelles sont ainsi portées : accompagnement scolaire, rallye lecture, activités multimédia (bureautique, internet, logiciels éducatifs), futsal (jeunes à partir de 17

34 Extrait d'entretien de Mohamed Boukrhis en 2009, alors président de l'ACMNN.

ans), cours d'arabe (tous niveaux jeunes et adultes), sorties civiques, éducatives et familiales. Les responsables reconnaissent que le M. de musulman dans le nom de l'association crée souvent la suspicion obligeant toujours à ré expliquer leurs enjeux, leur souci est alors de s'ouvrir au maximum sur le quartier en travaillant avec différentes associations : les associations du cadre de vie, les associations sportives, toutes les structures qui sont sur le quartier (la maison de l'emploi, la médiathèque, les centre socio culturels) et avec différentes structures de la Ville (la direction de la jeunesse, la prévention, la santé, jeunesse...). Ils se considèrent comme les héritiers de l'éducation populaire auprès de qui les premiers militants de l'association se sont formés. La construction du centre culturel leur permettrait de gagner en efficacité en regroupant les salles d'Arabe, de soutien scolaire, une grande salle pour les réunions, un local multimédia, ils ont par exemple des ordinateurs dans plusieurs lieux, ils ont le projet de développer une petite médiathèque et un ou deux bureaux pour les salariés, un local de convivialité, de restauration rapide, deux locaux commerciaux... En septembre 2011, la presse s'est fait l'écho de conflits à la mosquée Arrhama autour de la contestation du choix de l'imam nommé l'été précédent. Le renouvellement du conseil d'administration de la mosquée voulue par les anciens, a entraîné la constitution d'un nouveau bureau réorientant les projets dans le sens d'un renforcement de la structuration du culte (imam formé et rémunéré) et de l'autonomie vis-à-vis des élus et acteurs locaux. Ainsi les appels de fond sont destinés à l'achat du terrain (100 000 euros sont à réunir), privilégié sur la construction du centre culturel.

C'est dans le foyer Sonacotra de la Bottière que va s'improviser un premier lieu de prière de ce type, la direction n'y est pas favorable et un pavillon est acheté dans le quartier, il va finalement devenir le local des Jeunes Musulmans de France. Une salle des fêtes sur ce même quartier (Souillarderie) est un moment pensé comme pouvant devenir un lieu associatif musulman, les affaires traînent, le local reste non sécurisé et non affecté et finit par être pillé puis détruit. L'équipe municipale n'est pas alors prête à agir et le glissement du temps verra l'avortement de ce projet, à partir de cette période, l'idée du recyclage de lieux bricolés pour faire la place à l'islam ne sera plus retenue.

Les Turcs de l'agglomération nantaise, installés pour une partie d'entre eux sur la ZUP de Bellevue déménageant progressivement vers l'ouest de la métropole, en fonction des opportunités d'accès à la propriété et de la consolidation de leurs activités professionnelles (bâtiment). Certains se constituent en 1983 en association : Association Culturelle Turque de Nantes sur le motif d'encourager l'intégration et de défendre des valeurs culturelles, identitaires et confessionnelles (600 à 700 adhérents). Les ressources possibles sont les cotisations, les activités de l'association, les subventions, les dons et les possibles emprunts. L'ACTN va acheter un local rue du Jamet dans la ZUP (petit préfabriqué), qui leur servira longtemps de lieu de prière et prendre le nom de mosquée Mevlana que porte la nouvelle mosquée d'aujourd'hui. Les Turcs sont les premiers à avoir abouti la construction d'une mosquée et d'un centre culturel et avoir bénéficié de la subvention de 200 000 euros de la Ville de Nantes, pour ce dernier. Il faut dire que les 2500 familles turques de l'agglomération nantaises, mieux dotées économiquement, payent (elles n'ont pas trop le choix de refuser) une cotisation à deux vitesses de 100 euros ou 200 euros par mois, pour assurer les fonctions de solidarité communautaire.

A Saint-Herblain, les lieux de vie des populations adeptes de l'islam, on l'a vu, sont prioritairement dans les grands ensembles HLM du Sillon de Bretagne et dans la ZUP intercommunale de Bellevue. Un premier regroupement « de fait », d'hommes, dit le groupe de pères prend place dans un espace libre à rez-de-chaussée du Sillon. L'Association Culturelle Maghrébine va se constituer en 1997/1998 autour de ce local officieux, la composition du bureau veille à la diversité des origines (un tunisien, un marocain, un algérien) même si les Tunisiens originaires de Redeyef sont majoritaires. La spécificité de ce

petit lieu de prière de proximité tient à sa position au sein même du grand bâtiment HLM. Une quinzaine d'hommes descend chaque jour à la première prière, cette pratique tellement imbriquée dans les rythmes quotidiens permet l'acceptation du lieu de culte par les autres locataires. Il sera ensuite aménagé et agrandi pour accueillir les femmes. Puis s'organisent des activités autour des temps forts du calendrier musulman et une négociation avec le centre social autour notamment d'un appartement pour que les jeunes puissent se réunir pour le ramadan. Plus largement, les pères du Sillon vont assurer une sorte de veille sociale vis-à-vis des membres des populations maghrébines et vont être des interlocuteurs dans les projets de développement local social. Un dispositif de médiation sociale est mis en place, ainsi que des cours de français pour les femmes en lien avec la Samla dans le but d'aider les mères dans le suivi scolaire des enfants. La négociation du Carré musulman s'est d'ailleurs faite avec la participation de la Samla. Le lieu de prière du Sillon ne va pas connaître de renouvellement de ses membres qui tournent pour les hommes entre 30 et 40, il n'y a pas d'imam fixe et si être président représente tout de même un « titre », il n'y a pas d'enjeux de pouvoirs comme dans d'autres associations. Des fondamentalistes vont chercher un moment à approcher les jeunes en difficulté. Ces menaces vont relancer la collaboration de la Ville dans le cadre du projet de renouvellement urbain afin d'accompagner l'association pour trouver une solution aux problèmes de locaux et de consolider les hommes pionniers du lieu en position centrale.

A Bellevue, un lieu de prière s'improvise un temps à la Harlière, au 9 rue de la Charente (m2 sociaux dans les HLM de la Nantaise d'habitations), puis les membres de l'Association Musulmane de Saint-Herblain vont acheter une ancienne imprimerie dans la zone artisanale à Preux en 2001, desservie par le tramway. Ce hangar va être progressivement aménagé par les fidèles. Tout en conservant une banalisation d'entrepôt industriel au sein de cette zone artisanale, la mosquée travaille avec un imam marocain.

A Angers, l'Association des Musulmans d'Anjou obtient quant à elle dans les années soixante un premier local (un petit café) rue de Jérusalem ou rue Pasteur (deux versions), puis rue de Saint-Exupéry en 1972, il s'agit de préfabriqués administratifs déclassés. Les hommes maghrébins vivent au départ chez l'habitant ou dans un foyer Sonacotra, puis le regroupement familial va engendrer une nouvelle demande à partir des grands quartiers d'habitat social et en particulier celui de la Roseraie, le local va être saturé et une fois de plus des problèmes de stationnement vont se poser. L'arrivée des femmes semble correspondre aussi à un renforcement de la pratique religieuse chez les hommes, qui avaient pris l'habitude de se retrouver dans des cafés. Le préfabriqué rue du Doyenné leur est attribué en 1997, l'AMA y est encore à ce jour. Il s'agit d'un préfabriqué au milieu de locaux désaffectés au fond d'un espace industriel, sur le site des anciens abattoirs. Vont venir y prier des personnes de la deuxième génération, pour la plupart nés en France. Ils possèdent également ce qu'ils nomment une annexe, qui est une salle de prière dans un petit préfabriqué du grand ensemble de la Roseraie, lieu de proximité fréquenté au quotidien par les premiers migrants, un peu sur le mode du lieu de prière du Sillon de Bretagne. L'exiguïté de la mosquée de la rue du Doyenné, qui peut contenir 800 personnes alors que plus d'un millier de personnes y prient le vendredi, ayant impliqué l'installation d'un chapiteau et des travaux d'extension de 225 m², va petit à petit imposer l'idée d'une construction neuve. Le projet de mosquée est annoncé par l'ancien maire à la fin de son mandat, entraînant une période de turbulence importante, qui va voir se succéder trois présidents et trois architectes. L'actuel président, originaire du Maroc est arrivé à Angers en 1972, il fait parti des pionniers de l'association, et a occupé le premier poste de président en 1980. Il est aujourd'hui gardien d'immeuble. Lui ont succédé à la présidence, monsieur Boutaya de 2005 à 2008, puis monsieur Chériff, professeur en économie de la communication à l'UCO (université catholique de l'ouest et président de l'association Alcantara, dont les objectifs sont notamment ceux de l'interculturalité, des échanges Europe - Maghreb, intergénérationnels,

de la participation aux échanges d'expériences avec des organisations ou associations françaises ou maghrébines partageant les mêmes finalités.) L'association AMA travaille aujourd'hui au dédoublement associatif pour obtenir une subvention pour la partie culturelle. Ils proposent des cours d'Arabe, des conférences, présents au forum des associations AGORA, soucieux d'ouverture. L'association défend un islam modéré, « juste milieu », elle compte 17 nationalités, 1500 à 1600 fidèles, et parmi eux vingt à trente convertis. Au départ les Turcs étaient là aussi, mais les problèmes de langue les ont poussés à s'organiser entre eux et à acheter le local rue Parmentier déjà évoqué, qu'ils ont rénové. Monsieur Chaffoui a repris la présidence parce que tout le monde le connaît et reconnaît son esprit d'ouverture, il veille à ce que l'association reste sur une ligne modérée, il pense que les imams ne doivent pas aborder des problèmes politiques comme le conflit palestinien. Il semble que dans certains cas, le rappel d'hommes de la première génération à l'islam modéré, ayant été à l'origine des premiers rassemblements sur la base d'une conception ouverte puisque les premiers migrants venaient de partout et se reconnaissaient comme migrants et musulmans avant tout, permette de calmer le jeu des antagonismes contemporains. Toutefois la fonction de président jugée assez honorifique et à ce titre pouvant être portée par un ancien, ne doit pas faire oublier le rôle des autres membres du bureau, souvent plus jeunes et plus diplômés qui agissent avec d'autres moyens et parfois peut-être d'autres stratégies. A ce jour, 4 à 5 imams bénévoles, adhérents ou non de l'association se succèdent, qui ont fait l'école coranique au Maroc. L'association est à la recherche d'un imam qui soit bilingue, beaucoup de jeunes ne parlant pas l'arabe, elle semble vouloir faire appel au centre de formation de Château Chinon (Institut européen des sciences humaines créé en 1990 créé par l'UIOF aujourd'hui sous l'égide de l'UOIE - Europe). Le jugement de l'affaire des perturbateurs du conseil municipal, le soutien apporté par la municipalité mais aussi la peine jugée légère, puisque le motif raciste ne semble pas avoir été reconnu, ont fait débat parmi les fidèles. Le professeur Azzouzi, chirurgien urologue de renommée internationale et conseiller municipal à la ville d'Angers, va jouer un rôle d'informateur influent sur la Région, il incarne la figure-type de la réussite d'une personne issue de l'immigration³⁵. Il va tenter de s'opposer à l'édification de la future grande mosquée qu'il juge irréalisable parce que trop chère et va créer une nouvelle association, l'Union des Musulmans Angevins (UMA) qui va un moment brouiller la visibilité des logiques entre les musulmans et la Ville d'Angers.

Nous avons pointé des phénomènes d'asymétrie entre catholicisme et islam, mais nous pouvons aussi comparer la construction de l'islam associant espaces culturels et culturels sur la base d'un ancrage résidentiel dans les quartiers d'habitat social à la période de renforcement du catholicisme dans les quartiers populaires des années cinquante et soixante autour du développement de la culture paroissiale qui proposait pareillement des activités sportives, des espaces de loisirs éducatifs pour les jeunes, des bibliothèques, des cinéclub, mais aussi des cours de catéchisme. Cette culture paroissiale qui était adossée à l'enseignement privé, situation bien différente de l'islam sur ce point, relevait à la fois de l'éducation populaire et d'une forme d'adaptation culturelle à la morale chrétienne souvent guidée par une presse spécialisée qui s'est démultipliée à cette période en particulier au niveau des enfants et des adolescents. Si l'on doit éviter les rapprochements simplistes et les anachronismes, la confusion souvent dénoncée entre les cours d'arabe et l'apprentissage du coran n'est pas sans correspondance avec la censure que le clergé exerçait alors sur la littérature et le cinéma ! Progressivement dans les années soixante et soixante dix, les patronages se sont ouverts à des publics non pratiquants et les laïcs ont remplacé les membres du clergé, processus inverse cette fois de celui que nous constatons actuellement

³⁵ Il va se prêter à plusieurs reprises à la monstration de sa réussite professionnelle, s'efforçant ainsi de rendre visible l'apparition d'une élite musulmane en France, il a d'ailleurs acquis et rénové le Château de la Roche Tinard à 15 kilomètres d'Angers, géré par son épouse, transformé en hôtellerie de luxe adaptée à cette nouvelle élite et référencée dans les sites spécialisés

dans l'islam, puisque des imams formés et professionnels prennent la relève de fidèles qui « faisaient fonction ». Enfin, si à partir des années quatre vingt de nouveaux équipements publics municipaux sont venus irriguer l'ensemble des quartiers populaires venant progressivement se substituer à la matrice paroissiale, (maisons de quartiers, centres de loisirs, équipements sportifs, médiathèques...), l'émergence d'espaces culturels musulmans vient comme se superposer à la trame des équipements publics très implantés dans les villes que nous avons étudiées.

Enfin, la création des premières associations a bien sûr été portée par les hommes dans la phase pionnière antérieure au regroupement familial, depuis, la place presque exclusive des hommes dans les associations musulmanes n'a cessé de se confirmer, quand les femmes s'imposent dans les associations socio-éducatives. La pratique régulière des lieux de prière par les hommes est aussi une manière de trouver une place légitime en dehors de l'espace privé, alternative aux espaces sportifs et au café, même si de plus en plus de femmes qui jusque là priaient seulement dans l'espace privé, rejoignent les mosquées le vendredi.

1.4.3 Diffusion de l'islam dans l'espace faubourg et périurbain

Les associations musulmanes peuvent aussi s'organiser en dehors des quartiers d'habitat social, c'est le cas des associations plus récentes concernant des populations qui ne vivent pas en HLM ou des associations qui s'organisent dans des villes qui n'ont pas proposé de locaux associatifs dans ces quartiers, entraînant la recherche d'espaces privés situés soit dans le tissu faubourg ancien soit dans le pavillonnaire. On constate alors que l'absence des corps intermédiaires présents dans les grands ensembles, ne permet pas le travail de médiation entre fidèles et élus, ni l'accompagnement dans la formation à la vie associative. Les membres de ces associations semblent souvent souhaiter une reconnaissance de la part des édiles, bien au-delà des questions d'urbanisme, alors même que ces structurations autonomes et à plus forte raison lorsqu'elles ne concernent que des espaces culturels pourraient ce confirmer dans cet écart initial.

La question musulmane émerge assez tardivement à Saint-Nazaire et commence à se structurer il y a une dizaine d'années. A ce jour, trois lieux de culte existent et parmi eux un pavillon tenu par une association turque, une maison près de la gare gérée par l'Association Culturelle Musulmane et un ancien entrepôt dans les quartiers ouest, rue de la côte d'Amour, tenu par une autre association. Ces deux dernières sont composées de fidèles d'origines diverses, il semble qu'elles renvoient à des courants religieux sensiblement différents. Un collectif « estuaire du savoir » a été créé autour d'activités culturelles, il regroupe l'Association Culturelle Musulmane, « Ponts entre les Cultures » et l'Association des Musulmans de France. Deux populations musulmanes cohabitent au sein du collectif, les migrants et enfants de migrants nés ici, les personnes venues pour leurs études supérieures et qui se sont installés plus récemment. Les difficultés à obtenir le soutien de la municipalité expliquent pour une part cet effet de regroupement. La municipalité va pendant longtemps considérer tout dialogue comme un recul vis-à-vis des valeurs républicaines et laïques. Un projet de construction neuve reposant sur l'obtention d'un bail emphytéotique a été refusé. Un collectif s'est formé autour de la demande de l'espace confessionnel dans le cimetière. Pour faire avancer le dossier, il s'est fait aider par un universitaire, Oméro Marongiu-Perria. Le collectif a rencontré les différents groupes politiques et une commission a été créée par la municipalité qui a permis d'aboutir à un accord. La mosquée « dite de la gare » est un pavillon qui ne peut contenir que 200 personnes, le local est classé catégorie 5 et la mairie a

su leur rappeler quand dans les rassemblements festifs, le nombre de fidèles était bien supérieur. Suite à ce rappel, l'association a demandé la location de salles municipales qui leur a été refusée, les responsables se débattent dans cette situation qui semble bloquée, en craignant à tout moment l'accident. Leur interprétation de la loi de séparation les pousse à mettre en cause la ville qui n'assure pas les conditions de sécurité nécessaires au bon déroulement du culte.

Rezé est concernée depuis moins longtemps que d'autres villes de l'agglomération nantaise comme Saint-Herblain et Nantes, et bénéficie des réponses apportées par les villes voisines, ainsi bon nombre de fidèles rezéens passent la Loire pour rejoindre la mosquée de Malakoff. Les fidèles qui viennent à la fois des grands ensembles du sud Loire (Clos-Toreau, Château de Rezé) et de communes périphériques, ne fonctionnent pas sur la base des quartiers d'habitation et ce sont des positions accessibles pour tous ceux qu'ils cherchent à fédérer qui sont recherchées. Les demandes émanant de deux associations vont arriver assez récemment à la mairie de Rezé autour de demandes de lieux de cultes musulmans. L'association culturelle musulmane de Rezé, est liée au départ à Liès Hebbadj, le fait divers à l'origine de ce que l'on nomme aujourd'hui « l'affaire », ses rebondissements dans le registre pénal et politique, vont avoir des conséquences du fait du malaise qu'engendre cette affaire sur le tissu associatif de l'agglomération nantaise, et en particulier à Rezé où réside le personnage central. L'autre association, l'Association musulmane sud Loire, AMSL, a été présidée par monsieur Cherkaoui, membre actif de l'AIOF, prenant le modèle nantais pour appuyer sa demande. Ce dernier, interviewé dans cette enquête, au titre de sa fonction de chargé de communication pour l'AIOF, nous dira avoir renoncé à structurer quelque chose sur Rezé. Depuis, de nouveaux responsables ont repris l'Association Culturelle Musulmane de Rezé, en affichant dans des communiqués de presse, la volonté de tourner cette page, organisant une réunion publique (janvier 2010) et en relançant des demandes de contact avec la mairie. Le maire dans un article de presse³⁶ déclarait ne pas être hostile à un lieu de culte et de rassemblement. « J'admets qu'il puisse y avoir un jour une mosquée et je n'ai aucune opposition sur le principe. Nous délivrerons un permis de construire sans problème, à condition de respecter certaines règles ». Les règles, en l'occurrence, sont communes à l'ensemble des cultes. « Il n'est pas question de mettre à disposition des locaux municipaux pour faire une mosquée, ni de participer financièrement à un tel projet. Nous adoptons la même position pour la construction de la nouvelle église Saint-Vincent-de-Paul, à Ragon ». Le passif de l'association mais également les attitudes réservées des membres de l'association de Nantes Nord, voire les résistances des membres de l'AIOF vont voir les délais glisser tout au long de l'année 2010. « Des constructions sont déjà en cours sur la région nantaise. Une 3^e à Rezé, ça ferait beaucoup », observe le président de l'association de la mosquée de Malakoff³⁷. En décembre 2010, l'association culturelle musulmane de Rezé relance son projet de construction d'une mosquée. L'association s'est réorganisée, avec une nouvelle équipe autour d'Abdelhafid Choubourou. En Février 2011, l'Association culturelle musulmane de Rezé (ACMR) va prendre place dans un lieu qui porte parfois le nom de mosquée Nic Ma, il s'agit d'une salle louée à un propriétaire privé située dans la rue Alsace-Lorraine, au cœur du quartier Pont-Rousseau. Les quêteurs de Rezé, comme précédemment ceux des autres associations, tentent de réunir de manière très visible de l'argent sur le marché de la Petite Hollande le samedi matin. Dans ce lieu de prière exigu et sans possibilité réelle d'aménagement, le temps de prière des hommes le vendredi est dissocié de celui des femmes qui a lieu le samedi, ainsi que les cours d'arabe et de coran. Il est fréquenté par des pratiquants musulmans venant de plusieurs communes du sud Loire, dont une partie importante affiche des signes très marquants d'appartenance au courant salafiste, un groupe

36 *Presse-Océan*, 26 janvier 2010

37 *Idem*

de Tchétchène et d'Abkhazes l'ont rejoint ainsi que des convertis qui comme souvent, redoublent ces signes extérieurs. Un imam d'origine algérienne ayant suivi une formation théologique a été engagé, ce qui pose la question des moyens financiers d'un groupe qui semble pourtant composé de personnes pour partie en situation de déclassement au niveau économique. Au cours du déroulement de notre enquête, nous avons constaté la modification des discours des musulmans de cette association, reconnaissant l'ouverture d'un dialogue avec la Ville. Ainsi, si les résistances se construisent en miroir, il semble que les positions peuvent assez vite se modifier dès lors que le dialogue s'engage.

La situation des Turcs, à la fois davantage repliés entre eux (rappelons qu'ils ne parlent pas le Français lorsqu'ils immigrèrent et n'ont pas appartenu à une zone de colonisation française) mais aussi plus aptes à s'adapter à des formes de modernité (prêts bancaires), facilite la construction de projets autonomes qui dans le cas de l'agglomération nantaise prouvent l'hétérogénéité des fidèles³⁸. Le centre culturel turc rue du Joncours à Nantes incluant la petite mosquée Fathi révèle en effet une autre manière de prendre place dans le territoire d'une ville. Ce centre coranique accueille 70 lycéens et étudiants scolarisés à Nantes, pris en charge au niveau de l'internat et du suivi scolaire. Certains sont arrivés en sixième et sont en IUT aujourd'hui. Le début du centre remonte à 1992, il s'est installé dans un ancien bâtiment industriel qui a été surélevé. Les jeunes viennent de toute la France, pour échapper à des problèmes chez eux ou à des quartiers à problème. « Je suis là pour expliquer aux jeunes qu'on n'est pas pareil que les jeunes qui sont dehors et pour nous la délinquance c'est pas notre but. Si les jeunes aujourd'hui font de la délinquance et beaucoup de bruit dehors c'est parce qu'ils connaissent pas leur culture, notre religion elle dit pas de faire ça » explique l'animateur. Le centre est en contact avec des centres comparables à Auray, Quimper, Vannes, l'animateur qui vit avec les jeunes est originaire de Lyon, il y a croisé le directeur et passé son stage BAFA, lutter contre la délinquance est pour lui central. L'enjeu est de leur apprendre leur culture afin de permettre leur intégration qui doit être différente d'une assimilation entraînant la disparition de l'identité turque. « Nous on prend l'exemple de l'Allemagne sauf que le problème en Allemagne y'a plus de Turcs qui sont assimilés il n'y a plus de culture, il dit qu'il est turc mais il ne connaît plus rien et nous on se contente de l'intégration, on doit faire attention aux lois et rester dans le respect mais il faut pas oublier qui on est, ne pas oublier d'où on vient ». Les cours dits de culture expliquent l'histoire de la religion, les interprétations du Coran, mais aussi l'histoire de l'empire ottoman, la religion pratiquée au quotidien est centrale et l'usage de la langue turque est obligatoire à temps plein. La réussite scolaire d'un nombre croissant de Turcs installés en France est la seconde priorité. Les lycéens sont scolarisés préférentiellement dans les établissements privés de la ville (Sacré Cœur, Notre Dame de l'Abbaye) le suivi y étant jugé plus sérieux, mais aussi au collège de la Durantière ou au lycée Livet. Les frais sont à la charge des familles, mais le centre reçoit une aide de la banque alimentaire, l'achat groupé et la revente de viande halal apportent un complément financier. Le centre accueille aussi des jeunes pour le week-end. L'été, les filles prennent la relève dans le centre et les garçons rejoignent une Maison Familiale Rurale à Carquefou, louée pour l'été. La mixité est jugée impossible. La salle de prière est ouverte aussi aux fidèles du quartier. Les responsables connaissent bien sûr les Turcs de l'ACTN, mais n'appartiendraient pas au même courant religieux. Un bâtiment neuf de trois étages a été construit en alignement sur rue, car les demandes affluent. Ils pensent déjà construire un second centre à Nantes pour les filles et comptent sur l'appui de la municipalité. Les responsables qui nous ont reçu ont à de multiples moments insisté sur le système d'acteurs locaux qui légitiment leur institution : ils ont choisi Nantes pour la position ouverte de son maire, lors de notre entretien, ils prévoient d'inviter Ali Rebouh (adjoint à la vie associative), ils sont en contact serré avec les directions des établissements scolaires (des

38 Cf F. Rollan, B. Sourou, *Les migrants turcs de France, entre repli et ouverture*. Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2006.

échanges téléphoniques en cours d'entretien le prouveront), ils utilisent les locaux d'une maison familiale rurale, ils ont obtenu un agrément de Jeunesse et Sport et vont inviter les deux chercheuses à leur prochaine kermesse. Ces messages sont assez révélateurs d'une position assez retirée de l'ensemble des personnes qui vivent là (éducateurs et jeunes) et d'un établissement relié à un islam radical et entraînant des modes éducatifs réactionnaires.

Les alevis, près d'un millier dans l'agglomération nantaise, ont quant à eux ouvert début 2012, un centre culturel à la Chapelle-sur-Erdre, affichant une alternative au seul regroupement autour de la mosquée, qu'ils ne fréquentent pas systématiquement, bien que musulmans.³⁹ Les alevis sont républicains et ouverts à la laïcité, ils se revendiquent de gauche et les femmes peuvent y occuper des postes de responsabilités. Ce centre culturel qui ne compte pas d'espace culturel, est structuré en commissions : Art et Culture, Publication et Presse, Etude et recherche, Jeunesse, Famille, Femmes et enfants, Croyance, Relations publiques... L'association propose des cours de saz, des cours de théâtre et de danse traditionnelle, elle organise des dîners dansants. Elle s'associe au défilé du premier mai, organise une journée de la femme, des concerts et participe à des événements aussi divers que Tissé métisse à Nantes ou la fête nautique du Grand Pavois à la Rochelle.

1.4.4 Renouveau des responsables et dissociation entre espaces résidentiels et culturels

Des questions démographiques et résidentielles viennent complexifier le jeu. Si la première étape résidentielle, on l'a vu, a souvent été celle du logement social dans les grands ensembles, voire les foyers pour immigrés, ou encore la proximité de lieux d'embauche, on constate le redéploiement des citadins issus de ces vagues migratoires déjà anciennes sur l'ensemble des territoires urbains et suburbains. La génération pionnière surtout dans le cas des Maghrébins a construit une trajectoire résidentielle liée à l'idée du retour au pays d'origine, où beaucoup ont fait construire une maison entraînant une pratique dédoublée des espaces. Les nouvelles générations construisent des trajectoires résidentielles de plus en plus comparables aux autres citadins, en lien avec leurs positions socio-économiques et socio-culturelles.⁴⁰ Si certains pratiquants restent attachés à un quartier (celui des parents par exemple), une association, un lieu de culte, d'autres fidèles circulent dans un territoire géographique et religieux plus large, c'est en particulier le cas des musulmans arrivés en France pour poursuivre des études supérieures et qui s'installent durablement ensuite. Le fait de rejoindre une mosquée située dans un quartier HLM tient à l'espace culturel et non au quartier dans lequel ils ne résident pas. La mobilité de ces nouveaux fidèles se joue à l'échelle de l'agglomération et même de la Région en fonction des orientations des associations et des responsabilités qu'ils peuvent être amenés à y prendre. On a pu constater à Nantes que ce sont aussi ces personnes qui s'engagent dans les initiatives interreligieuses et/ou dans les manifestations politiques dans l'espace public (Palestine, Syrie...). La mise en évidence de la participation à un espace public plus large peut se lire également à Nantes, où des repas du ramadan ont été servis par l'AIOF relayant ainsi les jours ils ne fonctionnent pas l'action des restos du cœur.

Avec le temps, les profils des fidèles changent, la première génération issue de l'immigration du travail part à la retraite, leurs enfants ou des jeunes diplômés arrivés adultes (le plus souvent en provenance du Maroc) prennent la relève, les situations économiques et

39 Cf Site de l'AKM : Alevi Kültür Merkezi, Centre Culturelle des Alévis de Nantes, 44240 La Chapelle sur Erdre

40 Cf *D'une maison l'autre. Parcours et mobilités résidentielles* sous la direction de Ph. Bonnin et R. de Villanova, Créaphis, 1996.

culturelles des fidèles s'en trouvent modifiées et leurs demandes vis à vis des collectivités également. Parmi les enfants des pionniers, il semble que certains s'engagent pour faire respecter les positions des anciens, quand d'autres souhaitent moderniser le fonctionnement des lieux de culte. La création progressive des sites internet en est un témoignage ainsi que la diversification des activités proposées en marge du cultuel : coran en ligne, conférences, activités humanitaires, activités pour les femmes, supports ludiques pour transmettre la religion aux jeunes enfants. La bande dessinée du "Muslim Show" d'Allam et Blondin, chroniques humoristiques de la vie quotidienne des musulmans en Occident, est vendue dans les boutiques hallal, elle révèle à la fois la reprise d'une forme efficace de diffusion des valeurs pour la jeunesse et une distanciation jugée possible et contrôlée par la communauté, ces livres sont recommandés par Oumma.com. La complexification du fonctionnement associatif écarte dans le domaine de l'islam comme dans d'autres, les membres des classes populaires.⁴¹ Si le modèle précédent reposait sur des formes d'appropriation compatibles avec les compétences des habitants, les nouveaux projets coûteux et grands ont tendance à écarter les fidèles de la période pionnière des postes de responsabilité y compris dans le culte (imam). Les associations créées pour recueillir les fonds et pour assurer le rôle de maîtrise d'ouvrage ouvrent un espace de prise de pouvoir d'une élite musulmane bien dotée scolairement qui s'estime seule capable de porter ces projets souvent conséquents. De fait, la volonté d'équité et d'équiper dignement la « communauté » musulmane oblige les représentants des associations à rentrer dans une mécanique complexe, administrative et juridique et les mosquées neuves rejoignent un patrimoine cultuel valorisant qui intéresse bien au-delà de la sphère des fidèles.

Ces nouveaux responsables veulent surtout diffuser une meilleure image de l'islam et on sent monter une composante élitiste plus revendicatrice de sa place en tant que citoyen français, sensible on va le voir dans la seconde partie aussi à la dimension architecturale et à l'affichage des signes de l'islam dans l'espace public. On a repéré qu'une élite musulmane qui a pris place en France depuis quelques décennies émerge plus récemment dans les villes de l'ouest. Elle a une conscience fière de son identité et est en quête de visibilité, faisant rejouer les transactions entre l'appartenance communautaire et l'affirmation de l'autonomie individuelle. Ces aspirations entrent en tension avec le champ politique autour du débat revisité sur la laïcité, elles interrogent également diverses fractions du monde chrétien et particulièrement catholique qui remet en jeu sa propre visibilité sous cette influence (relance en miroirs de campagnes d'affiches, manifestations renouvelées du catholicisme dans l'espace public : chemins de croix...). Les initiatives autour du dialogue entre les religions s'en trouvent réactivées et on constate que les chrétiens peuvent aussi jouer un rôle de médiateur potentiel pour le monde musulman. Parmi les musulmans eux-mêmes les médiateurs et les leaders d'associations prennent de l'importance, certains cherchent à occuper des postes plus stratégiques et donc plus disputés, entraînant des conflits internes qui peuvent se manifester par la succession très (trop) rapide des présidents d'associations. Ces phénomènes inquiètent les Villes même si on peut aussi les lire comme une forme de tâtonnement indispensable à la construction de la vie associative. Cette mutation, somme toute positive puisqu'elle correspond pour partie à des phénomènes d'intégration dans la société française (par les études, le travail, le logement, les mariages mixtes) ne sont pas sans effet au niveau de la relation entre sphère religieuse et politique électorale. On sait que si le Parti Socialiste reste le parti le plus présent dans les quartiers liés à l'immigration, il serait en perte de vitesse chez les nouvelles classes moyennes et les élites issues de l'immigration qui lui reprochent son paternalisme et sa tendance à la stigmatisation des

41 Cf sur ce point le travail d'Elisabeth Pasquier sur les jardins ouvriers, *Cultiver son jardin, Chronique des jardins de la Fourmillère 1992-2000*, L'Harmattan, 2001.

musulmans pratiquants⁴² si cette tendance étudiée dans d'autres villes se confirme, elle risque de changer la donne également dans les villes de l'ouest. Autour de ces mutations majeures de l'islam en ville, la résistance de petits lieux de proximité conserve de l'importance pour les personnes âgées qui vivent depuis longtemps dans les quartiers d'habitat social où elles ont aussi fait souche, constituant progressivement un islam des pauvres (aux côtés des personnes âgées, on retrouve de jeunes chômeurs et la consolidation d'espaces de sociabilités-solidarité) qui se dessine en marge de l'émergence d'un islam des riches.

Les grands rassemblements annuels sont des formes dissociées des territoires résidentiels, ils donnent à voir une autre forme d'organisation plus transversale même s'ils émanent du seul courant de l'U.I.O.F. Ils contribuent à renforcer et à rendre visible une organisation sur base à la fois régionale, nationale et internationale par le biais de certains conférenciers.

Les troisièmes rencontres RAMO⁴³ ont ainsi eu lieu en 2011 au palais des Congrès à Nantes sur le thème : « Musulmans de France : réalités et défis ». La rencontre proposait ainsi une exposition sur l'histoire de l'immigration et des conférences dont celle de Tareq Ramadan.⁴⁴ Nous avons effectué une journée d'observation lors des quatrièmes rencontres RAMO qui se sont tenues le 27 Mai 2012. Une série de conférences est programmée dans la salle 800 places au cours de la journée et les rencontres proposent aussi une sorte de petit marché de l'islam regroupant des stands très divers, liés soit aux mosquées, soit à des associations locales ou organisations humanitaires internationales, soit encore à des activités économiques misant sur les pratiques consommatoires communautaristes (réseaux halal, maisons d'éditions, téléphonie mobile...). L'existence d'un espace enfants et d'un club jeunes, le concours régional de mémorisation du Saint Coran donnent à voir la diversification des formes d'organisation. Une restauration halal est prévue sur place et des pauses sont programmées aux heures officielles de prière, avec la diffusion de l'appel à la prière dans l'ensemble du Palais des Congrès devenu pour une journée un espace sacré. Six conférenciers se sont succédés sur scène : Hassan Iquioussen (Foi et fraternité humaine), Dr Nassima Prudor (La Foi et son rayonnement), Tariq Ramadan (Le printemps arabe), Sr Othmane Othamne (Le juste milieu), Cheickh Abou Hasem (Que signifie être musulman ?). Après avoir assisté aux quatre premières, notre sentiment a surtout été marqué par la diffusion d'une pensée somme toute assez obscurantiste, tentant de renforcer une cohésion basée sur une victimisation liée à une islamophobie non analysée et poussant à un engagement politique sans véritable perspective, si ce n'est, ce qui n'est jamais dit, la constitution d'un islam politique de France. Toutefois, le plaisir de l'entre soi, les pratiques familiales et conviviales où les jeunes enfants sont très présents et les manières d'assister aux conférences dans une attention souvent flottante, permettent de distinguer nettement les motivations de certains organisateurs de celles de la plupart des participants.

42 Cf l'ouvrage déjà cité de Vincent Geisser et Aziz Zemouri, *Marianne & Allah*, le chapitre 6 : Le PS et les musulmans : un malentendu historique.

43 Version régionale de la *Rencontre annuelle des musulmans de France* (RAMF), organisée par l'UIOF, appelée aussi *le congrès du Bourget* en référence à la fois au lieu où se déroule cette manifestation. Ce rassemblement est devenu le plus grand rassemblement musulman en France.

44 Egalement au programme : Hassan Qioussen (un des fondateurs des JMF, membre de l'UIOF, surnommé le prêcheur des cités repéré pour la diffusion de la haine antijuive), Noria Addou (sur le rôle des femmes musulmanes dans la société aujourd'hui), Abdel Hakin Chergui (auteur d'ouvrage sur la spiritualité, édition Tawhid), Tarik Abolwafa (Maître de conférence Université Al Azhar au Caire), Azzedine Gaci (recteur de la mosquée de Villeurbanne, président du CRCM Région Rhône-Alpes jusqu'en 2011, enseignant chercheur Physique chimie). L'édition 2012 (4eme rencontre RAMO) se prépare, Tariq Ramadan y est toujours à l'affiche, ainsi que le Sheikh Elmoslih, secrétaire général de l'association mondiale des miracles scientifiques dans le Coran, Nassima Prudor, défenseuse de l'image de la femme musulmane pieuse, digne et responsable et le docteur Jaballah, professeur de théologie, président de l'UIOF et ancien directeur de l'IESH.

Entre l'islam en France exercé sur le mode local et l'islam de France, renvoyant à des débats nationaux voire internationaux véhiculés par des conférenciers auxquels les associations font appel, les conceptions de l'intégration et du positionnement dans la sphère citoyenne et/ou politique, varient.

1.5 Conclusion : les spatialités complexes de la construction de l'islam

Les caractéristiques propres à l'islam, religion mondialisée, et l'histoire migratoire encore récente des fidèles expliquent que la construction de l'islam en France prenne souvent une place importante dans les débats politiques, ce qui contribue à l'isoler dans le champ religieux. Les débats nationaux voire internationaux agissent à la fois sur les musulmans du fait des mises en réseaux des associations (échanges autour des quêtes pour les constructions de mosquées, effets du CFCM, mobilités individuelles des fidèles, rôles des conférenciers auxquels les associations font appel) et sur les responsables locaux à travers les travaux de recherche et leur diffusion dans les médias. Pourtant l'analyse des processus diachroniques sur base territoriale permet de lire l'influence de caractéristiques propres au local. L'organisation collective des musulmans est chaque fois l'héritière d'histoires migratoires spécifiques qui se déroulent dans des contextes qui interagissent en particulier du fait des territoires dans lesquels les musulmans prennent place. L'ensemble des systèmes d'acteurs et des actions déjà anciennes liées aux quartiers d'habitat social ont eu un impact important sur ce jeu d'acculturation réciproque. La participation à la vie associative associant enjeux culturels et culturels, passe par une étape d'échanges soutenus avec des professionnels et des élus. Elle est déterminante dans les processus d'intégration à la vie citoyenne, à plus forte raison pour les fidèles qui n'ont pas la nationalité française. Elle semble bien consolider des supports d'identification et d'appartenance locale qui protègent des dérives intégristes car ces éléments identitaires sont partagés par d'autres populations.⁴⁵ En effet, la territorialisation d'une identité collective est pour partie basée sur l'hybridation culturelle dans ces quartiers d'habitat social.

Deux tendances se font jour depuis quelques années, d'un côté une autonomisation d'une partie des musulmans qui ont aujourd'hui les compétences pour défendre leurs intérêts dans un espace public républicain auquel ils participent de plein droit et que la construction de lieux de culte, on va le voir dans la seconde partie, va consolider, d'un autre la marginalisation de groupes de musulmans en situation de déclassement, plus amers et plus fragiles, auxquels peuvent s'associer des convertis et qui échappent aux maillages socio-culturels et socio-politiques spatialisés. Ces groupes risquent à terme de devenir bouc émissaires y compris chez les musulmans qui doivent en permanence donner des gages de leur bonne foi républicaine et laïque, ce qui favorise le redoublement de ces mises à distance. Les amalgames autour du vote des étrangers non communautaires aux élections locales au cours de la campagne présidentielle de 2012, les confusions portées par Nicolas Sarkozy à la fin de cette même campagne entre islam de France et islam en France ont relancé l'éventail des manipulations identitaires et politiques liées à l'islam.

⁴⁵ Cf PASQUIER, E., « Contribution à une sociologie des cultures populaires spatialisées. Retour réflexif sur un parcours de recherche à Nantes », Mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, Université de Paris 8 Saint Denis, Janvier 2011.

2 Se faire une place pour les adeptes de l'islam

Louer un local associatif à des fins culturelles, aménager un espace culturel dans un espace vacant, gérer les temps festifs du ramadan et de l'Aïd, négocier les carrés musulmans, gérer les controverses autour du stationnement à l'heure de la prière sont autant d'actes manifestant le « prendre place ». Si l'expression « prendre place » dans l'espace de la région des pays de la Loire comporte une dimension symbolique, elle peut aussi avoir des effets législatifs, la question des espaces physiques est centrale dans cette recherche. Car prendre place, c'est bien aussi occuper ou se faire des places qui sont autant de lieux réels dont la matérialité importe. Le géographe Michel Lussault évoque le monde contemporain sous l'angle de la lutte des places et accorde un rôle politique et social fort de l'emplacement évoquant qu'être soi, « c'est affirmer sa singularité culturelle, sociale, ethnique, sexuelle, éventuellement exiger des droits pour la faire reconnaître et toujours chercher les bonnes places pour la manifester »⁴⁶. Une place selon lui met en relation la position sociale, les normes d'usages des espaces et les emplacements matériels, ceux que des individus pourront occuper au regard de leur position sociale et des normes spatiales. D'où l'importance de considérer les éléments principaux de régulation cadrant les possibilités d'occuper ou de fabriquer des lieux de culte, tout comme l'ensemble des processus de négociations et les lieux successifs occupés par les fidèles. Les projets architecturaux deviennent alors des analyseurs des peurs, des méfiances des uns et des autres, mais aussi des apprentissages qui se font dans le cours de ces projets. Au-delà de la seule forme architecturale, le déroulement des projets renseigne sur les questions posées aux acteurs et sur la manière dont ils décident, tranchent, se positionnent. Il permet alors l'analyse des logiques et des enjeux de chacun des protagonistes et révèle particulièrement les différents types de régulations impliqués. C'est ce que nous verrons dans un premier temps. Ensuite dans le second point nous rentrerons dans le détail des négociations.

2.1 Les grands outils et cadres de régulation

2.1.1 Faire avec la loi 1905 : un cadre juridique interprétable et finalement facilitateur

Le cadre juridique concernant les relations entre l'Etat et les religions est celui de la loi de 1905, relative d'une part à la séparation des registres et d'autre part à l'organisation de la manifestation publique du culte (essentiellement catholique en 1905) sous la forme associative. Comme le rappelle Oméro Marongiu-Perria⁴⁷, « l'initiative prise par les Républicains en 1901 visait clairement à stopper l'action politique menée par le clergé (...) La loi de 1905, quant à elle, est intimement liée à celle de 1901. Par son intitulé, concernant la séparation des Eglises et de l'Etat, elle se veut avant tout une loi de compromis visant à organiser la manifestation publique du culte, essentiellement catholique à l'époque, sous la forme associative. » En garantissant la neutralité de l'Etat vis-à-vis des cultes, la loi devait assurer la liberté religieuse inscrite dans la constitution et le libre exercice des cultes. L'enjeu

46 LUSSAULT, M., *De la lutte des classes à la lutte des places*, Grasset, 2009, p. 127

47 « Collectivités locales et associations culturelles en droit français. L'exemple de la pratique de l'islam. », *D'un Monde à l'autre*, Roubaix 2005. www.islamaicite.org/IMG/pdf/Le_droit_des_cultes.pdf

était pour une bonne part alors, de réduire l'hégémonie épiscopale, grâce à la multiplication d'associations. Tous les acteurs y font allusion comme repère indiscutable « nous on se réfère à la loi 1905 », « on applique la loi 1905 », alors que les différences de positions des collectivités étudiées indiquent qu'elle est interprétable suivant le choix des articles mis en avant. La loi elle-même n'est d'ailleurs pas dénuée d'ambiguïté, l'actualité le vérifie sans cesse⁴⁸ et la priorité donnée à tel ou tel article ferait peser du côté de la légalité ou de l'égalité.

L'absence de patrimoine culturel musulman (et plus encore de patrimoine classé pouvant bénéficier de subventions du Ministère de la Culture, ce qui est le cas pour une partie du patrimoine catholique) et l'impossibilité du financement de lieux de culte posent une injustice dans le traitement que certains élus et responsables considèrent devoir corriger au nom du principe d'égalité, le rappel du poids dans les finances municipales de l'entretien par l'autorité publique des édifices catholiques antérieurs à 1905, nombreux dans l'ouest et souvent sous la forme d'importants édifices du XIX^e jugés souvent peu valorisants au niveau patrimonial, venant renforcer cette position. L'interventionnisme s'exerce alors au nom du libre exercice du culte. Mais le rappel à la loi permet à d'autres de justifier une position de refus de toute implication, comme meilleur garant des valeurs républicaines, renvoyant les musulmans à une organisation autonome. L'interprétation de la neutralité de l'Etat va cette fois dans le sens d'un abstentionnisme formel. Cette conception de la laïcité se vérifie autour du refus de créations de carrés musulmans dans les cimetières, de locations de salles municipales ou de l'absence de contrôle des questions de sécurité des lieux de culte. Il arrive également que des collectivités n'ayant pas encore réussi à s'accorder sur une doctrine faisant consensus, jouent la montre en espérant que la commune voisine réponde aux demandes, les musulmans ont pris l'habitude d'un fonctionnement basé sur la mobilité pour leurs « pratiques communautaires », ce qui d'ailleurs permet de préciser qu'elles ne recouvrent pas toutes les facettes de leurs pratiques d'où la limite du terme même de « communauté ». Les enjeux autour de l'interprétation de la loi se modulent dans le temps et il semble que si des positions sont assez tranchées entre municipalités à un instant « t », elles peuvent évoluer par la construction progressive d'une expertise municipale s'appuyant sur les conseils ou médiations de spécialistes⁴⁹ et par l'effet de l'avancée des communes voisines. D'une part, l'avancée des uns montre le chemin et rassure les autres et d'autre part, les membres des associations musulmanes interpellent leurs élus en mettant en avant les manières de faire de ceux de la ville d'à côté, s'étonnant de ces différences, à plus forte raison quand les politiques appartiennent au même bord politique. Simultanément l'augmentation du nombre des adeptes de l'islam et tout autant la consolidation de leur organisation viennent bien sûr modifier les rapports de force micro-locaux. Des forces d'opposition politiques peuvent aussi s'emparer du sujet, ce fut le cas du MoDem à Saint Nazaire, critiquant l'attitude du maire qui refusait alors les espaces d'inhumations confessionnels et mettant en avant les enjeux politiques de la prise en compte de la diversité des populations habitant la ville.

La loi 1905 n'a donc pas prévu à l'origine la construction de nouveaux édifices culturels et l'absence possible de subventions pour la construction de nouveaux lieux de culte reste un

48 Le discours de Latran de Nicolas Sarkozy le 20 Décembre 2007 lors de sa prise de possession de son siège de "chanoine d'honneur", appelant de ses vœux une laïcité positive et déclarant en est un exemple, l'extrait suivant a été d'ailleurs largement commenté : « Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur, même s'il est important qu'il s'en approche, parce qu'il lui manquera toujours la radicalité du sacrifice de sa vie et le charisme d'un engagement porté par l'espérance. »

49 Journée de travail autour d'Olivier Roy à la demande de la ville de Nantes dans les années quatre vingt dix, négociation d'Oméro Marongiu-Perria autour des inhumations musulmanes et juives à Saint-Nazaire, intervention le 28 Mars 2012 de Dounia Bouzar à la demande de la Ville de Rezé s'estimant en déficit d'expertise pour faire face aux demandes locales.

frein face à des fidèles de l'islam, qui pour la première génération appartenaient à des travailleurs immigrés sans ressources⁵⁰. Des modalités peuvent toutefois être mises en œuvre pour rendre possible l'édification de lieux de culte musulmans, les jeux autour de la loi 1905 permettant d'arriver à des solutions négociées, dès lors que les élus se positionnent clairement comme « facilitateurs » des projets d'édifices culturels. La plupart trouvent normal que le culte puisse se faire dans des lieux dignes, d'autres y engagent même plus clairement une volonté de réparation pour des populations immigrées mal considérées par l'Etat français. Des acteurs pointent ainsi le caractère honteux de laisser prier des adeptes dans des maisons rénovées ne respectant pas les consignes de sécurité ou de leur avoir parfois donné des locaux aux usages précédents peu amènes. A l'inverse d'ailleurs, des acteurs expliquent que la réactivité des collectivités a toujours évité la génération des mosquées de caves.

Une des conséquences de l'application de la loi de 1905 est la présence de quêtes dans les lieux publics, comme au marché de la Petite-Hollande à Nantes. La municipalité (service marché et droit de place) avait donné l'autorisation en 2005 aux membres de l'ACMNN d'installer un stand de 1,5 m² pour informer du chantier sur le marché de la Petite-Hollande et en 2007 de quêter dans tous les marchés pendant le mois du ramadan, solution alors jugée équitable pour des élus qui voulaient afficher leur position rigoureuse sur leur non financement d'un espace culturel et qui entendaient bien faciliter les choses aux seuls fidèles écartant ainsi les interventions des consulats. Ce grand marché du samedi est situé au croisement des lignes de transports en commun (tram et bus) et concentre de ce fait une partie importante des populations migrantes de l'agglomération. Le marché en est directement le reflet au niveau des vendeurs, des produits vendus et de la grande diversité des acheteurs. Les Nantais qui le fréquentent mettent souvent en avant le plaisir à vivre ce moment révélateur du côté cosmopolite et populaire de leur ville et il est progressivement devenu une scène rendant visible l'islam dans l'espace public. Mais la présence des quêtes clive les positions des acheteurs et flâneurs, soit ils admirent le courage des militants, soit ils dénoncent ce qu'ils ressentent comme une atteinte à leur liberté dans un espace public qu'ils apprécient pour sa seule dimension multi culturelle. Ce sont les membres de l'association de Rezé qui ont aujourd'hui pris le relais, leurs manières d'haranguer les passants et leur aspect pèsent sur ces interprétations de l'islam local.

Les villes peuvent faciliter l'accès au foncier par le biais d'un bail emphytéotique même si l'accès à la propriété du sol est souvent préféré par les fidèles, représentant une sécurité sur l'avenir voire une logique compensatoire pour les fidèles majoritairement locataires HLM et une autonomie plus grande vis-à-vis des autorités locales. L'exemple de la mosquée de Nantes Nord est à ce titre intéressant, le bail emphytéotique vu au départ comme la preuve d'un soutien de la Ville évitant l'endettement des fidèles et permettant la concentration des capitaux recueillis pour la construction elle-même, va être ensuite vu comme une erreur stratégique au moment où les autres associations vont choisir d'acquérir le foncier. Aujourd'hui les responsables de l'association (bureau pour partie renouvelé) concentrent les appels de fonds autour de l'achat du sol, reportant encore dans le temps la construction du centre culturel prévu dès l'origine en lien avec le lieu de culte, seul réalisé pour l'heure. Les collectivités peuvent également jouer sur la séparation entre le culturel et le culturel pour subventionner légalement la partie culturelle du projet. Il arrive qu'une collectivité finance des travaux de remise en état d'un lieu *avant tout* culturel même si une partie peut être considérée comme une salle de prière. Une fois posée la séparation associative et cadastrale

50 De plus, certaines associations musulmanes (à la différence des associations turques) refusent le prêt bancaire, considérant que cela contrevient à la loi islamique, refusant également les garanties d'emprunt que pourraient proposer des municipalités ou collectivités locales (Omero Marongiu, « Le financement des mosquées en France : état des lieux » (archive) sur *Fondation res Publica*, 14 février 2005).

(solution retenue à Nantes) il reste à pouvoir s'accorder sur ce qui relève des deux registres. Nous verrons que les chantiers de construction des centres culturels s'engagent parfois sans que les programmes de ce qu'ils recouvriraient ne soient totalement arrêtés. Qui plus est si des salles de cours sont construites en vue d'y donner des cours d'arabe, il est difficile de savoir si ces cours seront bien à terme dissociés des cours de Coran. Il en va de même pour les bibliothèques et les salles de conférences ainsi que pour obtenir l'assurance que les activités (soutien scolaire, activités sportives) soient bien ouvertes à tous et ne soient pas l'occasion de rituels religieux collectifs. Reste que dans des villes de gauche qui ont toujours fait un effort, en particulier dans les quartiers populaires, sur la qualité des équipements et des services publics ouverts à tous comme garant de la cohésion sociale, le subventionnement d'espaces culturels fondés « tout contre » un espace culturel, même s'il respecte la loi, pose question.

Le Conseil d'Etat a pris dernièrement des décisions concernant l'interprétation de la loi de 1905 dans des domaines divers touchant aux relations entre Eglises et collectivités en faisant la preuve que la loi permet encore de réguler ces questions. L'un des dossiers concernait la commune de Trélazé qui a acquis un orgue destiné à la paroisse locale, à Lyon c'est une association qui contestait l'installation par la mairie d'un ascenseur facilitant l'accès à la basilique de Fourvière, au Mans il s'agissait de l'aménagement d'un abattoir de moutons à la fête de l'Aïd-El-Kebir et à Montpellier la mise à disposition d'une salle polyvalente pour le culte musulman. Dans tous les cas, le Conseil d'Etat a donné raison aux collectivités, manifestant ainsi une conception assez libérale de la loi de 1905. Les collectivités territoriales peuvent financer des projets en rapport avec des édifices ou des pratiques culturels, à condition qu'elles respectent le principe de neutralité à l'égard des cultes, qu'elles excluent la gratuité et que leurs décisions répondent à un intérêt public local. On voit que ces assouplissements pourraient bien faciliter l'avancée de certaines négociations avec les associations musulmanes en particulier autour de la location de salles municipales.

2.1.2 Les deux régimes associatifs : 1901 et 1905.

Les responsables des associations musulmanes ont intégré le langage de la laïcité, certains d'une manière positive, ils reconnaissent que la construction de l'islam est rendue possible grâce à la loi de 1905 quand d'autres s'y plient parce qu'ils la savent indiscutable et que cette adhésion est la seule attitude positive pour entrer dans un processus de négociation. Lorsque les échanges ont permis de dépasser les premières formules de convenance sur la laïcité, nous avons constaté l'impossibilité de se déclarer à la fois laïc et musulman, tant les deux termes sont de plus en plus utilisés pour distinguer athéisme et religion. Rappelons que notre enquête nous a conduits vers des responsables, des militants de la question de l'islam et autour de combats qui les mobilisent de manière très forte, et non vers les fidèles qui se vivent autant comme républicains que musulmans et qui appartiennent à une majorité discrète moins engagée dans le registre religieux⁵¹. Jeanne Favret Saada, anthropologue⁵², insiste d'ailleurs sur la nécessité de différencier ceux qui adhèrent au principe de séparation de la société civile et de la société religieuse, qu'ils soient athées, croyants refusant d'être réduits à leur appartenance religieuse ou encore individus indifférents à leur groupe religieux

51 On retrouve là une analyse faite dans le numéro 37 du *Monde des Religions* (septembre-octobre 2009) : « Etre musulman en France » et en particulier les deux articles de Majida Dabbagh : « Les « identitaires », l'islam d'abord » et « Les « républicains », la majorité discrète.

52 Cf « Les islamistes et nous » In *Comment produire une crise mondiale avec douze petits dessins*, Jeanne Favret-Saada, éd. Les Prairies ordinaires 2007, Paris.

de naissance et ceux que l'on nomme « islamistes ». Parmi les musulmans, certains individus ou groupes se désignent eux-mêmes comme « islamistes » (ceux des musulmans pour qui l'islam constitue une doctrine indissolublement religieuse et politique, une doctrine dont les impératifs absolus priment ceux de l'Etat et les droits des citoyens) ou « salafistes » (adeptes du retour aux premiers temps de l'islam). Certains musulmans peuvent être fondamentalistes sans être islamistes, considérant que le retour aux fondamentaux de l'islam peut se faire dans le cadre des lois françaises, campant alors des positions réactionnaires (vis-à-vis du droit d'expression, de l'égalité des sexes et des sexualités). Certains de ces musulmans sont dépolitisés mais s'ils s'engagent en politique, ils s'inscrivent dans le cadre de la démocratie parlementaire. D'autres islamistes ont enfin opté pour la terreur systématique contre tout impie pour réaliser leurs objectifs politiques, ce sont les « jihadistes ».

Le socle du régime associatif en France repose sur le texte de la loi 1901, quand les associations culturelles ont des droits et des obligations liées à la loi de 1905. Toutes les associations qui gèrent un lieu de culte ne relèvent pas dès l'origine du statut 1905 puisqu'on l'a vu l'imbrication des fonctions culturelles et cultuelles ont pu se développer simultanément dans des locaux associatifs (ou non) banalisés. Certains lieux de culte peuvent même exister sur la base d'un regroupement sans statut mais « d'association de fait ». Rien n'empêche non plus une association culturelle de gérer un local dédié en partie au culte, mais la capacité juridique restreinte d'une association loi 1901, ne permet de recevoir ni dons ni legs. Le souci de rendre visible la fonction cultuelle et d'obtenir des droits plus large, pousse certains responsables à clarifier le statut associatif quand d'autres pensent qu'il suffit d'utiliser le terme « cultuel » dans le nom de l'association. Une association n'est reconnue comme cultuelle que si elle a fait l'objet d'une autorisation émanant de la préfecture du département où elle a son siège. Ce statut confère des droits particuliers, proches de ceux accordés aux fondations et aux associations reconnues d'utilité publique. Il permet aussi de recevoir le produit des quêtes pour les frais de culte, la rémunération des imams est ainsi posée. Par contre, la création d'une association loi 1905, impose l'exercice exclusif du culte et d'apprentissages dans le prolongement direct du culte, elle correspond donc souvent à un dédoublement associatif au moment de la construction d'une mosquée, associée à un centre culturel qui lui, relève de la loi de 1901 qui bien souvent correspond à l'association d'origine et qui peut aller bien au-delà dans le choix des activités proposées (loisir, sport...). La clarification des deux registres associatifs, s'il a toujours bien convenu au culte catholique possédant toujours un lieu de culte très distinct et qui préexistait aux activités culturelles qui se sont développées au 20ème siècle (patronages, sport...), l'organisation spatiale dans le cas de l'islam, on l'a vu, est bien différente et le mouvement s'en trouve inversé. La plupart des associations musulmanes relèvent encore de la loi de 1901.

Dans le cas du dédoublement associatif, le souci est de justifier de l'utilisation des fonds pour chacune des structures et de clarifier la nature des activités. Les membres des deux associations peuvent être les mêmes, mais on l'a vu, le processus de dédoublement peut aussi donner l'occasion à de nouveaux membres de prendre position dans le champ associatif et entraîner une période de conflits et de flou au niveau des personnes de références pour les municipalités. Au cours de ces mutations, la dimension ethnico-nationale peut réémerger alors même qu'un discours unifié monte autour de l'islam de France, ce qui vient troubler les doctrines et les stratégies des Villes, qui poussent pour avoir un nombre réduit et stable d'interlocuteurs afin de contrôler le nombre des lieux de prière et des mosquées.

2.1.3 L'établissement d'une doctrine municipale et l'émergence de bonnes pratiques révélées par le PS

Les élus et techniciens qui accompagnent la construction de l'islam notent et regrettent parfois les processus de fragmentations associatives et la difficulté à établir des interlocuteurs stables. L'islam n'est pas une religion structurée hiérarchiquement et ne possède pas de « clergé » (du moins chez les Sunnites) au sens du judaïsme et du christianisme. Le musulman est censé être seul face à dieu et l'imam n'est pas l'équivalent d'un prêtre mais un membre de la communauté qui conduit la prière. C'est une religion décentralisée qui trouble aussi ceux qui calquent un alignement sur le fonctionnement des religions chrétiennes et en particulier du catholicisme, la religion qui a posé les bases, avec la loi de 1905, des relations entre champ politique et champ religieux.

Au cours de cette enquête, nous avons été souvent surprises par le relatif isolement des acteurs des villes concernées, qui, on l'a vu, se mobilisent au fur et à mesure que la question émerge. Ils hésitent autour des réponses à donner, mettent du temps à se construire une expertise, les renseignements circulent mais de personne à personne, via des réseaux qui pré existent et permettent de se renseigner sur tel ou tel musulman qui inquiète ou bien échangeant sur l'expert auprès de qui il conviendrait de se rapprocher.

Dans leur ouvrage *Marianne & Allah*, Vincent Geisser et Aziz Zémouri⁵³ ont mis en évidence un paradoxe entre les volontés affichées de conduire les musulmans de France vers la raison républicaine tout en les maintenant dans leur spécificité islamique. Les modes de gestion de la question musulmane autour de la longue construction du CFCM et ce qu'elle révèle, ont joué au niveau national sur le spectre du communautarisme tout en l'encourageant. Quant au niveau local, c'est la logique électoraliste et clientéliste que les chercheurs ont mis à jour pour les villes de Seine Saint Denis, de Marseille et de Montpellier où se sont déroulées leurs enquêtes.

Si l'on reprend cette question à l'échelle de l'agglomération nantaise, on a vu que Nantes s'est trouvée plus vite impliquée et que dès les années quatre vingt dix, la Ville a fait appel à un chercheur, Olivier Roy, pour aider les élus et professionnels à se former sur ces questions. Ensuite le phénomène des JMF va mobiliser directement Jean-Marc Ayrault autour de leurs rassemblements annuels, des formations sont mises en place pour informer les professionnels susceptibles d'être confrontés à ces questions, afin de faire reculer les peurs liées aux méconnaissances, initiative portée par Daniel Asseray, alors adjoint à l'urbanisme chargé de la mise en œuvre de la politique DSQ.⁵⁴ Puis ce sont les demandes d'accompagnement liées aux associations musulmanes situées dans les quartiers, on l'a vu, qui vont enclencher le long processus de négociation et aboutir au choix de permettre la construction de mosquées de taille moyenne dans les quartiers (trois à ce jour), après avoir écarté l'hypothèse d'une grande mosquée unique. Le discours d'inauguration de la mosquée de Nantes Nord le 20 Mai 2010 a été l'occasion pour Jean-Marc Ayrault d'affirmer la doctrine de la ville, basée sur les notions de fraternité et d'équité, mises en avant comme facteurs de cohésion sociale. Le rappel du socle laïc lui a permis de préciser qu'il engage en termes de reconnaissance de la pluralité religieuse. Ce consensus a pris du temps à s'établir, plusieurs positions se sont affrontées pendant plusieurs années entre des tenants radicaux de la laïcité campant sur des positions anti-religieuses sans concession, des personnes prenant en

53 Cf Geisser V. et Zemouri A., *Marianne & Allah*. Les politiques français face à la « question musulmane », La découverte, 2007.

54 Cf Pasquier, E., Devisme, L., « Daniel Asseray et la question urbaine. La Politique de la Ville par l'approche biographique » DIV, décembre 2002.

compte le principe d'égalité entre les religions, des personnes (élus et techniciens) qui petit à petit ont revu leurs positions au contact de personnes qu'ils ont appris à connaître et à apprécier et qui se sont formés d'une manière pragmatique, cherchant à chaque nouvelle étape des compromis sans faillir aux règles républicaines, ceux enfin qui percevant de manière plus théorique les enjeux politiques du sujet, ont paralysé un temps les débats, retardant les prises de décisions.

Parallèlement les questions se sont posées dans d'autres communes de l'agglomération nantaise et c'est au niveau du groupe parlementaire socialiste à l'assemblée qu'un autre niveau d'expertise a été produit aboutissant à la livraison en décembre 2011 du guide pratique de la laïcité, dirigé par Jean Glavany. Ce guide, édité par la Fondation Jean Jaurès, prend appui sur des expériences de terrains de différentes municipalités et vise à orienter les choix des villes quand des demandes touchent leurs prérogatives publiques. Il traite de la gestion des lieux de culte, de l'attitude à adopter face à la revendication de viande halal dans les cantines et il est co-signé par plusieurs chercheurs et experts et parmi eux l'anthropologue Dounia Bouzar déjà citée. Il rappelle les fondamentaux des lois de 1901 et 1905 et repose sur ses expérimentations précédentes, que Dounia Bouzar nomme le PPDC (Plus Petit Dénominateur Commun) dont le but est d'élargir la norme commune afin d'incorporer tous les citoyens sans discrimination, chaque ville, entreprise, groupe, devant trouver son propre PPDC.

2.1.4 Le conseil régional du culte musulman : l'échelle régionale de la régulation

Qu'en est-il de la construction de la structuration du culte musulman au niveau régional ? La place du CRCM est évoquée par certains militants associatifs pour dire les controverses perpétuelles que le système provoque et le juger inefficace, il semble que les choses soient en train de changer. En effet, le CRCM existe, des élections ont eu lieu à Nantes, siège du CRCM, en juin 2011 et à ce jour, le président en est Mimoun Bouhaoui, très actif sur la ville de Cholet où il réside. D'origine marocaine, monsieur Bouhaoui, dont le grand père est mort pour la France, ce qui fonde pour une bonne part sa fibre républicaine, tient son autorité de ses engagements en particulier dans le domaine socio-culturel sur le quartier de Bonneveay. Aujourd'hui retraité, il a construit un parcours professionnel qui lui donne également une réelle autorité. Son histoire militante explique sa conception d'un islam où le cultuel se doit d'accompagner le culturel, il rappelle le travail de prévention auprès des jeunes qui s'effectue au sein des lieux de culte et le rôle d'éducateur de l'imam dans les prêches. La religion est pour lui un code qui aide à dicter les conduites dans la vie quotidienne et qui protège des déviances. S'il s'engage dans toute action positive pour faire avancer l'organisation de l'islam, il se tient à distance des situations extrêmes comme celles qui se sont passées à Rezé, déjà évoquées, et trouve bien regrettable les conflits qui agitent aujourd'hui les associations nantaises de Nantes Nord. Quant aux risques de dérapages extrémistes (Salafisme notamment), il se rend chaque fois là où lui sont signalés des cas, qui semblent comme disparaître dès qu'il est sur place, il se déclare aujourd'hui tranquille.

Si le siège est à Nantes, le président et les membres du bureau se déplacent pour organiser des rencontres dans les différents sites de la Région. Nous avons rencontré monsieur Bouhaoui et monsieur Nabati (secrétaire) dans « un bureau de gestion » situé dans un local semi enterré d'une barre HLM (salle de musculation) du quartier de la Roseraie.

L'affiliation des associations à une hiérarchie religieuse se joue autour des élections au CRCM, il existe sept grandes tendances actuellement en France, mais elles ne s'activent pour bien des fidèles qu'au moment des élections des délégués, à part bien sûr pour les Turcs qui sont organisés sur la base nationale. Il existe aussi des listes indépendantes où se retrouvent des personnes qui tentent d'échapper aux enjeux stratégiques, voire politiques qui se jouent (à Paris surtout)⁵⁵. Les élections annuelles au CRCM ont en effet connu des aléas, en Juin 2010, les membres de l'AIOF les ont boycottés, conflits qu'il faut analyser en lien avec ceux qui se sont joués au niveau national au CFCM. Les conflits les plus explicités tournent autour des questions de leaderships entre le Rassemblement des Musulmans de France (RMF), proche du Maroc et la Fédération de la Grande Mosquée de Paris (FNGMP) proche de l'Algérie. Ils concernent aussi et c'est lié, la réforme des statuts et du règlement électoral afin d'agir sur le critère des m² pour atténuer ce principe ou en substituer un autre, en effet 100m² de mosquée donne droit à un délégué et 700 m² à huit délégués, ce qui explique pour une part les processus de négociations autour des surfaces des nouveaux lieux de culte. Cette règle doit prendre fin en 2013. Le président du CRCM a été élu sur la liste de la RMF, il est d'origine marocaine, mais il revendique une autonomie, une liste indépendante aurait d'ailleurs autant grâce à ses yeux pour cette raison, conforté dans sa légitimité par les élections, il assure aujourd'hui continuer à échanger avec l'AIOF, considérant que ces luttes se jouent surtout au niveau parisien et qu'elles ne doivent pas nuire à la structuration de l'islam au niveau local.

Les membres du CRCM observent et commentent au niveau local les différences d'attitudes des élus d'une ville à l'autre, ils échangent beaucoup entre eux à ce sujet, et concluent que les différences sont souvent davantage des histoires de personnes que de couleurs politiques, confirmant sur ce point l'une de nos hypothèses. Le rôle que veut jouer le CRCM à travers la figure de son président vise à structurer ce champ sur les différents registres ouverts par les entrées thématiques prévues au niveau national (aumôneries, carrés musulmans, dialogue interreligieux, observatoire de l'islamophobie, formation des imams, pèlerinages et secteur halal), et à atténuer ces différences liées aux attitudes contrastées des villes dans lesquelles les différentes associations sont situées. Les négociations autour des carrés musulmans ont de ville en ville permis de régler progressivement cette question, le chantier en cours est celui des aumôneries musulmanes, de leurs mises en place dans les hôpitaux, les prisons et les écoles. La commission aumônerie est chargée de la formation des bénévoles, elle vise à s'assurer que progressivement toutes les aumôneries suivent l'autorité locale du CRCM. Leur mise en place a en effet pu se faire sur des modes très différents d'un lieu à l'autre, certains recevant des rémunérations alors que le principe du bénévolat est la devise du CRCM. A Angers, une salle de prière existe à la clinique de l'Anjou autant pour les patients que pour le personnel, l'aumônerie musulmane est en négociation à l'hôpital, pareillement une salle est prévue à l'hôpital de Saint-Nazaire pour l'été 2012. Des aumôneries existent dans certaines prisons, comme par exemple à Laval et à la Roche-Sur-Yon, le chantier des aumôneries dans les établissements scolaires est aussi en cours. Le travail sur les aumôneries participe du travail sur l'inter-religieux, il est en effet l'occasion d'échanger avec les représentants des autres cultes. Ces lieux dédiés aux musulmans dans des registres très différents de la vie (scolaire, médical et pénal) montrent que le champ religieux se construit également en dehors des collectivités territoriales, certaines

55 Entre la Grande Mosquée de Paris (GMP), le Rassemblement des Musulmans de France (RMF) qui regroupe lui-même les dissidents de la Fédération Nationale des musulmans de France (FNMF). Les élections de juin 2011 ont mobilisé 3636 délégués, eux même désignés par plus de 700 mosquées affiliées aux différentes sensibilités de l'Islam de France. Elles ont permis à chacune des 25 régions électorales d'élire ses représentants régionaux ainsi que ses représentants au niveau national. C'est le RMF qui a remporté la majorité des sièges (30 représentants), cinq personnes représentent le CCMTF, deux la Grande Mosquée de Paris et une personne représente la FNMF, trois personnes représentent des listes indépendantes. Mohammed Moussaoui, vice-président du RMF, est d'origine marocaine, il est professeur de mathématique à l'université d'Avignon, il préside le CFCM depuis 2008

négociations ayant lieu en direct avec des services publics dépendant de différents ministères (santé, justice, éducation) et des acteurs privés (cliniques).

Les deux prochaines commissions que le CRCM doit mettre en place concerneront les pèlerinages et le secteur halal, la position du président étant de veiller aux intérêts des fidèles afin d'empêcher autant que faire se peut les dérives commerciales et économiques au nom de la religion. Les débats nationaux autour du secteur halal prouvent les enjeux autour de ce domaine, le président du CRCM, semble parfois douter de certains labels, souhaite « voir de ses propres yeux » pour garantir aux fidèles le respect des règles, la présence de scarificateurs indépendants sous la tutelle du CRCM semblant pour lui la bonne solution. Si l'observatoire de l'islamophobie est une des actions imputées au CFCM, les militants de la région n'en font pas une priorité, considérant que les problèmes de racisme sont avant tout des conséquences de problèmes socio-économiques et à ce titre, ne relèvent pas du champ religieux.

Mais les manques de moyens du CRCM (financiers et en personnels) semblent un frein à ce désir de moraliser et de structurer le champ religieux sur tous les registres de la vie des fidèles, le travail en cours est un travail de terrain et le président arpente la grande Région avec sa propre voiture et souvent à ses frais, le manque d'un secrétariat se faisant de plus en plus sentir. Il revendique de faire un travail « pour nous » (les musulmans) et non « pour eux » (les municipalités), les musulmans restant aujourd'hui des invisibles, les problèmes des personnes et tout ce qui se passe dans les mosquées restant également invisibles aux non musulmans, message adressé au passage aux chercheuses payées par la Région. Il semble en effet qu'un double processus d'invisibilité perdure même si les constructions de mosquées et la consolidation du CRCM participent d'un dévoilement progressif des pratiques. Si les membres des associations musulmanes n'utilisent pas quant à elles, le terme de « bonnes pratiques », il semble qu'un processus comparable à celui qui guide progressivement les acteurs des villes, se met en place entre associations musulmanes appartenant à des villes différentes.

Emmanuel Todd⁵⁶ a montré le paradoxe de la foi, croyance vécue individuellement mais qui ne peut exister que partagée et donc collective. Pour lui ce qui fait survivre une religion tient parfois autant au rejet par la société majoritaire encourageant au repli communautaire. En tant que politologue et démographe, il démontre les faibles capacités de marginalisation de la société française par rapport entre autres aux sociétés britanniques et allemandes. Il considère même qu'en dehors des Turcs, seul groupe n'ayant pas appartenu à l'empire français, les adeptes de l'islam ont de bonne chance de s'unifier s'ils souhaitent survivre en tant que musulmans et que paradoxalement, l'unification ne pourrait se faire que sur la base de l'adhésion aux valeurs de la culture dominante et que l'islam ne s'unifierait que s'il se francise. Il précise aussi que la France étant majoritairement agnostique, les descendants des musulmans d'aujourd'hui ont de bonne chance de devenir incroyants à leur tour. Cette perspective n'est pas écartée par certains musulmans qui pensent même que le petit islam français de demain, sera un islam de qualité, reconnaissant ainsi que la demande actuelle de m² constitue une étape dans un processus long qu'ils imaginent à partir de l'observation des autres religions. Ce qui semble en tout cas d'ores et déjà se dessiner autour du CRCM, c'est de fait une tentative d'unification sur la base de l'adhésion aux valeurs de la culture

56 Cf Emmanuel Todd : *Destin des immigrés*, Seuil, 1997 et « La survie de l'islam suppose une unification » In *Le monde des Religions* numéro 37, déjà cité. Et tout récemment : *L'invention de la France. Atlas anthropologique et politique*, avec Hervé Le Bras, Gallimard, 2012, ouvrage qui reprend le thème de la diversité qui leur est chère, pour les auteurs, la culture est mouvement, progrès, diffusion, homogénéisation bien sûr, mais sans oublier que de nouvelles différences apparaissent sans cesse.

républicaine dominante, ce qui aurait de quoi rassurer certains qui voient à l'inverse le risque de déferlante islamiste sur les terres de l'ouest.

2.2 Les négociations pas à pas

Nous venons d'analyser différentes ressources permettant de réguler les mises en œuvre de l'islam dans les Pays de la Loire : le cadre de la loi 1905 comme une aide pour les acteurs dans la stabilisation et l'affirmation ce qu'il est légal ou illégal de faire ; le ressort des « bonnes pratiques » permettant d'avancer dans l'harmonisation et l'élaboration d'une doctrine pour les collectivités ; le CRCM visant à s'imposer comme institution officielle de régulation. A côté de ces cadres essentiels à l'action collective, les histoires des projets et des relations entre les associations et les collectivités valorisent aussi dans cette fabrication « d'un vivre ensemble » toutes les étapes des petites négociations. Pour les mettre en évidence et analyser les « épreuves » qu'elles représentent pour les acteurs nous verrons tout d'abord la question des carrés musulmans, car elle a un caractère d'antériorité dans ces processus de négociations, puis nous reviendrons sur les questions que soulèvent les demandes de lieux de prière, puis celles de leurs intégrations dans l'espace de la ville. Nous nous centrerons ensuite sur le projet de construction neuve, sa spécificité et notamment d'un point de vue temporel, avant de rentrer plus en détail dans la règle urbaine, la forme architecturale et la manière dont produire cette architecture est une aventure faite dans la différence sociale et culturelle.

2.2.1 L'entrée en négociation : la question de la place des morts

Le rapatriement des corps dans les pays d'origine demeure une pratique vivace, ce qui suppose des démarches multiples impliquant un médecin, la mairie, la police, la préfecture et un arrêté consulaire du pays qui recevra le corps. Il en coûte entre 3000 et 5000 euros aux familles, qui peuvent avoir souscrit ou non des assurances. La solidarité au sein des communautés est très active autour de ces pratiques et bien des associations musulmanes se sont aussi structurées autour d'elles. Dans le cas des Tunisiens et des Turcs, les Etats prennent en charge les frais. Elles tendent à diminuer pour la deuxième et la troisième génération de personnes qui souvent sont nées en France et la question du lieu d'inhumation dans les cimetières municipaux.

Autour des nouvelles mosquées, les associations prennent en charge différents services autour de la mort jusqu'à leur inhumation sur place. Le site de la mosquée Arrahma les détaille ainsi : la toilette mortuaire selon le rite islamique, la prière sur le défunt au sein de la mosquée ou dans une maison mortuaire, l'enterrement dans le carré musulman. Les entreprises de pompes funèbres musulmanes proposent aujourd'hui les deux possibilités : soit le rapatriement des défunts dans leur pays d'origine; soit l'organisation de l'inhumation en France dans le respect des rites musulmans. Les Pompes funèbres générales détaillent maintenant sur leur site à l'entrée « obsèques », les différences suivant les rites catholiques, protestants, juifs et musulmans. Il précise que 80 % des défunts musulmans sont encore inhumés dans leur pays d'origine. La création de carrés confessionnels dans les cimetières semble jugé légitime et simple à réaliser dans certaines communes, quand d'autres y voient le signe d'un recul de la laïcité. Trois directives ministérielles datant de 1975, 1991 et 2008 ainsi que le rapport de la commission Stasi sur la laïcité en fin d'année 2003 l'encouragent.

La rareté des carrés musulmans n'explique sans doute pas à elle seule ce "retour post-mortem" vers la terre des ancêtres et il semble que ce dernier voyage vient suppléer pour les plus anciens ce retour fantasmé, toujours évoqué mais rarement réalisé du vivant de l'immigré, avoir parfois du sens pour les familles des plus jeunes nés en France, avec l'espoir d'un repos enfin acquis quand la vie n'a pas permis de prendre place de manière digne et apaisée dans le pays d'accueil des parents ou des grands parents. Les pratiquants qui se retrouvent dans l'impossibilité de concilier leurs convictions religieuses et leurs sentiments d'appartenance à la France, en ressentent un sentiment de rejet.

A Nantes, deux cimetières nantais ont réservé un espace aux musulmans, le cimetière Parc paysager et le cimetière de la Bouteillerie qui compte des tombes musulmanes depuis près d'un siècle, celles de soldats musulmans dans la partie réservée aux soldats de la Première Guerre Mondiale. Plusieurs négociations vont engager la ville de Saint-Herblain autour du carré musulman au cimetière de l'Orvasserie, il y a une quinzaine d'années, sans que cette négociation ne semble avoir posé problème, une trentaine de tombes existent aujourd'hui et comme dans le cas des personnes non pratiquantes qui « passent par l'église » pour les enterrements, on peut légitimement penser que certains défunts reposent là autant du fait d'un lien culturel que pour l'affirmation d'une pratique active de l'islam. A Saint-Nazaire, ville où le dialogue est le plus distendu entre municipalité et associations musulmanes, l'acceptation du respect des rites juifs et musulmans dans le cimetière de Fontaine-Tuaud a été obtenue après un an et demi de débats. Longtemps le maire a refusé la création d'un carré musulman, s'appuyant sur la loi pour lutter contre ce qui constituerait à ses yeux une forme de communautarisme. La question était revenue pendant la dernière campagne des municipales et en 2009, une trentaine de personnes avaient manifesté leur mécontentement au cours d'un conseil municipal. Notons que le regroupement de sépultures musulmanes orientées vers la Mecque forme à Saint-Nazaire un octogone, distinct de l'habituel carré musulman. Les personnes de religion musulmane de la ville d'Angers ont accès pour leurs défunts à deux carrés musulmans dans les cimetières ouest et est, les négociations sont en cours sur la ville voisine de Trélazé. Les villes de Laval, du Mans, de Cholet en possèdent également. Si quelques fidèles commencent à imaginer la création de cimetières uniquement musulmans, ce n'est pas la position actuelle du CRCM qui considère que les associations n'ont pas intérêt à radicaliser les demandes dans un pays laïc et républicain, jugeant que les carrés répondent bien aux attentes. L'implication du CRCM, comme on va le voir dans la suite, est d'accompagner les négociations dans les villes qui n'en sont pas dotées et de veiller à ouvrir de nouveaux espaces quand les anciens carrés aux limites souvent pré-établies sont saturés. Alors que ce sont les profanations (à caractère néonazi ou non) qui continuent à faire parler des carrés musulmans dans les médias provoquant une fois de plus des sentiments heurtés à l'égard de l'islam, on constate qu'elles ne concernent pas les cimetières de la Région où l'existence des carrés musulmans est en train de se généraliser et tend à se banaliser.

La présence de tombes musulmanes dans les cimetières locaux est à mettre en regard avec les évolutions du traitement de la mort dans la société d'accueil. La Ville de Nantes a mis à disposition des familles deux salons d'accueil dans les cimetières Nantais et une salle de cérémonie au Crématorium pour la tenue de cérémonies funèbres civiles. Les catalogues de monuments funéraires proposent des modèles de pierres tombales où les croix ont presque totalement disparu sous la forme d'une élévation visible de loin, les stèles représentent souvent un demi-livre et les catalogues en ligne précisent qu'elles peuvent être choisies aussi bien par les athées, les chrétiens ou bien les juifs puisque leur personnalisation est possible à l'infini. Certains modèles dits « épurés » n'ont plus de stèles, les croix se font de plus en plus discrètes et sont posées à plat sur la pierre tombale elle-même. Les catalogues en ligne proposent parfois d'autres types de monuments : les monuments musulmans, les monuments chinois (petit temple) et les monuments dits complexes, qui selon le catalogue permettent aux

familles de s'y recueillir comme dans un lieu Saint dans l'espace laïc du cimetière. « Les pierres tombales musulmanes ont quelques particularités. En effet, il ne doit pas y avoir de pierre tombale qui recouvre le corps. La tombe doit, selon le Coran, être orientée vers La Mecque. La forme singulière de la stèle fait penser au toit des mosquées. » Il est précisé que tous les monuments peuvent être personnalisés, l'exemple est donné au niveau de la gravure : « vous pouvez graver des versets de votre religion, une citation ou encore une photo du défunt... ».⁵⁷ Le catalogue Roc-Eclerc (Groupe Leclerc) a une rubrique qui détaille les funérailles suivant les religions proposant dans l'ordre : les funérailles catholiques, les funérailles civiles, les funérailles protestantes, les funérailles orthodoxes, les funérailles juives, les funérailles musulmanes, les funérailles bouddhistes et enfin hindouistes. Les marquages musulmans dans les cimetières s'intensifient quand la mort semble se séculariser et connaît une diversification des rituels. Si la crémation concerne aujourd'hui 40% des obsèques à Nantes, elle reste interdite pour les adeptes de l'islam. Les plaques gravées vendues pour être posées sur les tombes sont le reflet d'une image de plus en plus sécularisée de la mort, faisant reculer l'idée d'une vie après la mort et donnant la place à ce qui a été la vie elle-même.

Au-delà des rituels, la mort dans l'islam renvoie à une dimension fondamentale, celle de l'attente du paradis conquis grâce la manière dont on a conduit sa vie. Si l'interprétation entre ce qui est permis et ce qui ne l'est pas (halal/haram) semble discutable et discutée au sein même « des » communautés de musulmans, nos interlocuteurs y ont souvent fait allusion au cours de l'enquête, à la fois pour préciser une différence entre croyants et non croyants et pour confirmer l'enjeu éducatif, voire préventif, auprès des jeunes en particulier. Il nous a souvent été rappelé qu'il est bien difficile de guider sa vie sans tous les codes et règles que la religion permet de préciser dans une société souvent jugée comme dérégulée. De plus, si les personnes dans les municipalités qui accompagnent les négociations autour de l'islam, qu'elles concernent la mort ou la vie des fidèles, cherchent à trouver des solutions de conciliation passant par l'adaptation des réglementations dans le respect de la loi comme pour ne plus trop avoir à y penser ensuite, la question des croyances autour d'une vie après la mort n'a pas de conséquences que sur les rituels. Si les musulmans privilégient le fait d'avoir une bonne place dans l'au-delà, ils n'auront pas la même manière de négocier leur place « ici-bas » et c'est particulièrement important pour des populations qui peinent à trouver leur place dans la société d'accueil, y compris au bout de trois générations.

2.2.2 Les demandes de mosquées : entre nécessité et visibilité

L'affirmation identitaire autour de l'islam passe aujourd'hui indéniablement par une recherche de place pour la manifester. S'il s'agit d'une revendication de visibilité, elle se retrouve inextricablement liée à la question de la taille des lieux de prière. L'affectation de m² sociaux au culte musulman dans les HLM ou l'occupation un peu clandestine de petits locaux traduisent avant tout l'absence au départ de lieux de prière en France. Le cheminement des musulmans pour leur reconnaissance religieuse passe alors par des lieux successifs qui sont autant d'étapes d'affirmation et de régularisation (entre autres juridique, par exemple les statuts de l'association sont souvent formalisés quand le lieu devient plus officiel, plus visible). Ces parcours pour l'obtention d'un lieu digne ou d'une « vraie » mosquée se révèlent très longs, le temps que les associations se structurent et trouvent une légitimité, le temps que la nécessité d'un projet plus grand et plus confortable soit pris en considération par la

⁵⁷ <http://pompes-funebres.com/>

société d'accueil. Il a fallu aussi que le nombre de fidèles augmente au fur et à mesure des générations installées en France et que leur participation à terme à la société d'accueil soit pour eux évidente (et non plus celle du retour au pays d'origine). Les fidèles ont à démontrer leurs besoins de lieux supplémentaires. Parfois des événements accélèrent la prise en compte du problème, par exemple l'interdiction des « prières de rue » en 2011 alors qu'elles avaient cours à Paris dans le XVIII^e arrondissement depuis une vingtaine d'années⁵⁸. L'occupation de l'espace public pour la prière du vendredi est venue rendre très visible le manque de place pour les musulmans pratiquants.

A Angers, l'association des musulmans d'Anjou (AMA) est passée par deux petits locaux avant d'être depuis 1997 dans le préfabriqué rue du Doyenné, actuellement trop exigu le vendredi. On comprend au cours de l'entretien que s'ils n'ont jamais fait de demande officielle pour louer des salles pour les temps de fêtes, c'est notamment parce qu'il est important pour eux de montrer qu'elle est effectivement trop petite. L'information circule, des plaintes se formulent, portées à la connaissance de la Ville, mais c'est aussi un moyen de renforcer l'exaspération des fidèles et d'augmenter leurs dons, tant nécessaires à l'avancement du projet. Dans les demandes de mosquées sont ainsi imbriqués le besoin réel de surface supplémentaire, la demande de respect de la « communauté musulmane française » et l'affirmation de son identité. La plupart des associations mettent en avant le nombre de leurs fidèles et disent que leur lieu est trop petit. De fait, cela peut être vrai le vendredi, mais en dehors de ce jour spécifique, les lieux de prière sont sous occupés. L'argument du manque de place renvoie aussi à la place symbolique que veulent occuper aujourd'hui en France les musulmans pratiquants. La plupart des lieux associatifs dans lesquels prient (ou priaient si les travaux viennent de s'achever) les fidèles sont ainsi des lieux peu adaptés et peu valorisants : entrepôt désaffecté réarrangé au mieux, hangar dans une zone d'activités, pavillon résidentiel banal dans une impasse, anciens locaux techniques en pied d'immeuble, ancienne chapelle ou garage bricolé auxquels peuvent s'ajouter des algécos ou des tentes, un ancien corps de ferme (cf. planches photographiques n°2 et 3 en annexes)... Souvent seules les allées et venues des fidèles peuvent permettre d'identifier ces lieux. « Nous on était vraiment dans un entrepôt en fait, c'était pas la fierté de l'islam, pour faire la prière c'était pas du tout accueillant, là vous voyez c'est transparent, vous venez c'est ouvert, on sait que c'est une mosquée, c'est bien précisé » explique un responsable de l'association culturelle Turque de Nantes (mosquée Mevlana). Sous le vocable de la dignité, les demandes sont aussi aujourd'hui d'avoir des lieux de culte musulman qui soient identifiables et repérables comme tels, qu'on sache que c'est une mosquée, recouvrant souvent d'ailleurs la volonté des associations de faire enfin les choses bien dans les règles.

Cet enjeu d'une visibilité plus importante dans l'espace de la ville ne doit pas faire oublier des histoires différentes. Certaines associations ne souhaitent pas se lancer dans des projets d'envergure considérant manquer de moyens économiques, de compétences ou encore d'énergie individuelle et collective. Au Sillon de Bretagne par exemple, le projet de renouvellement urbain oblige le bailleur, la ville et l'association à discuter du maintien ou non dans les locaux actuels. L'association n'a pas besoin de plus de place et les fidèles qui fréquentent le lieu sont pour la plupart de l'immeuble. Après des tentatives de recherche d'autres lieux, l'association obtient finalement de rester dans les lieux, qui seront remis aux normes et rendus plus confortables et mieux adaptés à la pratique culturelle, un investissement répercuté ensuite sur leur loyer. Ce sont bien plutôt parfois les villes qui, inquiètes du non respect des normes de ces locaux bricolés au fur et à mesure des années, profitent des temps de projet pour obtenir une régularisation du statut d'occupation (un maire

58 Interdiction proclamée par le Ministre de l'intérieur Claude Guéant, la loi est entrée en vigueur le 15 septembre 2011. Les polémiques engagées par diverses personnalités politiques et relayées par la presse ont largement activé la visibilité du problème.

engage sa responsabilité s'il laisse les lieux fonctionner). A Preux l'association a décidé récemment d'agrandir et remettre aux normes l'ancienne imprimerie qu'ils ont achetée en 2002 (occupation officiellement déclarée en 2005). Il a fallu la pression du maire en 2008 à l'occasion du repas du nouvel an auquel il avait été invité comme chaque année, les menaçant de ne plus revenir, pour qu'un permis de construire soit en effet déposé tout prochainement. Ils ont fait le choix d'un projet modeste, mené avec l'architecte Alain Gharib (celui de la mosquée de Nantes Nord), qui explique que c'est avant tout l'absence de moyens financiers qui conduit l'association à faire ce choix. Le projet vise à améliorer l'usage, c'est-à-dire à séparer une grande salle utilisée les jours d'affluence d'une salle de prière plus petite, permettant d'éviter de salir la grande quand cela n'est pas nécessaire. Pas de coupole ni de minaret, seulement un relookage des façades permettant un bâtiment plus lisible (on retrouve des motifs d'arcades renvoyant à l'architecture « orientale »).

Les différentes associations au sein des villes ont des capacités financières bien différentes. Mais les associations peuvent avoir les moyens d'un projet et faire le choix d'un projet banalisé, discret. A Angers, la mosquée turque est révélatrice de cet art du camouflage. L'association acquiert au début des années 1990 un ensemble de terrains et de bâtiments à la frontière administrative avec Trélazé. Sur cet ensemble ils édifient une mosquée inaugurée en 1998. Le bâtiment est une sorte de grosse maison qui donne sur une petite rue parallèle au boulevard. La volumétrie respecte celle des maisons alentours, ainsi que l'architecture : façades crépies couleur rosée, taille de fenêtres standards de maisons. Les signes distinctifs tels coupole et minaret ont été volontairement masqués, la coupole ne se voyant que depuis l'intérieur de la mosquée (elle est « recouverte » par un toit ardoises à quatre pentes), et le minaret ressemblant lui plus à une tourelle angevine avec ses corniches de tuffeau et son chapeau ardoise. Ainsi la volonté de signifier dans l'espace public se trouve contrainte financièrement et n'est pas toujours présente, même si la demande de reconnaissance semble plus fortement engagée aujourd'hui au travers des projets (c'est le cas à Laval, les deux lieux de prière agrandis ou construits au tout début des années 1990 quand l'ancienne chapelle louée devient trop petite, font actuellement des demandes d'agrandissements incluant des minarets).

2.2.3 « Equiper » les villes de mosquées

Lorsque la construction d'une « vraie » mosquée émerge dans les villes de l'ouest, il s'agit alors de les doter d'un type d'équipement qui jusque-là n'existait pas en tant que tel dans le paysage. Les variations dans les mots utilisés des permis de construire aux panneaux de présentation et plans de masse sont révélatrices : centre culturel et culturel, équipement privé, mosquée et centre culturel, centre islamique... Ce sont autant de mots utilisés suivant les étapes d'avancement du projet ou son montage (les associations peuvent être locataires ou propriétaires, avoir tout financé en autonomie ou avoir reçu une subvention...), suivant les précautions afin d'employer les bons termes (cf. ci-dessus le cadre juridique de la loi 1905). Mais ces variantes traduisent aussi les conceptions du rôle de ces équipements au sein de la ville. De fait, les cas d'associations privées porteuses de la construction d'équipement « public » sont rares voire rarissimes en France. Les mosquées sont privées mais reçoivent du public à ce titre elles sont pour certains pleinement à considérer comme des équipements publics (alors comparées aux églises ou alors à des collèges et gymnases par des urbanistes en charge du projet urbain). Elles peuvent juridiquement être intitulées des établissements d'intérêt collectif (c'est le cas pour le projet de Preux par exemple).

Derrière ces termes sont en jeu la nature du programme, la définition que l'on donne d'une mosquée ou encore le degré d'ouverture et le rapport à la ville. On observe en effet des différences importantes des rapports entre culturel et cultuel : sont-ils vraiment reliés au sein du projet ou l'un vient-il justifier la construction de l'autre ? (et ce des deux côtés du jeu d'acteurs). Pour les associations, la partie culturelle semble la plus complexe à penser en terme de programme : des commerces, une librairie, un café, des salles pour les cours d'arabe ou des textes saints, sont les éléments les plus souvent prévus. Pour le centre culturel et cultuel porté par l'association turque de Nantes, celle-ci annonce d'emblée sa volonté d'ouvrir cet équipement sur le quartier, qu'il serve à mieux faire connaître leur culture et leur pays d'origine. Ils ont d'ailleurs, au cours de l'enquête, annoncé leur intention de participer de l'offre de salles sur la ville, et de louer leurs locaux à des associations quand ils ne seront pas utilisés. Ils envisagent également d'avoir à terme une salle de sports sur le terrain, également ouverte au quartier (elle est dans le permis déposé). Du côté des villes, les programmations envisagées ne cadrent pas la plupart du temps avec la conception de ce qu'est un centre culturel. Aussi l'inquiétude est assez forte qu'il ne s'agisse que de surfaces supplémentaires pour les associations autorisant un début « d'ethnisation » d'un morceau de ville, ce qui dans les villes de l'ouest n'est pas un phénomène urbain existant. A Angers, la volonté politique forte d'un centre culturel public, espace d'échanges ouvert à tous, conduit à diviser les parcelles celle du centre culturel étant de statut public, mais aussi à reporter le projet (des « plateaux », surfaces libres de plancher vont être créées dans l'attente) car l'association n'est pas opérationnelle aujourd'hui pour engager une programmation régulière⁵⁹. Les exigences des urbanistes ont d'ailleurs été en ce sens, la partie culturelle et culturelle sont séparées par un « mail », que l'on doit apercevoir depuis l'espace public avec lequel il doit être en continuité notamment par le choix des végétaux, l'obligation de rez-de-chaussée vitrés pour la partie culturelle, le traitement ouvert du café sur la rue.

Ce que les villes attendent de ces centres culturels issus de populations de diverses origines mérite réflexion. Cette question des rapports entre cultuel et culturel concerne d'autres religions. L'association du passage Sainte-Croix (Nantes) est très révélatrice, renvoyant une conception du culturel plutôt au service du religieux⁶⁰. Récemment d'ailleurs, dans le cadre de *Volumes de prières*, une exposition, des visites et des conférences étaient programmées afin de favoriser le dialogue interreligieux à Nantes. L'exposition photographique concernait la synagogue de l'impasse Copernic, l'église Notre-Dame du Rosaire à Rezé et la mosquée turque boulevard Bâtonnier-Cholet légitimant la mosquée turque comme élément du patrimoine nantais⁶¹. Mais à propos du distingo cultuel /culturel, la spécificité des mosquées doit être évoquée. A l'instar de la grande mosquée de Paris, certains ne conçoivent pas tant la mosquée comme un lieu de culte que comme un lieu de rassemblement, un centre de vie. « La mosquée n'est pas du tout un lieu cultuel, ce n'est pas comme l'église, un lieu spécifique dédié qu'au culte, le musulman peut prier dans un jardin, une église, n'importe où et l'histoire de la mosquée à travers le monde est conçue comme un lieu de rassemblement [...] Vous visitez des mosquées, en fait c'est un centre de vie impressionnant, entre les cours, les rencontres. Autrefois, vous avez la mosquée de Cordoue en Espagne conçue dans l'âge un peu d'or de l'islam, quelque part elle est conçue comme une esplanade ouverte à la ville. Les gens traversent la mosquée comme des gens traversent un jardin, ils s'installent, mangent, et l'espace n'est pas public elle fait partie de la mosquée, c'est différent de l'esplanade de

59 On perçoit une difficulté du même ordre à Nantes nord où pour des raisons financières le centre culturel a été reporté à une seconde phase mais qui semble à ce jour particulièrement complexe.

60 A l'inverse un projet comme l'Institut des Cultures d'Islam à Paris (nouveau bâtiment prévu pour 2013) vise l'intégration de l'islam par le biais de la culture et le mot Institut est à ce titre révélateur (il y aura deux salles de prière au sein du bâtiment). <http://www.institut-cultures-islam.org/ici/>. Il finance de nombreux travaux artistiques, cf. par exemple le livre de Riera et Delthombe, *Mosquées. Immersion parisienne dans des lieux ordinaires*.

61 Lors d'une visite organisée par l'Ardépa de la mosquée Mevlana le président de l'époque avait déclaré « on a fait gagner à Nantes un patrimoine ».

l'église donnée à la rue, à Cordoue ça fait partie du lieu et la prière se fait également sur l'esplanade ». A chaque fois la durée très courte de la prière par rapport au temps passé au café ou à discuter est évoqué. Très certainement les musulmans pratiquants désirent un lieu pour se retrouver, et dans leur conception le café, le restaurant, les salles de cours sont des locaux attenants tout à fait logiques, qui servent à financer le lieu collectif (commerces et logements pour l'imam ou des conférenciers sont ainsi fréquents), et la distinction nette du cultuel et du culturel reste une abstraction, même quand ils y font référence après avoir intégré que c'était un passage obligé.⁶².

Au regard de cet enjeu d'équiper les villes de mosquées, une autre question est soulevée, celle du rayonnement. Les Villes tendent à concevoir la mosquée comme un équipement à l'échelle de l'agglomération, plus proche en cela de ce que des chercheurs nomment « mosquée cathédrale »⁶³. Or pour les associations, étant donné le rythme et la temporalité des prières dans l'islam, la mosquée reste de proximité, afin de pouvoir s'arrêter le quart d'heure nécessaire à la prière. C'est l'aspect pratique qui prime⁶⁴ même si parfois par exemple le vendredi on ira plus loin parce qu'on veut entendre le prêche de tel imam plutôt qu'un autre. Certains pratiquants sont vieux ou vieillissants et il est important pour eux d'aller à pied à la mosquée, devenu aussi lieu pour eux de sociabilité palliant la solitude. Les mosquées doivent ainsi être accolées aux lieux d'habitations ou de travail et donc être multipliées plutôt qu'une grande unique. Mais cette logique de plusieurs mosquées représente une difficulté pour les villes, inquiètes de la multiplication des lieux et de l'image produite dans la ville, comme de la capacité ensuite de gestion au quotidien des fidèles. D'autant que des associations annoncent la leur comme de portée régionale (exemple de la mosquée de Malakoff de l'AIOF) rendant complexe d'appréhender les besoins réels et de savoir comment être en adéquation par rapport au local et à l'échelle des quartiers. Car il faut aussi prendre en compte la compétition entre associations, la représentation au CRCM qui se fait au m², et le fait de demander grand comme un moyen d'entrer en négociation... Ainsi la taille et la localisation des futures mosquées sont deux points essentiels des négociations.

Les architectes, les urbanistes (le programmiste s'il y en a un) expliquent la difficulté des associations à évaluer leurs besoins surtout en termes de surface et donc à trouver un terrain à la bonne taille et bien placé⁶⁵. D'autant que les perceptions et représentations du bon emplacement diffèrent et peuvent évoluer dans le temps. Le terrain de la mosquée Mevlana boulevard Bâtonnier Cholet à Nantes peut paraître peu valorisant pour implanter un lieu de culte, au milieu d'une zone d'activités, sous le périphérique... Mais l'association l'apprécie car ils ne gênent personne et la mosquée est très accessible et centrale pour les artisans et même leurs familles réparties entre les quartiers ouest de Nantes et de Saint-Herblain. On peut trouver l'actuelle mosquée d'Angers reléguée, toute proche de la quatre voies, dans un cul de sac à l'arrière plan de bâtiments désaffectés. Aussi le maire pense donner ce qu'il y a de mieux en proposant un terrain dans une ZAC encore très peu construite, bien située, desservie par le tram et proche d'une partie arborée. L'association est contente du terrain (aussi de réussir à acheter avant que la pression foncière ne devienne trop forte sur Angers) même si le bâtiment précédent - hors la taille insuffisante - était plus proche des quartiers d'habitation, permettant aux bénévoles qui y résident d'ouvrir et fermer la mosquée

62 On peut se permettre la comparaison avec les musées publics dont une partie des fonds nécessaires à leur fonctionnement provient des boutiques, cafétérias qui y sont toujours maintenant inclus...

63 Zarka, Y-C., Taussig, S., Fleury C. (dir.), *L'islam en France, Cités hors série*, Quadrige, 2004.

64 Dans ce but l'heure de la prière à Malakoff a été décalé de 14h00 à 13h00 afin de permettre le retour à l'heure pour l'embauche de l'après-midi.

65 On ne revient pas sur un des points de la négociation autour du terrain, déjà évoqué, entre le bail emphytéotique ou l'achat du terrain renvoyant à la difficulté pour les associations de comprendre le montage juridique du bail et l'importance pour eux d'être propriétaires.

facilement⁶⁶. De même pour la future mosquée de Malakoff la question de la relégation a évolué. Il y a dix ans, quand les discussions commencent, les premiers terrains évoqués sont l'un, trop petit pour l'association qui refuse, le second trop central pour les urbanistes qui refusent. Dans celui finalement retenu, une ancienne décharge aux limites du secteur du grand projet de ville, à la fin du quartier face à un parc peu qualifié, l'association y voit une mise à l'écart, une volonté de cacher la mosquée. On va découvrir ensuite que ce terrain comporte des gravats immenses qui doivent être évacués générant un surcoût important mais dont la ville va assurer le coût du traitement. Dix ans plus tard, les lieux ont été aménagés, l'urbanisation alentour a évolué et l'association est satisfaite. La mosquée est située finalement face à un des axes majeurs d'entrée dans la ville. La localisation des mosquées pose des questions certes pratiques aux acteurs mais fortement prises dans des enjeux symboliques liés à la nature de ce bâtiment, à la présence symbolique qu'il va occuper dans le paysage et aux interprétations, représentations qui y sont liées. Proposer des terrains dans des secteurs qui seront construits à long terme comme Malakoff et Angers permet par exemple de s'éviter des problèmes éventuels avec les riverains, et dans un premier temps avec les promoteurs qui craignent l'effet dépréciatif de la présence d'une mosquée.

On constate un travail fin et subtil pour constituer des emplacements entre-deux afin qu'on ne puisse dire qu'il y a eu une volonté de cacher les mosquées, ce qui serait mal ressenti par les fidèles, sans que leurs visibilité ne choquent alors les laïcs et les autres confessions (voire n'attisent des formes de rejets). L'importance accordée au religieux pour symboliser, signifier, faire repère dans l'espace urbain entre en jeu, ainsi que le rapport à cette religion précise évidemment. La mosquée Mevlana est ainsi « en retrait mais visible » et le hasard de la construction a fait que son minaret est juste dans l'axe du boulevard et se voit de loin. La mosquée de Malakoff « il fallait qu'on la voit depuis un axe majeur comme on donnerait à voir n'importe quel équipement » explique la chef du Grand Projet de Ville, quand pour d'autres la présence d'un bâtiment de bureaux juste devant rend explicite la volonté de la ville de ne pas marquer l'entrée avec ce bâtiment. A Angers, la mosquée sera en second rang par rapport à l'école supérieure d'électronique de l'ouest, dessein ne relevant pas d'une volonté de mise à l'écart « une église aurait été placée ici également » (les urbanistes étant assez adeptes du symbolique et de « l'architecture urbanisante », reposant sur les vertus de la rue et des repères urbains traditionnels, et on l'a dit le terrain est un bon terrain apprécié par l'association), mais la ville avait peur que ce soit perçu comme de la provocation de la mettre en avant de cette école. On comprend l'importance des enjeux des négociations autour du choix du terrain, de ces subtilités à trouver entre invisible et ostentatoire qui participent également de la forme architecturale, on le verra. Il est intéressant de constater le parallèle avec la question du halal. Ainsi le patron de Cool Burger (halal food) évoque le même art du visible très peu visible autour de sa vitrine et de la décoration intérieure de son magasin. Le mot halal n'est écrit que depuis peu en petites lettres noires sur la vitre à droite de la porte d'entrée car il veut que tous les clients se sentent concernés (d'autant qu'il sait que 75% de sa clientèle est composée de non musulmans).

2.2.4 Confiance/défiance au cœur des rapports entre acteurs

66 L'architecte leur a expliqué que de toute façon la future mosquée est d'une autre envergure et que la gestion ne pourra plus être la même, notamment tout ce qui concerne le gardiennage. On perçoit comment les projets vont modifier les structures associatives, on y reviendra.

Dans l'ensemble des points de négociations évoqués jusque-là, comme le choix du terrain, du bail ou de l'achat, la mise au point du programme, la question de la confiance est chaque fois impliquée. Pour le projet de Nantes nord la solution d'un bail emphytéotique a été adoptée, mais c'est maintenant un argument repris par certaines personnes de l'association cherchant à mettre en cause d'anciens leaders, (la ville pourrait leur reprendre, les négociations ont été mal menées). Pour le projet d'Angers, la ville ne pouvait vendre le terrain à l'association, ce qu'elle désirait, dans la mesure où dans toute la ZAC ils vendent des m² de SHON. En plus de la difficulté de compréhension de ce mécanisme pour les personnes de l'association, la ville a accepté de vendre le sol afin d'assurer la poursuite du projet (et non son blocage) sentant l'importance pour l'association d'être propriétaire. Le bail emphytéotique est une solution préférée par certaines municipalités aussi parce qu'elle leur permet de garder une forme de contrôle. Elles espèrent ainsi garantir que la partie culturelle sera bien en effet réalisée, pouvant trouver que les associations cherchent délibérément à rester floues sur le programme. Un projet nouveau dans lequel la ville participe est donc aussi un moyen d'en savoir plus que lorsque les fidèles occupent des petits lieux informels. A l'inverse, l'achat assure justement une plus grande autonomie des associations vis-à-vis des autorités locales, percevant de la méfiance dans cette volonté de la ville qu'elles associent à une forme d'ingérence...

Bref, la méfiance est réciproque⁶⁷. Un architecte raconte : « Au début c'est très très confus, on fait encore des réunions à l'asso avec une quarantaine, une soixantaine de personnes, donc extrêmement compliqué à gérer. Parce que aussi je pense au départ pas mal de méfiance, alors sûrement de part et d'autre, mais, d'incompréhension, de méfiance, de toute façon impossible de statuer sur des décisions parce qu'à une centaine de personnes, c'est juste pas possible ». Rumeurs, incompréhensions participent ainsi largement à complexifier les débats et les prises de décisions. Les rapports s'entament d'ailleurs plutôt d'emblée sur de la méfiance influençant la suite des négociations. La réputation de L'AIOF par exemple, qui puise sa doctrine dans les Frères Musulmans, est mentionnée par l'urbaniste quand elle revient sur le déroulé très conflictuel de ce projet pour elle. Ainsi le caractère spécifique de ce type de projet conduit à redoubler la vigilance, et chaque étape validée fait gagner en confiance mutuelle les protagonistes. Tous les aspects juridiques, administratifs tendent à être perçus par les fidèles comme des raisons de faire le projet de mauvais gré, de chercher à le ralentir. Du fait d'une méconnaissance au départ de l'ensemble des contraintes administratives, le refus d'un permis de construire, l'obligation de prier dans un bâtiment qui respecte les normes peuvent être interprétés comme des formes de rejet. Dans le cas de terrain inclus dans des projets urbains ces enjeux ressortent. Pour le projet de Malakoff la suspicion est d'autant plus complexe à éviter que le tracé d'une nouvelle voie passe sur le terrain de l'actuelle mosquée, obligeant de fait à ce qu'elle soit démolie et donc l'association à s'engager dans une construction. Du côté des villes, la teneur du programme du centre culturel est entourée de suspicion, alimentée par la peur notamment que se mettent en place des activités culturelles mettant les villes qui subventionnent en défaut vis-à-vis de la loi, voire des écoles coraniques. Mais c'est surtout le fonctionnement des associations qui rend difficile pour les acteurs des villes de faire les projets en confiance. La situation interne des associations, on l'a évoqué, est assez mouvante. Les remplacements de présidents viennent fréquemment annuler les décisions qui semblaient avoir été validées et remettre en cause la nature du projet, et ce jusqu'au dernier moment. Pour le projet de Malakoff, suite au choix du terrain, il y a eu une consultation de plusieurs architectes comme le demande la procédure et le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre. Au moment des élections le président est remplacé, le programmiste et l'architecte sont écartés, et l'agence Laïdi Chataignier est engagée. Pour l'urbaniste, il lui sera difficile de ne pas interpréter ces faits comme ayant été

67 On constate souvent l'effet miroir de ces représentations : trouver les autres paranos, s'admettre méfiants.

calculés ou préparés étant donné que l'architecte qu'elle considère comme « imposé » est pour elle musulman.

On perçoit comment des peurs préalables participent de la manière d'interpréter ce qui se déroule. De fait, et on peut le comprendre, les villes souhaitent avoir à faire à des partenaires stables et légitimes pour négocier, c'est-à-dire qui aient été élus et soient représentatifs de la base des fidèles⁶⁸. Les changements de leadership inquiètent, complexifient les décisions. Pourtant on pourrait voir aussi dans ces changements de présidents comme le signe d'une richesse associative où les membres exercent leur pouvoir. La défiance ne se joue en tout cas pas seulement entre associations et villes, car ces revirements associatifs sont aussi souvent le fruit d'une absence de confiance des fidèles entre eux et en leurs leaders. A Angers, le président – remplacé - est accusé d'avoir détourné les fonds de l'association (ou de ne pas savoir gérer la comptabilité) et est poursuivi en justice, d'où le retard pris par le projet. Les villes également doivent faire face à une défiance élargie, c'est-à-dire celles des riverains, celles des promoteurs ou d'autres acteurs. A Angers à nouveau, il y avait des retours négatifs des promoteurs sur l'existence d'une mosquée sur le Plateau des Capucins au moment de la commercialisation des premiers îlots, à Malakoff la chargée de projet du GPV se demande au moment de lancer la consultation pour la parcelle mitoyenne de tertiaire comment vont être les réactions... Les villes sont obligées de prendre un certain nombre de garanties sur ces projets qui sont toujours juridiquement « blindés » comme manière de caler les choses avec les associations (par exemple inclure une clause dans l'acte de vente des terrains qui autorise un délai pour réaliser le centre culturel mais la reprise du sol s'il ne l'est pas), mais aussi d'assurer la bonne fin du projet, plus facilement attaqué que d'autres.

La confiance doit se produire et le droit est un des outils essentiels⁶⁹. La question du temps est également importante. Si le temps long peut être un facteur de risque (cf. ci-dessous), il est aussi un temps nécessaire à cette production d'une confiance mutuelle. « C'était un partenariat à trois [architecte, association, ville] très solide parce que à aucun moment y a eu défection d'une des trois parties sachant que la base était vraiment la confiance... Puisque chacun jouant sa partie jusqu'au maximum de ses possibilités en comptant vraiment sur le tiers pour que il puisse équilibrer les choses, et bon an mal an le chantier avançait comme ça, donc nous on a eu un soutien énorme de la mairie avec un engagement indéfectible sur le sujet, objectif la réalisation concrète et réelle de la mosquée et du centre culturel ». Les acteurs parlant de manière positive de leurs participations à ces projets insistent tous sur le fait qu'ils ont « travaillé en confiance » tout en mentionnant d'avoir fait un peu différemment, d'avoir eu plus de souplesse. Cheminer ensemble sans conflit majeur bloquant le projet vient révéler à la toute fin qu'on s'est en effet fait confiance. « La confiance s'est faite au fur et à mesure des réalisations et là y'a une confiance qui s'est établie et vraiment sur la dernière année, on sentait une compréhension, et un enthousiasme, une réelle compréhension de ce qu'on avait essayé de mettre en place » explique un architecte. A l'inverse, les conflits dans le cours des projets nous ont souvent été expliqués par des questions d'individus, de personnalités. Mais il ne faut pas sous évaluer non plus la méconnaissance de ce culte qui complexifie l'instauration de ce rapport de confiance. Ainsi, des acteurs des villes expliquent la nécessité de redire à leurs services ou élus qu'accepter un permis de construire pour un bâtiment culturel n'est pas interdit par la laïcité ou renvoyer au fait qu'afficher trop ouvertement ses convictions laïques quand on est fonctionnaire peut s'apparenter à un non respect de la laïcité. La méconnaissance des institutions républicaines est aussi un facteur explicatif.

68 Pour évoquer ce point Mr Auxiette utilise la comparaison avec le modèle des syndicats.

69 cf. Bourdin, A., Lefevre M.-P., Mélé P. (dir.) *Les règles du jeu urbain, entre droit et confiance*, Descartes et Cie, 2006.

On remarque alors l'importance d'une position (ou doctrine) claire et partagée de la mairie sur la question du religieux. Ce sont dans des villes comme Saint-Nazaire que l'obligation légale de respecter le nombre maximum de personnes dans les locaux, on l'a déjà évoqué, tend à être interprétée comme une forme d'oppression ou de discrimination (alors que de fait cela est dangereux et peut conduire le maire en toute légalité à interdire la pratique du culte)⁷⁰. On observe d'ailleurs que la difficulté durable à établir des relations de confiance entre villes et associations – quelle qu'en soit la raison de départ - confère à ces villes des réputations⁷¹ qui tendent à donner de la vigueur au militantisme associatif entraînant comme à Saint Nazaire un fonctionnement en réseau afin de gagner en visibilité et efficacité, ou bien à Rezé, une radicalisation intégriste. Il arrive que des attitudes de fermeture se construisent en miroir.

2.2.5 Les enjeux du temps du projet

Une des particularités des projets de mosquées, qui peut participer à la difficulté de faire confiance pour les villes, c'est que la maîtrise d'ouvrage est certes une association mais surtout elle est dénuée d'expérience dans ce domaine. Il faut aux personnes de l'association réussir à devenir maître d'ouvrage, ce qui relève d'un apprentissage et demande d'acquérir des compétences particulières. Une urbaniste exprime bien toute les complexités que cela engage : « Le plus dur c'est l'aspect juridique, ce que fait facilement un maître d'ouvrage parce que c'est son métier, et là on sent que l'architecte a un grand rôle [...] il peut guider son propre maître d'ouvrage [...] de fait il faut qu'ils aient une aide parce que tout l'aspect administratif les dépasse complètement [...] il faut qu'ils fassent attention [...] ça génère énormément de racisme donc y a des gens contre, des gens pas contents. Un maître d'ouvrage qui fait du logement social, c'est aussi un sujet sensible, ce sont des projets en général qui ne sont pas souhaités par les gens mais si le maître d'ouvrage est public il a sa casquette publique, et n'a pas de problème relationnel ou culturel à débattre en réunion publique de l'implantation de son bâtiment, alors que eux, ils ne sont pas neutres... [...] ils apprennent, tout du long, ils apprennent, mais vous imaginez la responsabilité pour le président ».

Ces projets sont donc à la fois classiques sur beaucoup d'aspects et toujours déclarés spécifiques parce que ce sont des déroulés et des chantiers longs et complexes (le sujet est souvent déclaré sensible). La question de la gestion du calendrier est très particulière. Le financement du projet dépend de la récolte des dons, donc du niveau social des fidèles mais aussi du calendrier musulman qui dicte les temps de dons, le plus important étant le ramadan. Les architectes évoquent l'importance pour les associations d'avoir rapidement une image de la future mosquée pour se lancer dans une tournée européenne auprès des mosquées afin d'obtenir de l'argent. Cette particularité temporelle peut d'ailleurs les conduire à faire les choses trop vite comme lors du premier dépôt de permis de construire pour le projet d'Angers : l'obtention du récépissé de dépôt avant le début du ramadan conduit à boucler très rapidement le dossier, il manquera des pièces administratives qui ne seront pas fournies avant le délai réglementaire. Il y a ainsi une hantise importante du côté des villes d'un chantier qui ne finirait pas. Elles sont obligées de faire avec des délais annoncés et

70 On évoque peu la question des assureurs, mais il est très difficile d'obtenir des assurances pour un édifice cultuel, très dégradé, ce qui n'est pas sans informer sur le rapport global au culte en France.

71 La personnalisation du maire est caractéristique des rapports de ces associations aux villes (un membre de l'association turque nous informe que Jean-Marc Ayrault a dit qu'il aime bien son minaret), aussi parce qu'en effet c'est très souvent le cabinet ou le maire lui-même qui est l'interlocuteur. On entend de tel maire qu' « il n'est pas réceptif », qu' « il est antireligieux » ou qu' « il est très ouvert »...

souvent dépassés, ce qui a des implications dans la gestion d'autres projets. Pour la mosquée de Malakoff la voie permettant de desservir la mosquée est terminée depuis bientôt 4 ans, elle a été aménagée pour la première date annoncée d'inauguration du bâtiment. Les fonds ont été engagés alors qu'elle n'est pas utilisée et qu'autour tout est encore en chantier. Un arrêt du chantier c'est aussi laisser le bâtiment plus longtemps vulnérable au risque qu'il se dégrade (s'il met trop longtemps à être clos et couvert) ou soit dégradé⁷².

Le déroulement du chantier est également spécifique du fait de la conception du chantier et de son enjeu pour la « communauté ». Il ne faut pas perdre de vue l'importance que revêt pour les fidèles la sortie de terre d'un bâtiment attendu parfois depuis 25 ans. C'est pour les plus anciens ne pas faillir à leurs devoirs, ne pas laisser ce fardeau à leurs enfants. C'est un lieu qui doit être issu des dons et du travail des fidèles, chaque musulman gagnant ainsi son salut (« c'est pour Allah »). De nombreuses personnes souhaitent donc participer, aider bénévolement pour la toiture, la décoration intérieure, le nettoyage du chantier, la reprise d'un mur... C'est un chantier qui est aussi un lieu de rencontre, déjà lieu de sociabilité avant l'entrée en fonctionnement. On y découvre par exemple un petit espace nettoyé pour le thé, des tapis de prière dans un autre coin. Le maître d'ouvrage a pu également se garder certains lots prévoyant de les faire faire par telle entreprise de son réseau. Souvent de petites ou fragiles entreprises, ce qui n'exclut pas des prises de délais dues à une difficulté à anticiper ou à des mises en œuvre trop approximatives que l'architecte demandera de refaire... L'architecte lui est souvent plus pressé que le chantier se termine (il s'agit souvent de mission « à perte » financièrement pour les architectes) mais pas non plus n'importe comment, accordant de l'importance au respect des normes constructives, à l'aspect esthétique du bâtiment. Ainsi le moment de l'inauguration du bâtiment est vraiment important. Attendue depuis longtemps (peut-être repoussée inconsciemment pour faire durer ce temps du chantier), l'inauguration survient après plusieurs temps forts de visites ayant marqué et scandé toute l'histoire de la construction. Cette longue histoire partagée trouve alors son dénouement, la reconnaissance du travail accompli par chacun se faisant officiellement. Ce fut le cas le 17 novembre 2012 pour l'inauguration du centre Assalam à Malakoff. La gratitude des fidèles à l'égard de la ville se dit, tout comme le rappel de l'importance de l'équité en matière religieuse pour la ville dont le maire est le garant⁷³. « Cette mosquée, c'est l'œuvre et la fierté des musulmans du quartier mais aussi de tout Nantes » énonce le Maire de Nantes Patrick Rimbart. Ce temps officialise également le début d'une nouvelle période, celle de l'animation de ces lieux nouveaux par l'association, à qui est rappelée sa responsabilité.

Dans ce type de projet, maintenir les énergies de tous les protagonistes est un enjeu essentiel. Celles des bénévoles de l'association se lançant dans la maîtrise d'ouvrage, on vient de l'évoquer, comme celles des élus, architectes et urbanistes qui doivent s'engager davantage que pour d'autres projets. Beaucoup, en effet font ce choix de passer plus de temps, au nom de leur engagement mais aussi parce que cela leur permet de travailler sur un programme ou un sujet original et intéressant, ou parce qu'ils apprécient de rencontrer des personnes différentes. On constate que beaucoup de ces protagonistes non musulmans impliqués font preuve d'une ouverture, comme touchés par l'engagement des fidèles. A l'engagement des professionnels répond celui des politiques surveillant ce projet plus que d'autres. Cette participation du champ politique est parfois à l'inverse mal vécue par le champ technique, rejetant le temps supplémentaire demandé, les précautions et imbrications de

72 Nos interlocuteurs nous ont dit avoir eu quelques dégradations intentionnelles telles vitres cassées mais rien de plus que n'importe quel chantier, voire moins confirme Anne-Laure Galtier qui a constaté sur d'autres bâtiments du GPV de nombreux problèmes lors du chantier. Toutefois la présence localement de groupes d'extrême droite peut augmenter les actes de malveillance comme à Angers où un groupe est plus actif (lettres envoyées aux élus, tête de cochon déposée devant la mosquée turque, inscription sur la façade de la mosquée actuelle...).

73 La question du financement est également à cette occasion saillante : le donateur du Qatar prend la parole pour rappeler l'ensemble de ses actions d'ordre philanthropiques.

décisions qui complexifient le travail habituel. Dans ces projets, le champ technique est d'ailleurs souvent plus contraint par le champ politique qui veut garder la maîtrise. La question des trajectoires individuelles est donc importante : comment une agence d'architecture accepte de gagner moins sur cette affaire ? Comment le président (et chaque membre très impliqué) de l'association va-t-il arranger sa vie familiale et professionnelle au regard du temps que le projet va lui demander ? On constate aussi l'importance d'autres moyens pour activer le déroulement du projet. Les visites officielles sont par exemple des temps essentiels, consciemment utilisés pour revigorer les fidèles. Jean-Marc Ayrault et d'autres élus se sont rendus sur le chantier de la mosquée turque à des moments où les services de la ville et les architectes percevaient une baisse de régime. Ces visites accordent de l'attention au travail des associations, contentes de relater la venue de tel ou tel personnage important et son appréciation positive du travail accompli. Dans une logique moins « affective », la commission de sécurité est un instrument utilisé aussi afin d'accélérer la finalisation du chantier en venant fixer une date limite à laquelle les choses doivent être en règle à défaut de ne pouvoir ouvrir les lieux à la fréquentation du public. Une personne du bureau de contrôle relate : « Les ERP, pour avoir l'autorisation d'ouverture y a une commission de sécurité pour les établissements du premier groupe. Moi j'ai toujours un petit pincement au cœur. C'est assez officiel, on a la préfecture, on a la mairie, on a les pompiers, ils viennent juger le travail, c'est très officiel et là on leur a mis une pression monstrueuse [aux membres de l'association]. Là par contre ça été... Quand il a fallu, qu'on a finalement réussi à fixer cette fameuse date... elle a été fixée à plusieurs reprises, y a deux trois ans, mais on n'a jamais pu le faire. Après on a tout remis en marche, là j'y ai passé du temps, j'y étais pas tous les jours mais presque... ». Si le calendrier file et que les délais ne sont pas tenus parce que les associations manquent d'argent ou de compétences, on ne peut pas ne pas évoquer un usage plus stratégique de cette question de la temporalité. Urbanistes, architectes, acteurs des villes évoquent aussi ce qui s'est décidé à l'usage. Le temps peut s'avérer un moyen de renverser des rapports de force pour les associations : imposer un architecte à la fin d'une longue procédure, imposer un style de façade et de minaret après six années de chantier...

2.2.6 Faire une mosquée ici : une architecture hybride

La construction de mosquées en France est une nouveauté. Un programme, une architecture nouvelle qui vont demander des inventions d'usages des règles, solliciter des savoir-faire particuliers... Première particularité propre à une mosquée, celle-ci est orientée vers la Mecque⁷⁴ mais cette contrainte spécifique, si elle peut influencer sur le choix de la parcelle, notamment si cette parcelle est incluse dans un dessin urbain plus global avec lequel elle doit être en cohérence, reste bien souvent non perceptible dans le paysage⁷⁵. En termes réglementaires, c'est un Etablissement Recevant du Public relevant de la catégorie des lieux de culte, classique donc même si la particularité du lieu interfère. Les bureaux de contrôle ne peuvent en effet déterminer l'effectif du bâtiment en fonction du nombre d'assises à l'instar d'une église. Ils statuent sur une occupation de 2 personnes par m², afin de prendre en compte aussi les temps festifs⁷⁶. Les questionnements majeurs en termes réglementaires

74 « C'est une boîte orientée de façon très particulière » dit un urbaniste

75 Soit la mosquée doit être orientée presque parallèle au boulevard, soit les lieux autour se dessinent ensuite prenant en compte cette orientation, soit encore l'intérieur de la mosquée n'ordonne pas les façades extérieures

76 L'architecte de la mosquée turque de Nantes a par exemple essayé de plaider pour un effectif moindre (argumentant le nombre de personnes à partir de la place occupée par un tapis) ce qui permettait des économies

concernent les stationnements. On l'a évoqué à propos de la mosquée comme équipement de quartier, les fidèles viennent majoritairement en voiture. Aussi ont-ils souvent des demandes considérables de nombre de places de stationnements, alors même que ce nombre est fixé réglementairement (en fonction du PLU, du règlement de la ZAC), et qu'il est impossible voire absurde pour les villes de répondre à ce besoin de surface quand les places ne seront occupées que sur des temps très courts⁷⁷. Des solutions sont trouvées. A Saint-Herblain dans le cas de la rénovation agrandissement de la mosquée de Preux, le recours à la dénomination d'établissement privé d'intérêt collectif dans le cadre du PLU autorise de « foisonner » avec des parkings publics (ceux d'une salle de sports située non loin)⁷⁸. Il permet d'ailleurs aussi l'extension qui s'ouvrira en limite de copropriété. A Angers, le revêtement (type allée) des espaces publics de la ZAC permettra de se garer pour des temps très courts aux alentours de la mosquée. A Malakoff, c'est un parking mutualisé avec la parcelle de bureaux mitoyenne qui a été décidé. On constate finalement une diversité de montages juridiques, toujours très contrôlés, on l'a dit, qui expliquent aussi pourquoi les services urbanistiques des villes peuvent se trouver en charge de ces projets et à même de prendre des décisions d'importance sur la nature de l'équipement.

Les questions réglementaires impactent aussi la forme architecturale, elles participent de la négociation sur la taille, on l'a dit, sur le rapport des bâtiments aux espaces publics environnants. Mais ce travail autour des normes et règlements peut aussi aller jusqu'à l'échelle du détail architectural. Par exemple sur la question des matériaux. Les associations sont incluses dans des réseaux économiques transnationaux qu'elles peuvent mettre à profit pour commander et acheter des matériaux en Turquie, au Maroc comme la moquette, les tapis, le tchini, le lustre. Les visas et certifications ne correspondent pas nécessairement à ce que la commission de sécurité exige... Une personne d'un bureau de contrôle s'est ainsi lancée dans un récit des péripéties pour obtenir l'accord du CSTB sur l'utilisation d'une moquette. Suivant les rapports entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, suivant le déroulement du projet et les choix architecturaux, la recherche ou non d'une hybridation de matériaux et de savoir-faire exogènes et endogènes est plus ou moins engagée dans le projet. Une porte ou la décoration de la coupole sera faite par un artiste marocain. Pour la mosquée turque, les pierres utilisées en parement de façade viennent de Turquie, taillées là-bas en quasi totalité puis assemblées à Nantes sur le chantier. La provenance des matériaux participe de cette architecture hybride tout comme les techniques de mises en œuvre particulièrement importantes du fait de la contrainte économique très forte dans ces projets. La particularité de ces chantiers, croisant des cultures et des compétences différentes, occasionne des inventions. La réalisation de la coupole de la mosquée turque à Nantes par exemple a fait appel à des savoir-faire issus de la communauté, ce qui a permis de réaliser des économies. La courbure a été mise au point « à l'œil » à partir de fers à béton servant à profiler la forme, reprise par un coffrage en contre-plaqué en sous face sur lequel a pu être coulé le béton. De même, l'agrafage des pierres a été fait sans joint afin d'obtenir un effet masse, proposition des architectes approuvée par le bureau de contrôle. Ces diverses expériences alimentent le récit commun du chantier. Cette aventure collective s'appuie parfois aussi sur des voyages, comme pour le projet de la mosquée turque de Nantes où les architectes et des membres de l'association étaient allés en Allemagne dès le début des discussions sur le projet, puis en Turquie par la suite faire le choix des pierres et négocier les motifs.

substantielles dans le projet (un ascenseur et une sortie de secours supplémentaires deviennent nécessaires, retardant le chantier).

⁷⁷ La manière de comptabiliser les m² équivalant aux places de parking peut varier aussi.

⁷⁸ Foisonner : phénomène selon lequel tous les usagers d'un parc de stationnement public ou privé ne stationnent pas leurs véhicules simultanément (cf. code de l'urbanisme).

Ces aspects techniques sont engagés du fait de questions esthétiques, des choix concernant l'architecture des mosquées. L'aspect des bâtiments est évidemment un enjeu de discussion. Qu'est-ce que faire une mosquée ici ? Dans l'ouest de la France pourrait-on rajouter. Pour la mosquée turque de Nantes, c'est cette co-construction au fil du chantier, l'implication de plus en plus importante de la maîtrise d'ouvrage dans la recherche et la proposition de matériaux, de solutions techniques ou d'aspects esthétiques et la mobilisation de savoir-faire « communautaires » alliée au dessin des architectes qui constituent l'hybridation. L'architecte de la mosquée de Nantes Nord lui porte moins d'engagement sur le résultat fini que sur celui d'avoir réussi à aider cette association, aux finances très modestes. Pour son projet à Preux (Saint-Herblain), il n'y a ni coupole ni minaret, mais on lit que c'est une mosquée dit-il. Plus globalement, sa conception est que faire une mosquée ne nécessite pas forcément beaucoup d'argent, que son architecture doit être simple (et surtout pas « bling bling » comme actuellement au Moyen-Orient). L'architecte Mr Laïdi réfléchit également à l'écriture architecturale d'une mosquée ici, et se dit que ces deux premiers projets peuvent proposer un modèle ou une référence. Aussi les a-t-il travaillées dans un même esprit, celle de Nantes et Angers, en termes de volumétrie, de choix de matériaux. Il décide par exemple d'utiliser chaque fois une pierre locale (granit, schiste, tuffeau) tout en reprenant des écritures arabes pour les résilles des façades. Dans ces projets, le motif, la culture géométrique de l'histoire de l'architecture islamique offre un domaine de travail qu'on perçoit inspirant pour les architectes, un moyen d'entremêler références et symboles musulmans et nationaux, tels la rose de l'Islam et un damassé français d'un tissu du XIX^e siècle dans le cas de la mosquée Turquie.

Les jugements sur l'architecture des mosquées varient au cours de l'enquête, entre ceux qui apprécient cette esthétique différente renvoyant au lointain, ou ceux qui les trouvent trop orientales ou ottomanes décalées par rapport à la modernité de l'architecture ici mais aussi par rapport aux mosquées des mondes arabes. Une question générationnelle semble impliquée, divisant les anciens voulant un « minaret du pays » et les plus jeunes qui veulent un minaret issu de l'architecture ici. Des architectes ont mentionné en tout cas que la coupole et le minaret étaient incontournables pour les associations, dès lors qu'elles en ont les moyens et recherchent une certaine visibilité. Un membre explique « En fait une mosquée sans minaret c'est amputer de moitié une mosquée ». Autour de ces deux éléments les plus symboliques, la question de la réinterprétation architecturale ou non se mêle à l'enjeu de l'inscription dans l'espace public français dans lequel la dimension symbolique du religieux s'atténue d'une manière globale. Entre le minaret en pierre « classique » de la mosquée turque, celui d'Angers décrit par le responsable du service urbanisme comme « plutôt discret dans le sens où il est fait de verre avec une présence un peu évanescence » ou celui de Malakoff en béton avec des écrans de télévision informant entre autres des horaires de prière, on perçoit les négociations autour des choix architecturaux et des enjeux de visibilité. Le parallèle avec un projet d'église (certes un peu particulier) actuellement à Nantes est intéressant pour montrer comment l'architecture est mobilisable pour les vellétés d'existence du religieux tout en étant façonnée par les règles, l'économie... La Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, mouvement intégriste, explique que pour des règles d'urbanisme, la flèche du clocher ne pourra être construite en dur mais en ferronnerie pour s'élever jusqu'à 24 mètres de haut, et l'édifice « résolument inscrit dans le contexte du XXI^e siècle » aura « une grande verrière avec, au centre, le Christ rétroéclairé »⁷⁹. La volonté d'imposer des minarets dans le skyline des villes renvoie aussi à l'enjeu de se montrer aux côtés des clochers. Certains contestent finalement d'ailleurs que la coupole et le minaret soient des caractères indissociables d'une mosquée, renvoyant à des enjeux d'inscription en France les envies esthétiques des fidèles. Le minaret est décrit comme un élément fonctionnel avant tout,

79 *L'Hermine*. Bulletin du prieuré Saint-Louis, n°34, mars avril mai 2012.

servant à monter et faire l'appel à la prière. La coupole, elle, aurait tellement circulée entre les religions et les pays qu'elle n'appartiendrait à « personne ».

Un aspect reste non négociable dans l'architecture d'une future mosquée : la séparation des hommes et des femmes. On perçoit la construction d'un discours « routinier » en réponse à cette question de la séparation que nous (deux femmes) ne manquions de poser. L'interdiction toujours citée du coran « les femmes ne doivent pas prier devant les hommes » est justifiée par la nature physique de cette prière et la posture des corps qui en découlent : les hommes ne seraient que peu concentrés si les fesses des femmes leur étaient ainsi présentées⁸⁰.... Cette séparation homme/femme est aussi justifiée par le fait que les femmes viennent à la mosquée avec les enfants, faisant du bruit et nuisant à la concentration collective⁸¹. Elle apparaît parfois complexe à démêler : « Nous, on souhaite que les choses soient mélangées, mais il ne faut pas que les femmes soient devant parce que la prière est corporelle, elles peuvent être sur le côté, à l'étage, il faut leur donner une place digne, jolie, intéressante mais le principe même de l'islam... Moi je suis allé à la Mecque au Hadj c'est joli, lieu suprême de l'islam, je donnais la main à ma femme et on faisait le tour... la problématique est culturelle mais l'islam n'interdit pas. Moi je vais le vendredi à Trélazé il y a très peu de femmes, donc ils donnent la salle aux hommes, je me suis battu pour qu'on la garde pour des femmes mais ça ne marche pas, donc après, vous ne pouvez pas forcer si les femmes ne sont pas habituées à faire la prière à la mosquée, il faut laisser les choses se faire de manière élastique, et la partie haute c'est agréable, belle lumière, intimité, discrétion souvent on fait une claustra jolie et ils mettent un voile devant ». Les architectes n'ont affaire qu'à des hommes tout au long du projet mais les femmes absentes des temps de coprésence ne le seraient toutefois pas complètement, apportant leurs remarques et commentaires sur le projet dans les temps entre fidèles et dans les espaces privés des couples engagés. Certains architectes en tout cas évoquent leur volonté de concevoir des lieux dont les usages pourront évoluer. Dans les nouvelles mosquées, le choix est souvent celui d'une mezzanine pour les femmes, accessible séparément, leur permettant d'entendre l'imam en direct sans être vues des hommes. On peut dire que les femmes y gagnent. Dans les mosquées bricolées actuelles, elles sont souvent dans des endroits petits, inconfortables, reliés au prêche parfois à distance par la sonorisation.

2.2.7 Médiation, domination... : les rapports sociaux dans le projet

Pour les acteurs investis des associations musulmanes, ce temps du projet est l'occasion d'une acculturation aux logiques administratives et réglementaires, à la puissance publique et ses doctrines et positions, à la compréhension des rôles et pouvoirs de chacun dans un chantier. Le rôle des architectes s'avère clé, ils peuvent être de réels médiateurs. Leur travail de conception et de suivi de chantier se complète en effet d'explications des rôles, s'augmente d'un accompagnement pour faire comprendre les règles urbaines et trouver les solutions, voire de conseils pour la suite dans la gestion des bâtiments. « C'est des gens qui découvrent. Ils découvrent qu'il faut partager le pouvoir, ils découvrent qu'être maître d'ouvrage c'est quelque chose, un concepteur c'est quelque chose, qui a des responsabilités, des devoirs professionnels, une déontologie. Il faut savoir que c'est leur première expérience,

80 Le président de l'association culturelle turque de Nantes raconte que c'est ce qu'il explique aux enfants venant visiter la mosquée et qui posent toujours cette question. Les enfants comprennent bien, semble-t-il, que la prière risquerait de se transformer en effet en temps de « drague ».

81 On ne peut manquer de mentionner que dans ce projet d'église évoqué ci-dessus, les sous-sols sont envisagés comme lieu de prière des femmes au cas où justement leurs enfants s'agitent...

donc moi je bénéficie d'un capital de confiance [en tant que maghrébin] et puis bon ils prennent par le côté affectif et religieux [...] C'est des gens profondément honnêtes, impliqués dedans, qui ont vraiment envie de le faire [...] Donc on passe notre temps à recadrer, remanier les choses. Quelle est la responsabilité de l'entrepreneur ? Quelle est la responsabilité de l'architecte ? Quelles sont les limites du maître d'ouvrage ? [...] Dieu sait les difficultés qu'on a avec eux, pour expliquer le projet, pour qu'ils puissent le voir, pour qu'ils puissent le comprendre etc. C'est pas évident pour moi... Mais on est content quand même, parce qu'on n'est pas, monsieur vous recevrez une lettre en disant « faites ceci, faites ça », on nous sollicite pour tout ». Les architectes tendent d'ailleurs à être constitués par les autres protagonistes du projet dans ce rôle⁸². En fonction des individus, les bureaux de contrôle et d'études ou les chargés de projet urbain peuvent aussi jouer ce rôle de médiation. Ce sont en tout cas des personnages essentiels au bon déroulement des projets. L'abstraction de ces formalités administratives et des desseins de la ville représente une vraie difficulté, par exemple comprendre qu'un permis de construire vaut engagement et ne peut être remis en cause sans cesse, ou encore qu'une parcelle qui paraît délaissée est pourtant délimitée et inscrite dans un périmètre qui lui donne des règles et des contraintes paysagères. Cette passation de connaissances on la constate quand les associations expliquent l'insertion du bâtiment, le programme ou la répartition intérieure avec les mots de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage. Inversement, la participation à un tel chantier conduit les architectes et l'ensemble des acteurs qui n'avaient pas de connaissance sur cette religion à s'y acculturer. Il faut parfois prendre plus de temps pour être sûr qu'on partage les mêmes références, travailler à partir de photographies ou de visuels pour échanger quand les questions de langue se posent. Des « erreurs » peuvent être faites, comme proposer un travail de calligraphie pour un garde-corps alors que les écritures sont interdites au dessous du niveau de la taille⁸³.

Mais le constat le plus souvent formulé est celui de devoir leur « apprendre leur culture ». C'est une manière brutale de dire les choses, mais les architectes (ou programmistes) peuvent être surpris de découvrir que les fidèles ne connaissent pas le degré exact pour s'orienter vers la Mecque mais sont plutôt dans l'approximation, ou qu'ils ne sont jamais rentrés dans la mosquée Sainte-Sophie à Istanbul et que la mosquée qu'ils connaissent est celle de leur village, ou encore d'avoir à faire à des personnes qui ont une culture « de catalogue » et achètent les matériaux en gros, en promo. Une urbaniste dira « qu'ils ne parlent pas le même langage » ou plusieurs acteurs mentionneront avoir apprécié la présence d'un membre de l'association, rajoutant qu'il est professeur ou ingénieur. On ne doit pas oublier qu'au cours d'un projet ce sont aussi des catégories sociales différentes et non pas seulement culturelles qui se rencontrent, des rapports de classes pris dans le projet. Certaines difficultés ou conflits autour des choix architecturaux peuvent alors venir de cette obligation de faire avec une maîtrise d'ouvrage que certains trouvent peu cultivée. On retrouve ces différences autour des jugements de goûts notamment, entre « le clinquant » et « l'épuré » ou « le sobre ». Les associations envisagent du « beau », des projets qui donnent à voir une certaine idée de richesse valorisant les fidèles, leur réussite, quand les urbanistes ou les architectes tendent vers une esthétique plus épurée, pouvant avoir comme références des bâtiments spirituels travaillés par des ambiances de recueillement, par le silence. Une esthétique qui sera perçue par les fidèles avant tout comme de l'indigence... Les uns et les autres ne partagent pas les mêmes référents ni les mêmes valeurs sur ce qui fait la qualité du projet engagé. Pour les associations, il s'agit avant tout de façonner un lieu de rassemblement, d'être fier d'avoir mené à bien le projet, mais les villes et les architectes sont

⁸² Un notaire demandera à l'architecte de venir pour la signature qu'il puisse l'aider à expliquer clairement les choses.

⁸³ On remarque d'ailleurs que l'imam (quand il est extérieur à la communauté et non pas comme c'est encore souvent le cas un des membres les plus anciens ou les plus cultivés...) ne prend quasiment pas part au projet.

plus attentifs ou sourcilleux à l'aspect fini et l'esthétique du bâtiment. S'opposent le faire avec peu des associations, économes et modestes, et l'enjeu de réputation des architectes et de leurs projets. Si ce type de projet n'est pas sans générer plus d'angoisse encore que tout projet architectural, l'implication de chacun, l'envie de tous de vouloir bien faire, constituent aussi une expérience dont les uns et les autres estiment en avoir retiré beaucoup de reconnaissance. Pour des architectes musulmans on perçoit d'ailleurs une forme de revanche prise sur un milieu professionnel qui tend à les déconsidérer.

Ces écarts peuvent engendrer des conflits (plus rarement des ruptures de collaboration) par exemple quand un des protagonistes s'appuie sur une connaissance savante de l'histoire de l'architecture islamique et qu'il s'estime plus légitime que les fidèles à définir la bonne mosquée, ou que l'architecte chargé du suivi de chantier trouve difficile de faire avec la culture des artisans présents sur le chantier, s'énervant qu'ils ne sachent pas faire des « plans d'exécution ». Ce qui veut dire aussi qu'un architecte musulman ne sera pas forcément plus à même de réussir à répondre à la demande de la maîtrise d'ouvrage, notamment s'il cherche à mettre en valeur l'islam par un projet trop grand, trop complexe⁸⁴. Plus souvent c'est l'occasion pour certains de faire autrement et d'abandonner une partie de leur culture dominante professionnelle et par exemple de lâcher la volonté d'avoir la maîtrise totale du chantier. Les associations s'avèrent bien conscientes de ces enjeux (mentionnant par exemple en riant que ce moucharabieh ils l'ont fait pour l'architecte et dévoilant finalement les bons rapports noués au cours du projet) et mettent à profit des ressources spécifiques aux classes populaires et migrantes, telle cette culture de la négociation déjà discutée. Le chantier est aussi pour les fidèles la possibilité de changer de rôle pour des artisans habitués à ne pas être aux commandes voire aussi pour les ouvriers du bâtiment à être habituellement exclus des temps de régulation et de prises de décision.

Le travail de médiation possiblement pris en charge par les architectes s'avère vraiment essentiel du fait de ces différences sociales et culturelles. Chercher à toujours proposer aux associations un projet que leur budget pourra tenir, les accompagner au mieux dans le suivi des coûts sont autant d'éléments pouvant participer à diminuer la domination que peut finalement renforcer ou accentuer la construction d'une nouvelle grande mosquée. En suivant un chantier, on constate en effet la difficulté de ce passage du domestique au professionnel. Les fidèles peuvent être finalement eux-mêmes surpris par la taille du projet. Des anecdotes sont assez parlantes de ce passage à un autre monde : la décoration à l'intérieur de la coupole faite par le calligraphe dans une mosquée s'avère trop petite, pas à l'échelle ; la porte en bois faite par un artiste marocain telle que réalisée ne vient pas recouvrir les murs et n'est donc pas étanche ; le lustre offert en cadeau par l'association d'une mosquée de Hollande est trop petit... S'ils sont de bons travailleurs manuels, ils ne sont pas nécessairement en capacité de faire un chantier de cette taille, de l'entretenir économiquement mais aussi en respectant les règles (notamment incendie) qui de fait vont s'appliquer plus sérieusement car une nouvelle mosquée représente aussi une formalisation de cette place plus importante acquise.

2.3 Conclusion : les lieux de culte comme marques d'une intégration ?

⁸⁴ Travailler avec plusieurs architectes avant de faire un choix définitif est fréquent. Cela peut s'expliquer par cette incompréhension mutuelle entre valeurs mais peut aussi se comprendre comme des étapes nécessaires pour la maîtrise d'ouvrage, le premier architecte faisant une partie du travail d'explicitation dont profiteront les suivants.

Cette seconde partie intitulée « se faire une place pour les adeptes de l'islam » a cherché à partir des outils législatifs nationaux qui cadrent les règles et devoirs envers les cultes en France, à montrer les implications et mises en œuvre concrètes dans les trois villes des pays de la Loire principalement enquêtées. Elle permet de soulever par l'analyse des différents points de discussions et de négociations des projets un certain nombre de réflexions. La création de lieux de culte musulman interroge la laïcité, entre la conception formulée par la loi et sa compréhension/redéfinition aux niveaux locaux, institutionnels mais aussi individuels. En France, il est évident que la pratique religieuse, librement consentie, reste difficile à concevoir pour nombre de laïcs. Le caractère idéologique des questions religieuses nous est apparu à maintes reprises. D'ailleurs parmi les acteurs les plus compréhensifs par rapport à l'engagement religieux certains déclaraient : « c'est juste des gens qui prient ». S'appuyant sur Jean Baubérot, les auteurs de *Sociologie des religions* (Bobineau, Tank-Storper, 2007) appréhendent la laïcité comme un périmètre à 3 côtés dont bien souvent un seul se retrouve mis en avant par les acteurs : égalité des différentes religions (pour les croyants minoritaires) ; respect de la pratique et liberté de conscience religieuse (pour les croyants) ; absence de domination de la religion sur l'Etat, les institutions, les individus (pour les athées). L'expression publique des appartenances religieuses crée des réticences importantes, et de fait l'expressivité impliquée par l'implantation de lieux de culte musulmans en ville engage tout cet arrière-plan. Les jeux avec les mots pour dire la formation d'un paysage nouveau, l'érection d'un minaret dans la ville, la nature exacte du programme, l'emplacement dans un cimetière... traduisent ces appréhensions à définitivement rendre visible l'existence de la religion musulmane en France.

Pour Isaac Joseph⁸⁵ l'hospitalité relève bien du droit à l'indifférence et non du droit à la différence, augurant que c'est vraisemblablement quand cette visibilité de l'hybridation culturelle et de la diversité des populations urbaines laissera indifférent, qu'une étape sera franchie. Dans cette tradition sociologique d'ailleurs, sortir du foyer ou du réseau de voisinage pour accéder aux espaces publics de tout un chacun est vu comme une positivité. De fait la pratique plus intensive et visible de fidèles fabrique dans les villes de l'ouest une prise de conscience de la diversité des populations urbaines. On peut repenser à la proposition de Ricoeur⁸⁶ d'une laïcité de la confrontation et non de l'abstention, c'est-à-dire d'une laïcité qui « consiste à distribuer également la parole dans l'espace public » et non celle « de ne reconnaître et ne subventionner aucun culte ». En ce sens, se lancer dans la construction de lieux dignes ne passe pas outre la discorde ou la mésentente à même de fabriquer du politique. Le conflit, la confrontation qu'occasionnent les projets de mosquées redéfinissent les cadres du commun, permettent des processus d'acculturation réciproque, de construction d'une histoire partagée sur le temps long, un apprentissage dans et par l'expérience du faire avec l'autre.

Ces lieux s'avèreront vraisemblablement des ressources pour les musulmans. Les formes urbaines sont politiques, elles matérialisent les normes sociales, mais elles « programment » aussi des transformations des pratiques. Les associations évoquent dans la nouvelle mosquée la volonté d'avoir un imam officiel, un projet d'association plus en lien avec la sphère publique. On constate un grand nombre de visites, par exemple des scolaires, dans les mosquées, les lieux sont donc aussi support à la découverte de la diversité des cultes.

85 Joseph, I., « Prises, réserves, épreuves », *Communications*, vol. 65, n°1, 1997, p. 131-142.

86 Article de *Le Monde*, entretien avec F. Azouzi, 10 juin 1994.

3 Conclusion : Islam et « vivre ensemble » dans l'ouest

Plusieurs aspects étaient engagés par cette commande. Une volonté de la part des commanditaires de mieux cerner ce que recouvre la demande de lieux de culte : demande compensatoire d'un défaut d'intégration citoyenne et politique qui se reporte sur le religieux plus rassembleur ? Renforcement de la foi notamment chez les jeunes ? Ou encore changement des formes d'expressions du religieux, de la privatisation à la publicisation ? Comment interpréter les phrases souvent entendues d'un sujet dynamite, d'un sujet complexe, qu'on ne peut traiter de manière simpliste en renvoyant les uns à leurs peurs, les autres à leur foi conquérante ? Sur ces points particulièrement liés finalement à la place du religieux dans la vie des croyants, les chercheuses que nous sommes, non spécialistes des religions, ont déplacé la question vers la ville et ses classes sociales pour interroger les liens entre les religions et les spatialisations de la vie sociale. La manière dont nous avons abordé cette recherche a cherché à éviter des écueils généralistes autour de ces aspects en remontant les chronologies des histoires migratoires et des demandes de lieux et en analysant de manière pragmatique le déroulement des projets et les effets de la co-construction. Le choix de l'entrée par l'espace public au contact de l'islam, la nécessité que nous avons portée également d'une anthropologie réciproque cherchant à comprendre ce que l'islam fait au gouvernement urbain et aux acteurs qui les croisent, comme ce que les acteurs de l'islam apprennent de leurs engagements, nous permettent d'interroger le vivre ensemble et ses évolutions. En effet, la construction de l'islam fait jouer à la fois l'histoire de l'État-nation et l'histoire de l'immigration, ce qui suppose une renégociation des modes de coexistence des questions culturelles et religieuses dans l'espace public.

La question musulmane participe de l'émergence de régimes urbains de plus en plus cosmopolites, elle oblige des acteurs locaux (publics et privés) à apprendre à circuler entre des ensembles de références culturelles différents : quand des personnes des services techniques font la demande d'une expertise sur cette religion et ses pratiquants, quand des élus cherchent à mettre en place des bonnes pratiques adaptées à l'espace local et ses caractéristiques, quand le rôle des acteurs de la construction se trouve au plus près du champ politique et requiert une évolution des métiers. Les nouvelles formes construites, les mosquées, s'articulent à ces exigences inédites et y sont étroitement liées, obligeant de fait à bouger des cadres législatifs, à trouver des formes de régulation adaptées, à élargir le nombre de personnes à qui il faut faire confiance, à produire cette confiance au travers d'un élargissement de l'acceptation de la religion et de ses adeptes. Les modèles architecturaux des lieux de culte participent *in fine* de la construction de ces nouveaux régimes tant au niveau de la conception donc, mais aussi de la circulation des concepteurs et des usagers, comme dans l'usage des lieux⁸⁷. Ces nouveaux édifices sont produits par ces cultures et à leur tour producteurs de culture y compris dans la dimension paysagère. Le choix de porter notre interrogation sur l'espace public se révèle particulièrement pertinent et porteur de nombreuses réflexions. Quels signes de l'islam, religieux, culturels, aujourd'hui dans les espaces publics ? Quelle visibilité territoriale ? Les minarets deviennent des points hauts entre tours et clochers et créent de nouveaux repères urbains. Quelle en sera la portée symbolique, pour ceux qui pratiquent la mosquée ? Et pour l'ensemble des citoyens ?

Pour Jean Rémy, suivant en cela Felice Dassetto sociologue spécialiste de l'islam en Belgique, la construction de l'islam est le révélateur et l'accélérateur d'un nouveau modèle de relation du religieux à l'espace public. La non neutralité de l'espace public français, en fait

⁸⁷. La recherche n'a pu prendre le temps de l'observation de l'occupation et de la vie des lieux ce qui serait essentiel. cf. Ola Söderström, déjà mentionné.

marqué par la culture chrétienne est de plusieurs manières révélée par cette recherche. Jusque-là la présence du religieux dans l'espace public se devait d'être discrète, car son intervention était perçue comme une dégradation des libertés individuelles⁸⁸. De la même manière que Emmanuelle Chérel analyse les enjeux et controverses du projet de mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes et appelle à « l'invention d'un espace public pluriel », il nous apparaît essentiel de formuler cette nécessité d'une « montée en pluralité » de l'espace public, républicain. Même si cela peut être en apparence très contradictoire de poser cet enjeu politique depuis la question religieuse, cette recherche montre pourtant que la construction de l'islam participe au « vivre ensemble » en tant que fabrique d'une ville plurielle et véritablement laïque.

Plus récemment, Etienne Balibar dans son ouvrage *Saeculum, culture, religion, idéologie* part du constat de l'impossible séparation des controverses d'ordre religieux du contexte politique international et transnational. Le philosophe s'étant prononcé contre la loi d'interdiction du voile islamique porté par les jeunes filles dans l'école républicaine française, soutient la thèse selon laquelle la laïcité produit un effet paradoxal de sacralisation de la loi, pouvant aller jusqu'à des formes qu'il juge oppressives au niveau des opinions et des mœurs. Il en appelle donc à un questionnement critique quant à la neutralité de l'Etat laïc à la française, affirmant que l'Etat relèverait d'une « religion civile implicite », complice de la culture dominante et de ses normes, et pointant une incompatibilité des universalités, elles-mêmes toujours conflictuelles. Il met ainsi à jour les enjeux politiques des tensions religieuses face à ce conflit des universalismes et de la prise en compte des « différends de citoyenneté » politiques qui en découlent. Il confirme que les questions du cosmopolitisme ou de la citoyenneté transnationale qu'importent sur le territoire français les populations issues de l'immigration, et celles du sécularisme (et de sa propre refondation critique) sont indissociables l'une de l'autre. En termes de recherche, il apparaît que la fausse évidence de la laïcité est bien un chantier, tout comme celui des manières de mieux saisir ces formes de citoyenneté transnationale, ici esquissées.

⁸⁸ Jean Remy analyse comment plusieurs positions peuvent être adoptées, celle de la personne qui insiste sur l'individualisation des choix religieux, celle de l'institution qui souhaite visibiliser sa présence et son point de vue et l'adhésion personnelle peut aussi s'associer à une fierté d'affirmer collectivement une son identité, s'il le constate pour les catholiques malgré le déclin de la culture paroissiale, cette analyse vaut aussi pour les musulmans dans l'étape de construction qu'ils traversent. L'espace public en France est régi par la conception de la laïcité alors que l'église a le quasi monopole des institutions religieuses et prétend maintenir son influence sur la société à une période où d'autres y sont profondément opposés. C'est ainsi qu'est née une conception de la laïcité qui contraint à des modes de privatisation du religieux, les milieux catholiques s'en sont accommodés de diverses manières dans l'entre deux guerres puis l'action catholique fit une transaction et les non clercs ont joué un rôle dans la rechristianisation de la société à travers des mouvements divers, le concile de 1965 a réaffirmé enfin une présence plus discrète avec un souci d'immersion dans le monde.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages / articles

- BALIBAR, E., *Saeculum. Culture, religion, idéologie*, Paris : Editions Galilée, 2012.
- BAUDRY P., BERGERAT A., CROIX A. et alii, *Nantais venus d'ailleurs, Histoire des étrangers à Nantes des origines à nos jours*, P.U.R., 2007.
- BETTAHAR, Y., « Les "nouveaux migrants" algériens des années quatre-vingt-dix », *Revue Hommes et migrations*. Article issu du N°1244, juillet-août 2003 : Français et Algériens.
- BOBINEAU, O., TANK-STORPER, S., *Sociologie des religions*, Paris : Armand Colin, 2007.
- BOURDIN, A., LEFEUVRE M.-P., MÉLÉ P. (sous la dir.) *Les règles du jeu urbain, entre droit et confiance*, Descartes et Cie, 2006.
- CHEREL, E., avec la contribution de Gabriela Brindis Alvarez, *Le Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes. Enjeux et controverses (1988-2012)*, PUR, 2012.
- CHEREL, E. & DUMONT, M. (sous la direction de) (2009). « L'Altérité, entre condition urbaine et condition du monde ». *Lieux Communs* n° 12.
- DABBAGH, M., « Les « identitaires », l'islam d'abord » et « Les « républicains », la majorité discrète. In *Le Monde des Religions*, n° 37, septembre-octobre 2009, « Etre musulman en France ».
- DASSETTO, F., *L'iris et le croissant. Bruxelles et l'islam au défi de la co-inclusion*, Presse Universitaire de Louvain, 2011.
- DEBRAY, R., *Jeunesse du sacré*, Gallimard, 2012.
- DELPHY, Ch., *Un universalisme si particulier*, ed. Syllepse, 2010.
- DEWITTE, P. (dir.), *Immigration et intégration, L'état des savoirs*, Editions La Découverte, 1999.
- EL YAZAMI, D., GASTAUT, Y., YAHY, N., *Génération. Un siècle d'histoire culturelle des Maghrébins en France*, Gallimard, 2010.
- FAVRET-SAADA, J., « Les islamistes et nous », 2007, www.laïcité.biz
- GEISSER V., ZEMOURI, A., *Marianne & Allah. Les politiques français face à la « question musulmane »*. La découverte, 2007.
- GEISSER, V., KEYSER, F., *Nous sommes français et musulmans*, Autrement, 2010.
- GRESH, A., *L'islam, la République et le Monde*, Fayard, 2004.
- JOSEPH, I., « Prises, réserves, épreuves », *Communications*, vol.65, n°1, 1997, p. 131-142.

KEPEL, G., *Les banlieues de l'islam, Naissance d'une religion en France*, Seuil, 1987 ; *Banlieue de la République : Société, politique et religion à Clichy-sous-Bois et Montfermeil* (sous la dir.) Gallimard, 2012 ; *Quatre-vingt-treize, Hors série Connaissance*, 2012.

KHEDIMELLAH, M., « Jeunes prédicateurs du mouvement Tabligh », *Socio-anthropologie* [En ligne], N°10 | 2001, mis en ligne le 15 janvier 2003, Consulté le 15 mars 2012. URL : <http://socio-anthropologie.revues.org/index155.html>

KILANI, M., *L'invention de l'autre. Essai sur le discours anthropologique*, Editions Payot Lausanne, 2000.

LATHION, S., *Islam et modernité. Identité entre mairie et mosquée*, Desclée de Brower, 2010.

LUSSAULT, M., *De la lutte des classes à la lutte des places*, Grasset, 2009.

MARONGIU-PERRIA, O., « Collectivités locales et associations culturelles en droit français. L'exemple de la pratique de l'islam. », *D'un Monde à l'autre*, Roubaix 2005. www.islamlaicite.org/IMG/pdf/Le_droit_des_cultes.pdf.

MASCLET, O., *La gauche et les cités, enquête sur un rendez-vous manqué*, La dispute, 2003.

NOIRIEL, G., « Parler d'autres langages que celui de la science », entretien par Nicolas Delalande & Ivan Jablonka . *La vie des idées.fr*, [08-01-2008]

PASQUIER, E., « De l'islam invisible à l'islam visible ». *Place publique* n° 20, 2010.

REMY, J., « Villes, espaces publics et religions : récits d'espérances et pratiques quotidiennes », *Social Compass* 45(1), 1998, 23-42.

RIERA, J-M. DELTOMBE, T., *Mosquées. Immersion parisienne dans des lieux ordinaires*, Editions le passager clandestin, 2008.

ROLLAN, F., SOUROU, B., *Les migrants turcs de France, entre repli et ouverture*. Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2006.

ROY, O., *L'islam mondialisé*, Seuil, 2002 ; *La sainte ignorance : le temps de la religion sans culture*, Seuil, 2008.

SÖDERSTRÖM, O., (dir) *Mondialisation des formes urbaines à Hanoi et Ouagadougou*, Institut de géographie, Neuchâtel, 2011.

STORA, B., *Les immigrés algériens en France, une histoire politique*, Hachette, 2009.

TRANVOUEZ, Y., « Les chrétiens de gauche ont disparu » In *Place Publique* N°30, Novembre-Décembre 2011, « Le socialisme à visage urbain ».

TELHINE, M., *L'islam et les musulmans en France : une histoire de mosquées*, L'harmattan, 2010.

TODD, E., *Destin des immigrés*, Seuil, 1997.

WIHTOL DE WENDEN, C., LEVEAU, R., *La bourgeoisie*, Paris : CNRS éditions, 2007.

ZARKA, Y-C., TAUSSIG, S., FLEURY C. (dir.), *L'islam en France, Cités hors série*, Quadrige, 2004.

Autres

« Etre musulman en France », *Le Monde des religions*, n°37, Septembre – octobre 2009.

« Nantes, le vrai pouvoir des cathos », *L'Express*, n°3129, 22 au 28 juin 2011.

INSEE Pays de la Loire – Etudes – *Renouveau de l'immigration* n°42, Janvier 2005.

Hommes et migrations, n°1273, « Histoires des migrations. Panorama régional », mai juin 2008.

Hommes et migrations, n°1280, « Les Turcs en France : quels ancrages! », juillet août 2009.

BOSSE, A., *L'expérience spatiale de la visite. Engagement dans l'action, épreuve collective et transformations urbaines*, Thèse de doctorat de géographie, Tours, 2010.

PASQUIER, E., DEVISME, L. « Chargé de quartier à Nantes, un métier spatialisé », rapport de recherche du LAUA, Juillet 2008.

PASQUIER, E., « Contribution à une sociologie des cultures populaires spatialisées. Retour réflexif sur un parcours de recherche à Nantes », Mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, Université de Paris 8 Saint Denis, Janvier 2011.

Bande dessinée : ALLAM & BLONDIN, *Muslim'show, Tome 1 : Le mois sacré du Ramadan*, Les éditions du BDOUIN, 2010.

Bande dessinée : ALLAM & BLONDIN, *Muslim'show, Tome 2 : Le mariage*, Les éditions du BDOUIN, 2010.

Sites Internet :

<http://ripostelaique.com/> : <http://www.bloc-identitaire.com/> et <http://www.anjou-identitaire.com/>

<http://www.saphirnews.com/> (quotidien musulman d'actualités)

<http://www.institut-cultures-islam.org/ici/>

<http://www.islamlaicite.org/>

<http://www.islamophobie.net/>

<http://www.uoif-online.com/v3/>

<http://crcmpaysdelaloire.fr/>

4 Annexes

4.1 Travail cartographique et série de planches photographiques

4.2 Liste des personnes rencontrées – séances de terrain

	Entretiens
Elus (ville, région)	<p>Mr Auxiette, Président du CR,</p> <p>Mr Rotureau, adjoint à l'urbanisme d'Angers (accompagné de Mr Reguer, direction urbanisme)</p> <p>Mr Beatse, adjoint aux Associations, à la Politique de la Ville, aux Quartiers et à l'Amélioration du Service Public à Angers (actuel maire d'Angers)</p> <p>Mr le Maire de Trélazé (entretien téléphonique)</p> <p>Mr Provost, adjoint à la culture de la ville de Saint-Nazaire</p> <p>Mr Hamadaïne, adjoint citoyenneté et médiation ville de Laval (entretien téléphonique)</p> <p>Mr Bouhaoui, président du CRCM et le secrétaire Mr Nabati</p>
Techniciens des Villes	<p>Mr Guy Boré, direction vie associative,</p> <p>Mr Cochet, DGA, mairie de Rezé</p> <p>Mr Sina, Directeur service urbanisme, Saint-Herblain</p> <p>Aziz Zaouat mission sécurité prévention, et Ludovic Joyeux mission cohésion sociale et économie solidaire, ville de Saint-Herblain</p> <p>Mme Peuziat, service prévention jeunesse de Saint-Nazaire</p> <p>Mr Patrick Forgeau, CAB Ville de Nantes</p>
Responsables associatifs	<p>Mr Songur et Mr Aktas, responsables centre culturel turque, rue Joncour</p> <p>Mr Cherkaoui AIOF</p> <p>Mr Nachaoui, vice président et Madame Valérie Zouane, permanente, ACMNN (Nantes Nord)</p> <p>Mr Demirel, responsable Mosquée Mevlana, Nantes</p> <p>Mr Chaffoui (plus le trésorier de l'association), AMA mosquée Angers</p> <p>Mr Daboussy association étudiants musulmans de France, Mr Bouazzi association Pont entre les cultures de Saint-Nazaire, et Mr Dieng secrétaire ACM de Saint-Nazaire</p> <p>Mme Ouattara, responsable APTIRA (association pour la promotion et l'intégration dans la région d'Angers) ainsi que conseillère municipale (Solidarité internationale)</p>
Acteurs des projets (urbaniste, architecte, bureau d'études)	<p>Mr Robert, architecte agence In Situ AE, mosquée turque,</p> <p>Mme Ordreneau bureau Véritas</p> <p>Mr Laïdi, Architecte mosquée de Malakoff et de celle d'Angers</p> <p>Mme Galtier, chargé de projet GPV Malakoff, Nantes</p>

	<p>Métropole Elisabeth Georges de l'Atelier Ruelle, Urbaniste GPV Malakoff Mr Alain Gharib, architecte de la mosquée de Nantes Nord et de la future extension-rénovation de Preux Mr Joffre de Arjuna programmiste (Nantes) Mr Ducasse, agence In situ, lieu de prière du Sillon de Bretagne Mr Dahhan, architecte, premier projet future mosquée d'Angers capucins et de la mosquée de Trélazé Mme Chancel, urbaniste ZAC Capucins (agence Castro Denissof –Paris)</p>
Autres	<p>Mr Haddadi, responsable Cool Burger (Nantes), Mr Schneider, responsable adjoint de Métro à Angers</p>

	Temps d'observations
Temps rituels et festifs	<p>Fête de l'Aïd au Palais des sports Beaulieu, Nantes Mosquée Rue Jamet pour la fin du Ramadan Inauguration de la mosquée de Malakoff (17 Novembre 2012)</p>
Dans les mosquées	<p>Visite du chantier de la mosquée de Malakoff avec Mr Chadli, Mr Cherkaoui, Rendez-vous de chantier à la mosquée de Malakoff (janvier 2012) Visite du lieu de prière dit de la gare à Saint-Nazaire avec Mr Chérifi le gardien (mars 2011) Visite de la mosquée turque d'Angers rue Parmentier Sortie de la prière au lieu de prière de Rezé Assistance au prêche du vendredi 11 novembre à la Mosquée de Preux et rencontre avec le responsable de l'association Visites organisées par le Passage Sainte-Croix, mosquée de Malakoff et mosquée Mevlana (janvier 2012) 4ème rencontres Ramo, Palais des Congrès à Nantes (27 Mai 2012)</p>
Autour du halal	<p>Commerce spécifique : Baker Market à Saint-Herblain, Le halal dans la grande distribution : Casino et Carrefour à Saint-Herblain Métro, Angers Entrepôt ISRA (import/export alimentation et meubles Turc et Grec), Carquefou</p>
Autres	<p>Rencontre avec Dounia Bouzar, anthropologue du fait religieux lors de sa venue à Rezé (le 28 mars 2012) Cimetière de l'Orvasserie et du Tilly à Saint-Herblain Marché</p>